

L'OBSERVATEUR de l'**OCDE**

Les points essentiels
des perspectives
économiques de
l'OCDE - juillet 1973

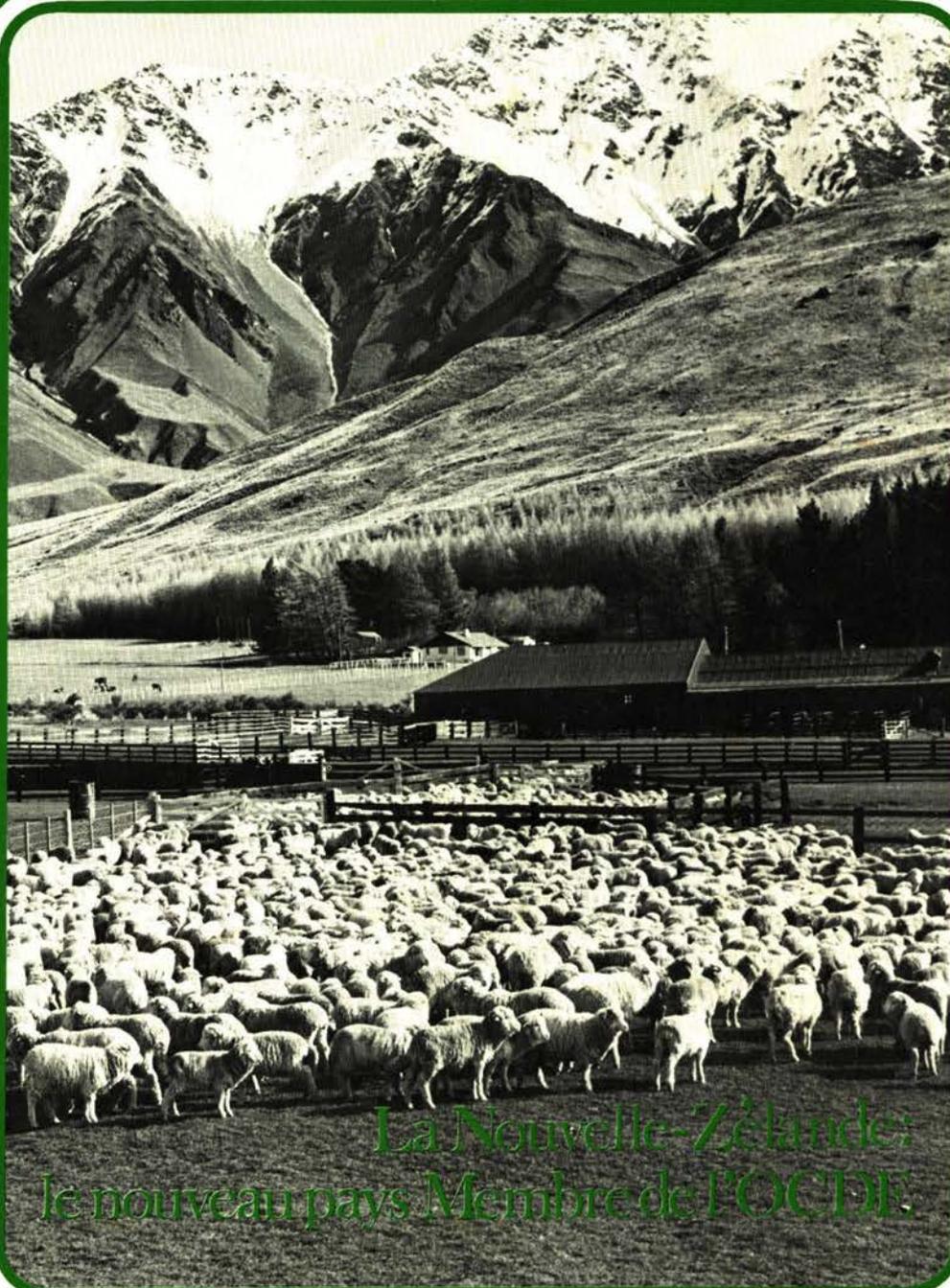
La propagation
internationale de
l'inflation

Nouvelles données
sur l'aide au
développement

Coopération
internationale pour la
sauvegarde des eaux

La mesure des
résultats dans
l'enseignement

Le Conseil de
l'OCDE au
niveau ministériel :
communiqué



La Nouvelle-Zélande:
le nouveau pays Membre de l'OCDE

L'OBSERVATEUR de l'**OCDE**

N° 65

Août 1973

Publication bimestrielle en anglais et en français éditée par L'ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES.

BUREAUX DE LA RÉDACTION :
Service de l'Information de l'OCDE,
Château de la Muette, 2 rue André-Pascal,
F 75775 PARIS CEDEX 16.

Les articles sans copyright peuvent être reproduits à condition d'être accompagnés de la mention « Reproduit de L'OBSERVATEUR DE L'OCDE » en précisant la date du numéro. Deux exemplaires justificatifs devront être envoyés au rédacteur en chef. Les articles signés ne pourront être reproduits qu'avec la signature de leur auteur.

L'Organisation n'est pas tenue de rendre les manuscrits qu'elle n'a pas sollicités. Les articles signés expriment l'opinion de leurs auteurs et non pas nécessairement celle de l'OCDE.

Abonnement (un an) :
F 15; FS 13; DM 10,50; £ 1,15; \$ 3,50.

Le numéro :
F 3,50; FS 3; DM 2,50; £ 0,27; \$ 0,80.

RÉDACTEUR EN CHEF : Anker Randsholt
RÉDACTEURS EN CHEF ADJOINTS : Peter
Tewson et Jane Bussière

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION :
Marc Delemme

Toute la correspondance doit être adressée au rédacteur en chef.

PHOTOS : Couverture : Bureau d'information néo-zélandais ; pages 3-4 : L. Jouan - OCDE ; page 8 : Michael Barry ; page 10 : L. Jouan - OCDE ; pages 22-23 : Bureau d'information néo-zélandais ; page 34 : Centre culturel américain ; pages 36-38 : Françoise Givord ; pages 40-41 : L. Jouan - OCDE.

SOMMAIRE

CONSEIL DE L'OCDE AU NIVEAU MINISTÉRIEL : COMMUNIQUÉ	3
L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT	5
ACTION GOUVERNEMENTALE POUR RÉDUIRE LES ACCIDENTS DE LA ROUTE	9
LES POINTS ESSENTIELS DES PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES DE L'OCDE, JUILLET 1973	11
LE NOUVEAU PAYS MEMBRE DE L'OCDE : LA NOUVELLE-ZÉLANDE	19
LA PROPAGATION INTERNATIONALE DE L'INFLATION	27
MESURE DES RÉSULTATS OBTENUS DANS L'ENSEIGNEMENT	33
COOPÉRATION POUR LA SAUVEGARDE DES EAUX : LA LUTTE CONTRE L'EUTROPHISATION	36
A L'OCDE	40
LES NOUVELLES PUBLICATIONS DE L'OCDE	42



Couverture : La Nouvelle-Zélande, 24^e pays Membre de l'OCDE. L'agriculture occupe encore une place très importante dans l'économie de la Nouvelle-Zélande mais les exportations traditionnelles diminuent à mesure que se développe une structure plus diversifiée.



Gregorio Lopez Bravo, Président du Conseil de l'OCDE au niveau ministériel; Emile van Lennep, Secrétaire général de l'OCDE.

Le Conseil de l'OCDE au niveau ministériel: Communiqué

Le Conseil de l'OCDE, siégeant au niveau des Ministres, s'est réuni à Paris les 6, 7 et 8 juin 1973, sous la présidence de M. Gregorio Lopez Bravo, Ministre des Affaires Étrangères de l'Espagne. Les Ministres se sont félicités de l'adhésion de la Nouvelle-Zélande à la Convention de l'Organisation, qui a eu lieu le 29 mai.

La situation économique internationale

Les Ministres ont noté avec satisfaction le relèvement du niveau de l'activité économique et l'expansion du commerce mondial enregistrés au cours de l'année écoulée. Ils ont toutefois exprimé leur inquiétude devant la persistance et l'accroissement des pressions inflationnistes et souligné que, dans les circonstances actuelles, leurs Gouvernements accordent une haute priorité dans le cadre de leur politique économique à la réduction du taux de hausse des prix. Ils ont pris note des mesures déjà adoptées pour lutter contre l'inflation. Ils sont convenus qu'il était nécessaire de prévenir l'apparition de pressions excessives de la demande et de mener, selon la situation particulière de chaque pays, des actions anti-inflationnistes vigoureuses dans d'autres domaines.

Les Ministres ont reconnu que le taux de hausse des prix et la propagation de l'inflation de pays à pays font de la lutte contre l'inflation une question d'intérêt commun et une commune obligation. En conséquence ils ont reconnu la nécessité, pour les pays Membres, de renforcer conjointement leur action dans ce domaine, de façon à rendre plus efficaces les mesures qu'ils appliquent ou pourront adopter.

Le Conseil a demandé à l'Organisation de continuer à examiner les facteurs nationaux et internationaux qui entretiennent l'inflation, ainsi que les effets de l'inflation sur les économies des pays Membres, d'examiner les mesures anti-inflationnistes prises par les pays Membres et de les encourager tous à persévérer dans

les actions, individuelles ou concertées, nécessaires pour restaurer une stabilité convenable des prix.

En dépit des mouvements intervenus récemment sur les marchés des changes, les Ministres ont considéré que les relations de change définies entre les pays Membres en février et mars derniers sont réalistes et, d'une façon générale, propres à assurer une configuration plus satisfaisante des paiements internationaux. Ils ont exprimé la ferme volonté de leurs Gouvernements de suivre les politiques requises à cette fin et continueront de se consulter étroitement à ce sujet. Les Gouvernements Membres ont insisté sur la nécessité d'assurer le fonctionnement ordonné des marchés des changes pendant la période transitoire avant la réforme, sur des bases stables et durables, du système monétaire international. Les Ministres ont souligné qu'il est urgent de mener à leur terme les travaux nécessaires à cette réforme.

Questions monétaires et commerciales et problèmes d'investissement à plus long terme

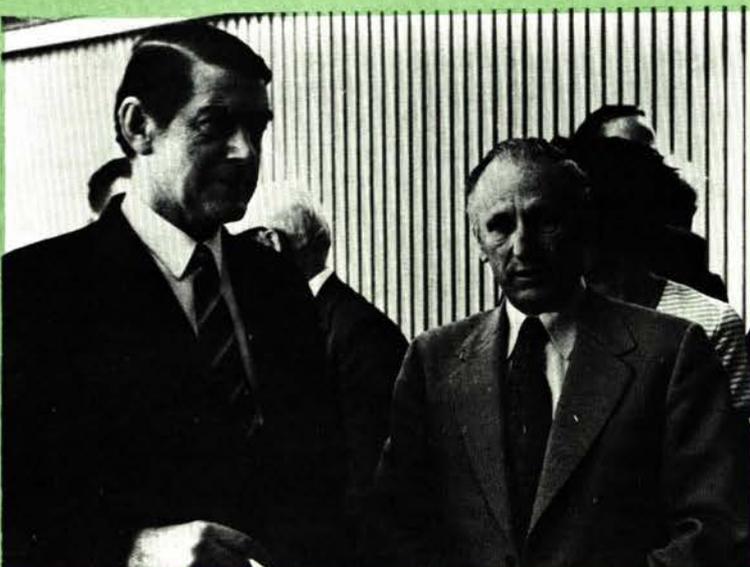
Les Ministres sont convenus de la nécessité urgente pour leurs Gouvernements de poursuivre dans les enceintes internationales appropriées les efforts entrepris l'an dernier sur la réforme monétaire internationale, les négociations commerciales multilatérales et les investissements internationaux. Ils ont reconnu que ces questions sont interdépendantes. Ils escomptent qu'un accord pourra être réalisé prochainement sur les principaux éléments de la réforme monétaire mentionnée ci-dessus. Ils sont convaincus que, grâce aux travaux préparatoires effectués par leurs Gouvernements à l'échelon national et sur le plan multilatéral, la réunion du GATT à Tokyo pourra être le point de départ de négociations commerciales actives et globales. Ils ont chargé le Comité Exécutif réuni en session spéciale de faire rapidement progresser ses travaux sur les investissements internationaux, y



*Valéry Giscard d'Estaing, Ministre de l'Économie et des Finances de France ;
Hon. George P. Schultz, Secrétaire au Trésor des États-Unis.*



*De gauche à droite : le Marquis de Nerva, Ambassadeur,
Représentant permanent de l'Espagne auprès de l'OCDE ;
Gregorio Lopez Bravo, Ministre des Affaires Étrangères d'Espagne,
Président du Conseil de l'OCDE au niveau ministériel.*



*Paul Gabites, Ambassadeur de Nouvelle-Zélande en France
et Chef de la Délégation permanente de la Nouvelle-Zélande auprès de l'OCDE ;
Hon. Warren W. Freer, Ministre du Commerce, de l'Industrie
et des Ressources Énergétiques de Nouvelle-Zélande.*

compris les entreprises multinationales, et autres questions que le Président de ce Comité a évoquées dans son rapport oral. Les Ministres ont souligné que toutes ces activités font partie d'un effort global visant à adapter le système économique international aux besoins nouveaux et aux possibilités nouvelles, dans l'intérêt de tous. Ils ont aussi réaffirmé que l'OCDE avait pour mission de placer ces efforts dans la perspective des objectifs généraux des pays Membres et de promouvoir la compréhension et la volonté nécessaires au succès des négociations particulières.

Politique de coopération avec les pays en voie de développement

Les Ministres ont examiné les principaux aspects de la coopération économique avec les pays en voie de développement. Ils ont noté, avec inquiétude, les disparités dans le développement économique et social de ces pays ainsi que, dans un certain nombre d'entre eux, la persistance d'un chômage étendu, la croissance insuffisante de la production agricole, la pénurie de produits alimentaires et un lourd endettement. Ils ont noté aussi que, malgré des progrès appréciables réalisés à cet égard par certains Membres de l'OCDE, les ressources transférées aux pays en voie de développement, et notamment l'aide publique au développement, étaient restées pratiquement stationnaires par rapport au produit national brut au cours des dernières années.

Les Ministres ont exprimé leur soutien aux efforts faits par l'Organisation pour ordonner les travaux de ses divers Comités sur les questions de développement selon une approche toujours plus intégrée, en tenant compte des objectifs de la Stratégie internationale du développement pour la deuxième Décennie des Nations Unies pour le Développement. Ils ont noté en particulier que le CAD continuera à s'efforcer de réaliser de nouveaux progrès du point de vue du volume et de la qualité de l'aide, notamment par un meilleur ajustement des conditions dont elle est assortie en fonction des besoins des différents bénéficiaires et, comme certains Ministres l'ont souligné, par de nouvelles mesures de déliement, ainsi que de mieux adapter les formes de l'aide à la nécessité de combattre le chômage et la pauvreté. Les Ministres ont invité le Comité des Échanges à continuer d'examiner les moyens d'accroître les exportations des pays en voie de développement, en particulier grâce à l'amélioration du commerce des produits de base et au Système généralisé de préférences. Les Ministres ont souligné que la nécessité d'assurer à ces pays des avantages supplémentaires sur le plan du commerce international sera aussi un élément important lors des prochaines négociations commerciales multilatérales.

Politiques énergétiques

Les Ministres ont considéré les progrès effectués par l'Organisation dans l'évaluation des problèmes énergétiques à long terme. Reconnaisant qu'un approvisionnement adéquat en énergie est d'une importance vitale pour les pays Membres, ils ont affirmé leur volonté d'intensifier leur coopération au sein de l'OCDE dans le domaine des politiques énergétiques.

Travaux sur les aspects qualitatifs de la croissance économique

Les Ministres se sont déclarés satisfaits des progrès des travaux de l'Organisation sur les aspects qualitatifs de la croissance économique. L'OCDE a prêté depuis 1970 une attention croissante à cette question, afin d'aider les pays Membres à formuler des politiques qui prennent davantage en considération les divers aspects du bien-être social. Les Ministres ont noté l'adoption récente d'une liste de préoccupations sociales communes à la plupart des pays Membres qui servira de base aux travaux ultérieurs sur les indicateurs sociaux. Les Ministres ont aussi souligné la nécessité de donner à la politique de l'environnement la place qui lui revient à côté des autres grands objectifs nationaux et de proposer des solutions concrètes aux problèmes d'environnement d'intérêt commun sur le plan international.

L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT EN 1972

EN 1972, le montant net de l'aide fournie par les Gouvernements des pays membres du Comité d'Aide au Développement de l'OCDE (1) a augmenté de 12 %, pour atteindre 8,6 milliards de dollars. Cependant, le PNB de ces pays, exprimé en dollars aux prix courants, a progressé à un rythme encore plus rapide, de sorte que la part moyenne de l'aide publique dans leur PNB a fléchi de 0,35 à 0,34 %. Ce pourcentage ne représente même pas la moitié de l'objectif de 0,70 % inscrit dans la Stratégie internationale du développement des Nations Unies, et accepté en principe par une majorité des membres du CAD.

Ce résultat, qualifié de « décevant » par le CAD, est essentiellement imputable à certains des principaux donateurs d'aide publique, comme les Etats-Unis, l'Allemagne, le Japon et le Royaume-Uni, dont l'aide a diminué proportionnellement à leur PNB, bien que chacun d'eux ait en fait accru le montant de ses dépenses en dollars. Pour appréciable qu'il soit, l'accroissement des contributions fournies par les donateurs moins importants, en particulier par l'Australie, la Belgique, le Canada, la

Les données les plus récentes sur l'aide au développement — qui portent sur l'année 1972 — viennent d'être communiquées par le Comité d'Aide au Développement de l'OCDE.

Les membres du CAD sont l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Danemark, les Etats-Unis, la France, l'Italie, le Japon, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal, le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse et la Commission des Communautés Economiques Européennes.

Norvège, les Pays-Bas, la Suède et la Suisse, n'a pas suffi à compenser la diminution de l'effort consenti par les principaux donateurs.

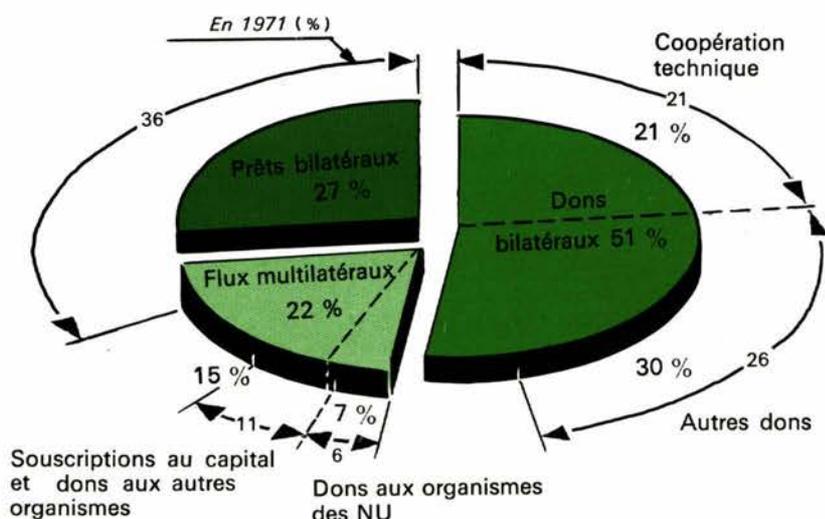
Sur la base des crédits budgétaires actuellement ouverts au titre de l'aide, et compte tenu du délai qui s'écoule normalement entre les ouvertures de crédits et les versements, le CAD n'entrevoit guère de chances que l'aide publique exprimée en pourcentage du PNB de l'ensemble des pays membres augmente de façon notable au cours des toutes prochaines années, surtout si l'inflation persiste. Certes, la Belgique, les Pays-Bas et la Suède comptent atteindre l'objectif de 0,70 % d'ici 1975; le Danemark espère atteindre ce chiffre peu après et la Norvège s'est fixé pour but de porter son aide publique à 0,75 % de son PNB d'ici 1974. Mais les versements de ces cinq pays n'ont représenté en 1972 que le dixième des versements totaux du CAD au titre de l'aide publique. La plupart des autres membres se proposent aussi d'accroître sensiblement leur APD à brève ou moyenne échéance (sans viser nécessairement à atteindre l'objectif de 0,70 %); il est néanmoins peu probable que le résultat global s'améliore considérablement dans l'avenir immédiat en raison,

(1) L'aide publique (APD) est définie par le CAD comme la part de l'apport total de ressources aux pays en voie de développement et aux institutions multilatérales qui est fournie par les organismes officiels, y compris les collectivités locales, ou par leurs organismes gestionnaires, et qui, considérée au niveau de chaque opération prise séparément, répond aux critères suivants :

- être dispensée dans le but essentiel de favoriser le développement économique et l'amélioration du niveau de vie dans les pays en voie de développement ;
- revêtir un caractère de faveur et — à dater de 1973 — comporter un élément de libéralité au moins égal à 25 %.

Sont exclus de l'APD les apports de ressources fournis par le secteur privé sous forme de crédits à l'exportation ou d'investissements, ainsi que certaines opérations du secteur public (« autres apports du secteur public ») qui ont essentiellement pour but de favoriser les exportations ou de faciliter la gestion des réserves. Les crédits à l'exportation financés par le secteur public ne sont pas considérés comme une APD, même lorsqu'ils sont assortis de conditions libérales. Les transactions de caractère militaire sont totalement exclues des statistiques du CAD.

A. COMPOSANTS PRINCIPAUX DE L'APD PAR TYPE (APD 1972 = \$ 8,6 milliards)



pour une large part, de la diminution attendue des versements des Etats-Unis.

Pour le tiers monde, cette aide publique s'est traduite par un apport effectif de 4,40 dollars par habitant en 1972, contre 4,10 dollars en 1971 et 3,60 dollars en 1972. En termes réels, le volume total de l'aide a augmenté depuis 1962 mais, par suite de l'accroissement de la population du tiers monde, l'aide reçue par habitant a diminué d'environ 10 %.

Parallèlement à la diminution de certaines composantes de l'aide publique, on a observé en 1972 une augmentation des dons, que le CAD considère comme un signe « encourageant », après le plafonnement marqué par cette forme d'aide depuis la fin des années 60. Cette progression des dons s'explique par divers facteurs, en particulier par l'accroissement de l'aide alimentaire et par les remises de dettes accordées principalement par la France et le Royaume-Uni. Les contributions aux institutions multilatérales ont aussi fortement augmenté, pour atteindre le montant record de 1,9 milliard de dollars, et le pourcentage, également sans précédent, de 22 % de l'aide publique (2). Cette évolution peut être essentiellement attribuée à un accroissement des contributions versées à l'Association internationale pour le développement de la Banque Mondiale (IDA), qui octroie des prêts à des conditions libérales.

Appports totaux de ressources

Pour ce qui est des autres types d'apports, il faut d'abord noter une forte diminution du montant net des crédits à l'exportation (publics et privés), qui est passé de 3,4 milliards de dollars en 1971 à 2,8 milliards en 1972; le volume net des investissements directs et des investissements de portefeuille multilatéraux a également fléchi, bien que dans une moindre mesure, de sorte que l'apport net total de ressources aux pays en voie de développement est tombé de 0,82 % du PNB à 0,77 %, l'un des taux les plus faibles qui aient été enregistrés depuis 1960 (3).

Les membres du CAD sont donc loin de l'objectif de 1 % du PNB recommandé lors de la deuxième session de la CNUCED

(2) La proportion recommandée par le rapport Pearson pour les contributions aux institutions multilatérales était de 20 % de l'aide publique au développement, mais l'aide multilatérale devait ainsi représenter 0,14 % du PNB, alors qu'elle n'en a en fait représenté que 0,07 % en 1972.

(3) Ne sont pas compris dans ces chiffres les emprunts en Eurodevises effectués par les pays du tiers monde, et dont le montant est sommairement estimé par le CAD à environ 5 milliards de dollars. Même si l'on n'inscrit au crédit des pays du CAD, individuellement ou collectivement, que 2 milliards de dollars sur ce total, leur apport total de ressources s'établirait à 0,84 % de leur PNB.

et accepté par eux tous. Pour réaliser cet objectif, ils auraient dû fournir 6 milliards de dollars de plus qu'ils ne l'ont fait — c'est-à-dire augmenter leur contribution d'un tiers.

L'ensemble des concours fournis aux pays en voie de développement par les Etats-Unis, qui interviennent pour 38 % dans l'apport total des membres du CAD, a représenté 0,64 % de leur PNB en 1972, au lieu de 0,65 % en 1971. Le résultat global des autres pays est jugé « plus décevant encore » par le CAD. Traditionnellement, ce groupe de pays consacre en moyenne au développement près de 1 % de son PNB (0,98 % en 1971) et parfois même plus. Or en 1972 ce pourcentage

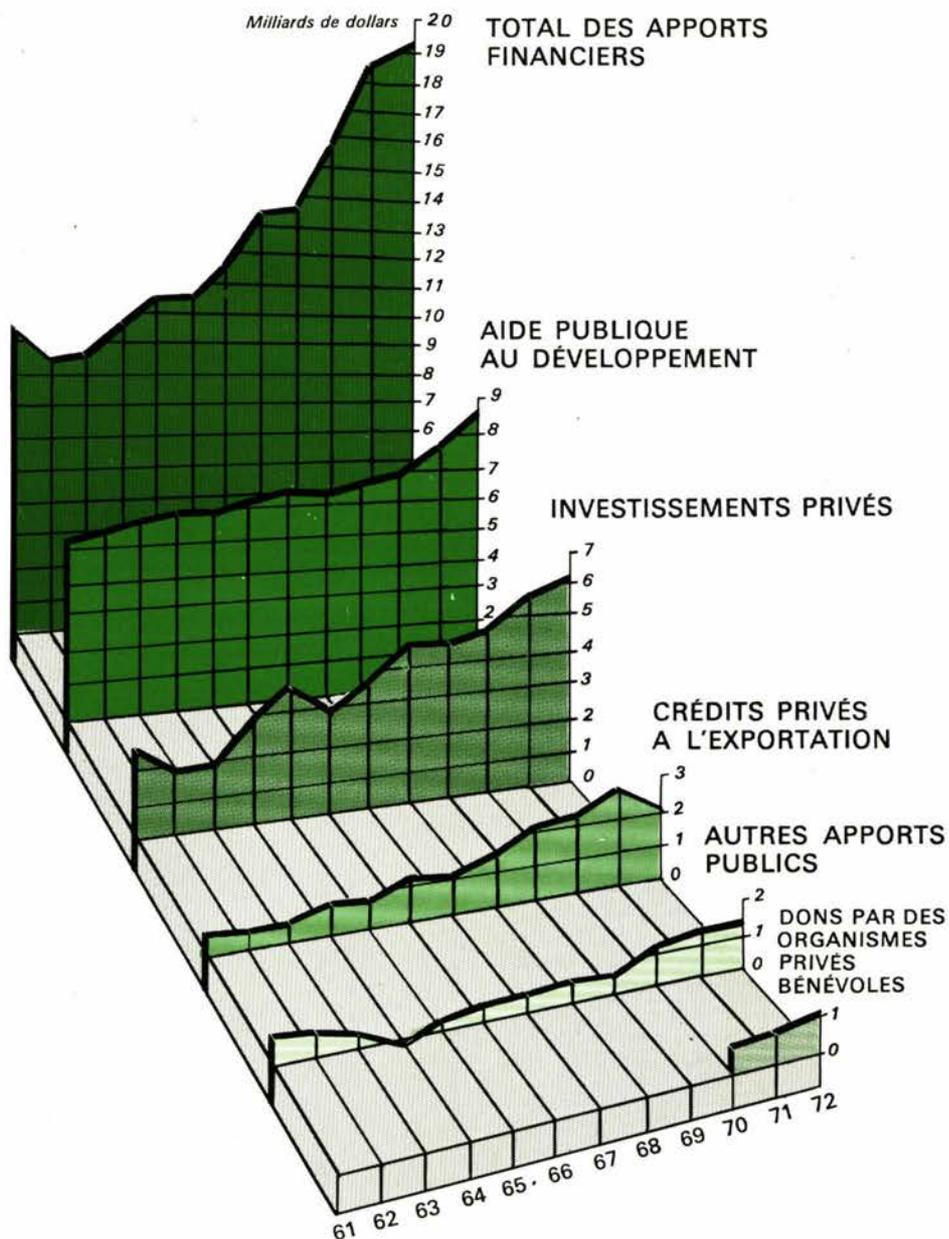
moyen a fortement baissé et est tombé à 0,88 %.

Trois seulement des pays du CAD — la Belgique, le Canada et la France — ont accru leur apport total de ressources en pourcentage de leur PNB. Cinq pays — la Belgique, la France, les Pays-Bas, le Portugal et le Royaume-Uni — ont continué de dépasser l'objectif de 1 %.

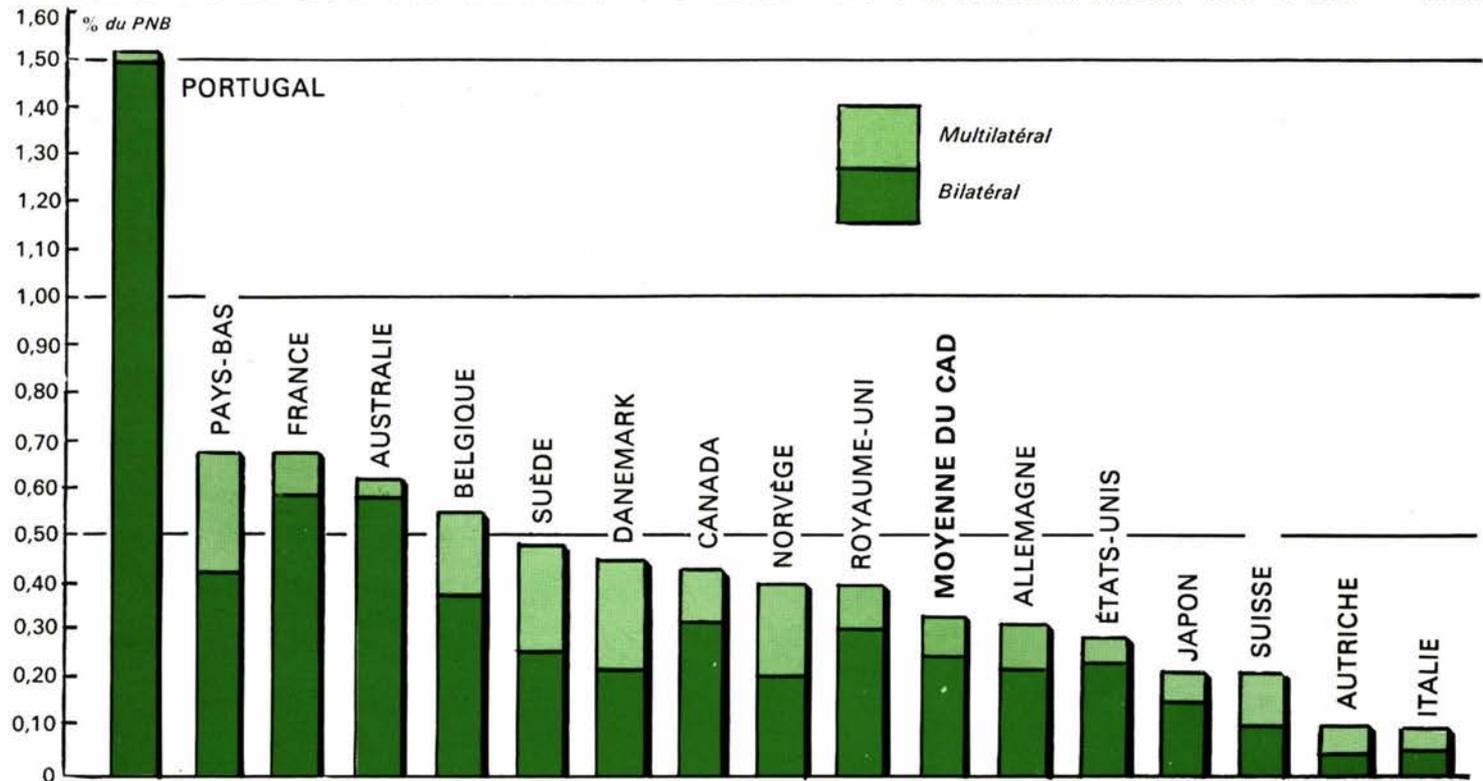
Les conditions de l'aide

D'une façon générale, les conditions de l'aide ont été adoucies en 1972 : l'élément

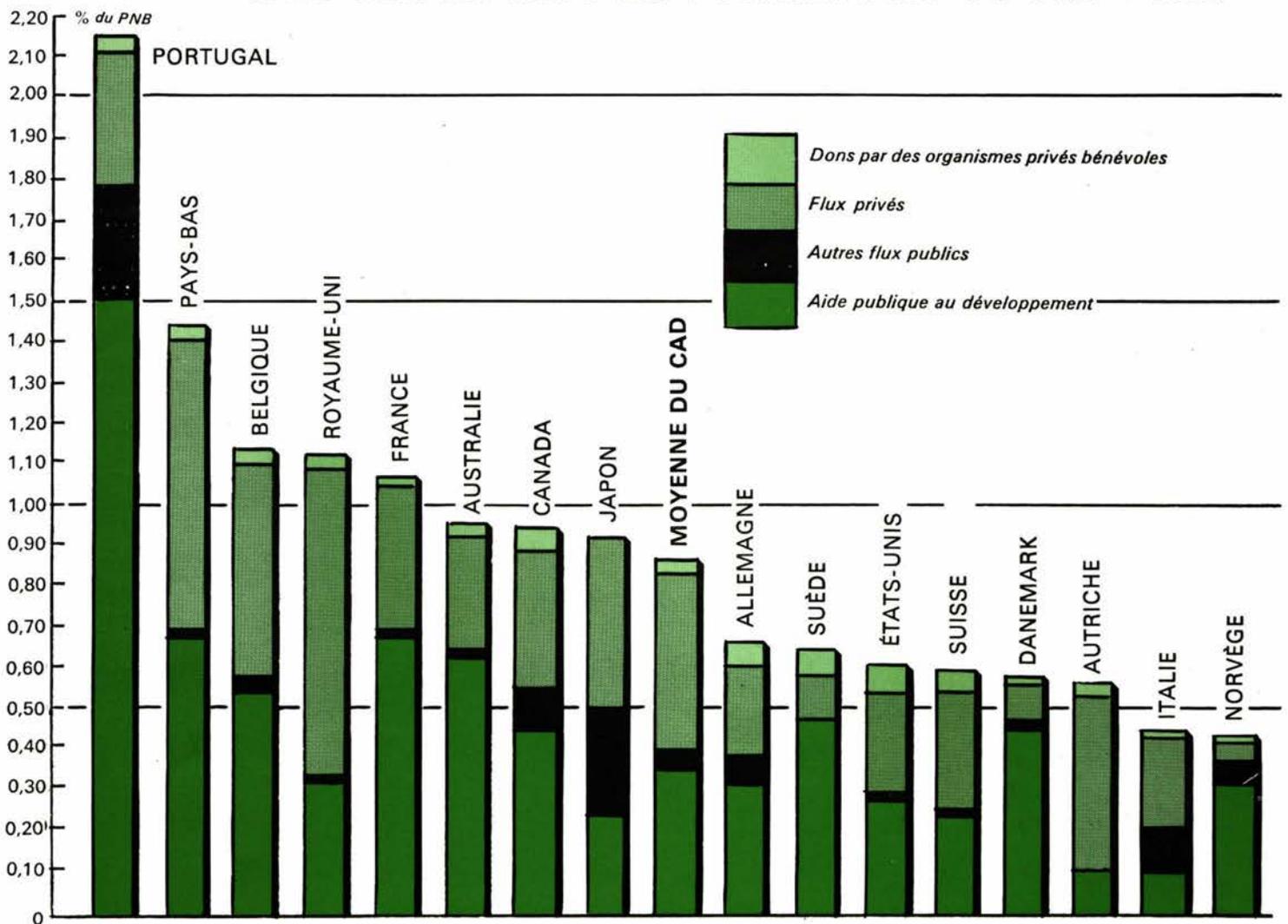
B. TOTAL DES APPORTS FINANCIERS NETS FOURNIS PAR LES PAYS MEMBRES DU CAD AUX PAYS MOINS DÉVELOPPÉS ET AUX ORGANISMES MULTILATÉRAUX 1962-1972



C. AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT EN POURCENTAGE DU PNB - 1972



D. APPORTS TOTAUX NETS EN POURCENTAGE DU PNB - 1972



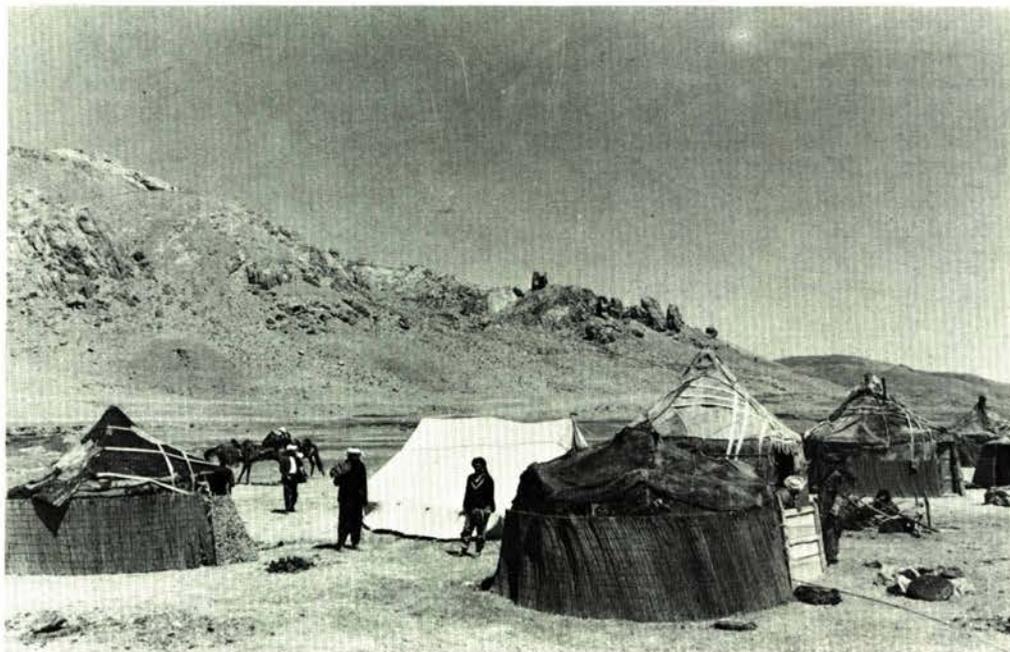
de libéralité global (4) des engagements souscrits au titre de l'aide publique par l'ensemble des pays du CAD s'est établi à plus de 84 %, contre 82,6 % en 1971. Ce progrès est dû en grande partie à l'importance croissante des dons, l'élément de libéralité des prêts n'ayant que légèrement augmenté.

L'Autriche, le Canada, les Etats-Unis, la France et le Royaume-Uni ont adouci dans une mesure particulièrement appréciable les conditions de leur aide en 1972. De même qu'en 1971, les programmes de l'Australie, de la Belgique, du Danemark, de la Norvège et de la Suède ont comporté un élément de libéralité supérieur à 90 %.

Une nouvelle Recommandation sur les conditions financières et les modalités de l'aide, adoptée par le CAD en octobre 1972 et prenant effet en janvier 1973, invite les pays membres à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour que l'élément de libéralité moyen de leurs engagements au titre de l'aide publique au développement soit

porté et maintenu à 84 % au moins. Un élément de libéralité moyen plus élevé est préconisé pour les pays les moins avancés, et il est plus particulièrement recommandé de leur accorder de préférence une aide sous forme de dons. Comme auparavant,

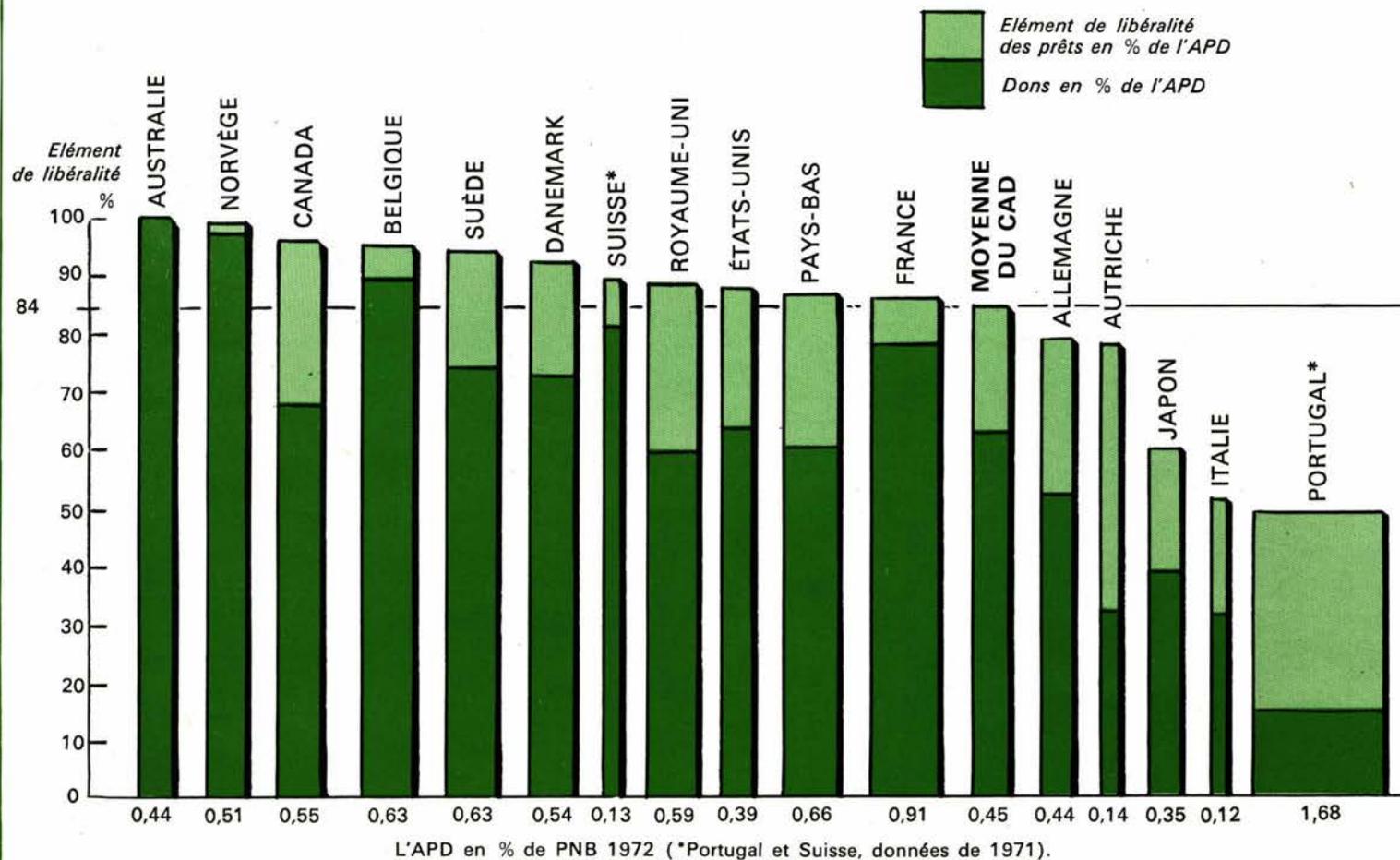
les pays dont le rapport des engagements d'APD au PNB sera notablement inférieur à la moyenne observée pour l'ensemble du CAD ne seront pas considérés comme ayant satisfait à ce nouvel objectif relatif aux conditions de l'aide.



Un camp de nomades en Afghanistan.

(4) L'élément de libéralité tient compte de la durée, du délai de franchise et de l'intérêt des prêts. Il représente la différence entre le montant nominal d'un prêt et la valeur actualisée des paiements futurs dus au titre des remboursements et des versements d'intérêts.

E. ÉLÉMENT DE LIBÉRALITÉ DE L'APD (Engagements 1972)



ACTION GOUVERNEMENTALE POUR RÉDUIRE LES ACCIDENTS DE LA ROUTE



Une Recommandation de dix-huit Etats sur les ceintures de sécurité

Une action politique permanente est poursuivie par la Conférence Européenne des Ministres des Transports (CEMT) pour améliorer la sécurité de la circulation routière; un programme d'ensemble a été arrêté à cet effet à la fin de 1972. La CEMT a procédé dans ce cadre à une étude des diverses questions liées aux ceintures de sécurité. Il s'agissait de déterminer, en se basant sur les informations fournies par les pays membres, quelle était l'attitude de ces pays sur les aspects techniques aussi bien qu'éducatifs du problème et sur la mise en œuvre des mesures prises à l'échelon national. A la lumière de ces informations, les dix-huit Etats de la CEMT (1) ont émis une Recommandation dont le texte figure ci-après.

Du point de vue technique, les données recueillies ont permis de se faire une idée de la situation dans les différents pays en ce qui concerne les normes de la fabrication et de la fixation des cein-

tures de sécurité, les essais de résistance, les recherches scientifiques sur l'efficacité des ceintures pour l'utilisateur, les types de ceintures mis sur le marché et l'obligation de monter des ceintures de sécurité dans les voitures particulières, au moins à l'avant.

Les essais en laboratoire et les analyses approfondies de toute une série de cas d'accidents qui ont été effectués dans plusieurs pays ont clairement prouvé l'utilité de la ceinture de sécurité; en effet, selon les données disponibles, l'usage de la ceinture peut atténuer très sensiblement les conséquences des accidents (diminution notable des blessures mortelles ou graves).

Les dépenses correspondantes étant par ailleurs relativement peu élevées, la ceinture de sécurité constitue l'un des moyens d'accroître la sécurité dont le rapport coût-efficacité est le plus favorable. Il convient toutefois de relever que l'efficacité des ceintures est d'autant plus élevée que la vitesse d'impact et, par conséquent, les vitesses pratiquées sur route, sont faibles. A contrario, les ceintures perdent forcément de leur efficacité lorsque la vitesse d'impact approche ou dépasse un certain seuil que l'on peut situer à 100 km/h environ. Il existe ainsi un certain lien entre l'emploi de la ceinture de sécurité et la mise en œuvre d'une politique de limitation de la vitesse que le Conseil de la CEMT avait déjà recommandée antérieurement. Un fait est néanmoins à noter: l'importance primordiale de la commodité d'emploi de la ceinture de sécurité, qui constitue au fond un préalable à l'utilisation généralisée de celle-ci sur une base spontanée.

Du point de vue éducatif, les pays ont fait connaître les résultats des campagnes d'information et d'éducation qu'ils ont lancées. Malgré les différences d'un pays à l'autre, une certaine physiologie d'ensemble s'est dégagée: les chiffres montrent qu'il semble difficile dans les circonstances actuelles de faire dépasser certains taux d'utilisation de la ceinture, à savoir 10 % dans les villes et, à de très rares exceptions près, 30 % sur les routes.

D'une façon générale, on peut constater que les campagnes d'information et d'éducation menées jusqu'à présent en la matière ont largement réussi à convaincre les usagers des véhicules automobiles de l'utilité de la ceinture de sécurité et à réduire les préjugés à cet égard. Mais les campagnes entreprises ont fait apparaître des limites assez nettes quant à l'effet d'incitation à l'égard des usagers en faveur du port effectif de la ceinture, probablement parce que leur motivation était insuffisante. Il conviendrait par conséquent d'orienter les campagnes éducatives, une fois que l'efficacité des ceintures est généralement reconnue du public, davantage vers l'incitation à leur usage effectif par les occupants des véhicules automobiles. C'est dans cet esprit que la CEMT est en train d'organiser, en collaboration avec la Prévention Routière Internationale, une vaste campagne européenne sur la question pour l'année 1974.

Des sondages ont été effectués pour connaître l'attitude des usagers à l'égard de l'obligation d'utiliser les ceintures. Une attitude nettement favorable a été enregistrée dans plusieurs pays; par exemple 45 % aux Pays-Bas, 63 % au Danemark. Des renseignements ont également été recueillis sur l'attitude des Gouvernements, de même que sur celle des compagnies d'assurances et des tribunaux.

L'attitude des Gouvernements

L'attitude actuelle des Gouvernements sur le point de savoir s'il faut rendre obligatoire par la voie légale ou réglementaire le port de la ceinture de sécurité a été décrite de la façon suivante.

● En France, le Gouvernement vient de prendre la décision de rendre obligatoire le port de la ceinture de sécurité en dehors des

(1) Les pays européens de l'OCDE moins la Finlande et l'Islande, plus la Yougoslavie. La CEMT a son siège à l'OCDE et son Secrétariat est rattaché à celle-ci.



- que d'autres pays européens le fassent également ;
- que toutes les voitures aient d'abord été équipées de ceintures, c'est-à-dire vers le 1^{er} janvier 1978.

- Aux Pays-Bas, le Gouvernement envisage de prendre une telle mesure, le Parlement s'étant déjà prononcé en sa faveur.
- Au Portugal, les autorités ont déjà pris un décret le 4 septembre 1970 qui permettra, le moment venu, de déclarer obligatoire le port des ceintures.
- En Suisse, les autorités fédérales ont déjà établi un projet dans ce sens, qui a été soumis à l'appréciation des autorités cantonales et des associations intéressées.
- Quant aux pays nordiques, ils étudient en commun le problème et préparent un projet contenant des règles uniformes. La fin des travaux est prévue pour le 1^{er} juillet 1973.

Incidences sur les remboursements en cas d'accident

Dans la plupart des pays, le fait que la ceinture de sécurité était attachée (ou ne l'était pas) au moment de l'accident, n'a aucune influence sur le montant des sommes remboursées par les compagnies d'assurances lors du règlement des sinistres.

- En Belgique, cette question ne concerne pas les contrats normaux d'assurance obligatoire de la responsabilité civile. Cependant, certaines compagnies d'assurances tiennent compte de l'utilisation de la ceinture lors de l'indemnisation des victimes selon des modalités figurant dans des contrats complémentaires à l'assurance en responsabilité civile, contrats qui sont destinés à couvrir les risques des occupants de véhicules.
- En Suède, une compagnie d'assurances paie des montants plus élevés en cas de décès ou d'invalidité si la ceinture de sécurité était attachée lors de l'accident.
- En Suisse, les assureurs ne diminuent pas leurs prestations si la ceinture n'était pas attachée ; en revanche, certaines compagnies d'assurances augmentent bénévolement les indemnités versées à la victime qui portait la ceinture au moment de l'accident. Selon les informations disponibles à l'heure actuelle, aucun pays ne connaît une jurisprudence selon laquelle le fait de ne pas attacher sa ceinture constituerait une négligence engageant la responsabilité du conducteur.
- En Allemagne, la Cour d'Appel (Oberlandesgericht) a pris une décision de cette nature, qui n'a toutefois pas été entérinée par la Cour suprême fédérale.
- Au Royaume-Uni, une décision judiciaire a réduit de 5 % les dommages-intérêts (et de 15 % dans un autre cas) parce que la victime ne portait pas la ceinture. Les décisions récentes des tribunaux auront peut-être une influence sur les conditions générales des contrats d'assurance.

agglomérations à partir du 1^{er} juillet 1973 dans les voitures qui en sont équipées (l'équipement est obligatoire pour les voitures françaises sorties d'usine depuis le 1^{er} avril 1970) ; c'est le premier pays européen à prendre une telle décision. L'Australie et la Nouvelle-Zélande en avaient fait de même auparavant.

- En Allemagne et en Belgique, la question est à l'étude ; les autorités allemandes, quant à elles, se demandent s'il ne serait pas possible, par une modification des conditions d'assurance, d'encourager indirectement le port de la ceinture.
- En Autriche et au Royaume-Uni, on préférerait agir par persuasion ; si, au Royaume-Uni, cette méthode ne donnait pas satisfaction, on envisagerait alors de décréter une obligation.
- Sont en faveur d'une telle obligation, l'Espagne, le Luxembourg, le Portugal et la Suisse.
- Le Luxembourg n'envisagerait une telle solution que si deux conditions étaient remplies :

RECOMMANDATION DE LA CONFÉRENCE EUROPÉENNE DES MINISTRES DES TRANSPORTS

Le Conseil des Ministres des Transports, réuni le 14 juin 1973 à La Haye, recommande aux Etats membres de la CEMT :

1. de tout mettre en œuvre pour accroître l'utilisation effective des ceintures de sécurité en tant que moyen efficace de protection des occupants de véhicules, aussi bien à l'intérieur des agglomérations qu'à l'extérieur de celles-ci ;
2. de rendre obligatoire le montage des ceintures de sécurité à trois points d'ancrage aux places avant des véhicules neufs et d'encourager l'adoption de modèles d'une facilité d'emploi accrue, notamment équipés d'un enrouleur et d'un système simple d'ouverture et de fermeture ;
3. de poursuivre activement les recherches concernant d'autres dispositifs susceptibles d'offrir une protection équivalente ou supérieure, en vue de leur éventuelle adoption ultérieure ;
4. de poursuivre et accentuer les campagnes d'information sur la ceinture de sécurité, d'évaluer les résultats et l'efficacité, et de participer activement à la campagne internationale qui sera organisée en 1974 avec la collaboration de la Prévention Routière Internationale, tout en recherchant constamment de nouvelles méthodes de propagande susceptibles de modifier le comportement des occupants des véhicules ;
5. de rendre obligatoire, dès que possible, le port de la ceinture de sécurité pendant les leçons de conduite et les examens d'élèves conducteurs ;
6. d'envisager, compte tenu des circonstances propres à chaque pays, et notamment de la proportion des véhicules qui en sont équipés, de généraliser pour ces derniers l'obligation du port de la ceinture de sécurité, en l'assortissant des exceptions qui s'avèreraient nécessaires.

Les points essentiels des

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES DE L'OCDE

JUILLET 1973

13

Le problème le plus grave à l'heure actuelle est celui de l'inflation, dont le taux a maintenant presque doublé dans beaucoup de pays Membres. Mais, en face de cela, la plupart des Gouvernements ont réussi à obtenir une expansion de la production aussi remarquable que bienvenue, de hauts niveaux d'emploi ayant été rétablis, ou étant près de l'être, dans la grande majorité des pays. Avoir éliminé la stagnation — dans une situation qui n'était pas tout à fait propre à inspirer la confiance des entreprises — est en soi une réussite et il ne semble pas y avoir de raison inéluctable pour que les Gouvernements se révèlent incapables de relever le défi de maintenir des taux de croissance raisonnables, une fois passée la période de reprise exceptionnelle. En ce qui concerne les paiements internationaux, les événements des mois de février et mars derniers ont au moins eu pour effet de dégager entre le dollar et les autres monnaies des rapports de taux de change qui, si l'on suit des politiques appropriées, devraient permettre de se rapprocher progressivement d'une configuration durable des balances des opérations courantes et des opérations en capital à long terme.

REGULATION DE LA DEMANDE

Le PNB réel des sept grands pays de l'OCDE pris dans leur ensemble (voir le Tableau 1 et, pour les autres pays, le Tableau 2) s'est probablement accru de 7 à 8 % entre le milieu de 1972 et le milieu de 1973, dépassant de loin le taux de 6¼ % que l'on prévoyait il y a un an, et dépassant aussi tout ce qui avait pu être observé au cours de toute autre période de longueur analogue depuis le début des années 50. Il faut voir là l'effet de politiques budgétaires et monétaires tournées vers l'expansion ainsi que du regain de confiance qui a

Tableau 1

**Croissance du volume du PNB
dans les sept grands pays**

Taux annuels de variation

désaisonnalisés

Estimations et prévisions

a) PIB.

b) Les chiffres du PNB en 1971-72 ont été estimés en partie par le Secrétariat.

c) Pondérations et taux de change de 1970.

d) Influencés par les grèves des quatre premiers mois de 1973.

	Moyenne 1959-60 à 1970-71	Par rapport à l'année précédente			Par rapport au semestre précédent				
		1971	1972	1973	1972		1973		1974
					I	II	I	II	I
Canada	4.9	5.8	5.8	7 $\frac{1}{4}$	4.9	5.3	9	6	5 $\frac{3}{4}$
États-Unis	3.9	2.7	6.4	7 $\frac{1}{4}$	7.3	7.5	7 $\frac{3}{4}$	5 $\frac{3}{4}$	4 $\frac{1}{2}$
Japon	11.1	6.4	9.2	13 $\frac{1}{2}$	9.0	14.0	14 $\frac{1}{2}$	11 $\frac{3}{4}$	10 $\frac{1}{2}$
France ^a	5.8	5.5	5.5	6	4.9	5.8	6	6	6
Allemagne	4.9	2.7	2.9	6 $\frac{1}{4}$	5.8	1.3	8 $\frac{1}{4}$	7 $\frac{1}{2}$	5 $\frac{1}{2}$
Italie ^b	5.5	1.6	3.4	4 $\frac{1}{2}$	2.2	4.2	3 $\frac{1}{4}$ ^d	7 $\frac{1}{4}$ ^d	5 $\frac{1}{4}$
Royaume-Uni ^a	2.9	1.7	3.4	6 $\frac{1}{4}$	1.3	6.1	7 $\frac{1}{2}$	3 $\frac{3}{4}$	4 $\frac{1}{2}$
Total des pays ci-dessus ^c	5.0	3.3	5.9	7 $\frac{1}{2}$	6.4	7.1	8 $\frac{1}{4}$	6 $\frac{1}{2}$	5 $\frac{1}{2}$

suivi les Accords de Washington ; en outre, les évolutions observées dans la plupart des pays se sont mutuellement renforcées.

A l'automne de 1972 on a vu se produire une accélération exceptionnellement rapide et généralisée ; en fait, il se pourrait qu'au cours des trois derniers trimestres les sept grands pays aient vu leur production industrielle augmenter à une cadence annuelle de quelque 12 %. Le volant substantiel de ressources inutilisées qui existait au début de 1972 a été rapidement résorbé et la plupart des pays ont réussi à réduire leur chômage (Tableau 3). Le fait que, dans beaucoup de cas, celui-ci reste élevé par rapport aux autres indicateurs de sous-utilisation des ressources — estimations de l'écart entre la production effective et la production potentielle (Graphique A) — est sans doute dû en partie à la vitesse même de la reprise, mais il traduit aussi l'existence de déséquilibres structurels sur le marché du travail. Aux États-Unis, par exemple, le taux de chômage désaisonnalisé s'est maintenu aux alentours de 5 % tout au long de la période de forte expansion allant de novembre à mai. Ce problème des déséquilibres structurels a été examiné dans un certain nombre d'Études Économiques récemment publiées par l'OCDE (1).

La vitesse à laquelle la demande progresse ne va pas sans inconvénients. Si la nouvelle flambée d'inflation des douze derniers mois ne peut être attribuée en totalité au renforcement général des pressions de la demande, celui-ci a certainement constitué un facteur d'aggravation et contribué à l'envolée des cours mondiaux des produits de base. Le problème qui se pose maintenant à la plupart des Gouvernements est de modérer la croissance de la demande de façon à la ramener au taux auquel on peut s'attendre à voir les capacités augmenter à moyen terme. Cet objectif revêt une importance manifeste, si l'on veut que le problème actuel de la hausse des prix ne se trouve encore aggravé par l'apparition d'un excès général de demande. De même, un ralentissement au cours de l'année qui vient écarterait le danger de voir un emballement de la conjoncture suivi d'un retournement brutal de la croissance économique.

On peut probablement avancer que beaucoup de Gouvernements auraient dû commencer à modérer l'impulsion donnée à la demande dès le second semestre de l'an dernier. L'une des raisons pour lesquelles ils ne l'ont pas fait, dans bien des cas, tient sans doute à ce qu'il n'était pas alors manifeste que le chômage avait amorcé une tendance ferme à la baisse par rapport à son niveau de départ élevé. En outre, l'accélération de l'activité a été si soudaine que les indicateurs précurseurs n'ont pas toujours donné l'alerte à temps. Enfin, dans beaucoup de pays, les inévitables « facteurs spéciaux » ont singulièrement compliqué l'appréciation de la situation. Ainsi — mises à part certaines

(1) Voir Étude Économique sur le Canada (décembre 1972), le Royaume-Uni (janvier 1973), la France (février 1973), l'Irlande (mars 1973) et les États-Unis (juin 1973).

mesures visant à modérer la croissance des agrégats monétaires — on n'a guère agi à l'époque pour modifier le cours de la régulation de la demande. En fait, certains pays ont même pris des mesures pour stimuler la demande. Au cours des six derniers mois, toutefois, le centre des préoccupations s'est assez généralement modifié, la plupart des pays tendant à réorienter graduellement leur politique dans le sens de la modération. Des mesures particulièrement importantes ont été appliquées en Allemagne et au Japon.

A supposer que les politiques actuellement en vigueur soient

**Tableau 2
Croissance du volume du PNB
des autres pays Membres**

Pourcentages de variation; estimations et prévisions

	Moyenne 1959-60 à 1970-71	Par rapport à l'année précédente		
		1971	1972	1973
Ensemble des sept grands pays	5.0	3.3	5.9	7 $\frac{1}{2}$
Australie ^a	5.0	4.1	2.0	7
Belgique	4.9	3.7	4.9	5 $\frac{1}{2}$
Pays-Bas ^a	5.3	4.5	4.5	5 $\frac{1}{2}$
Danemark ^a	4.8	3.8	4.6	5 $\frac{1}{2}$
Irlande	4.0	3.1	4.4	5
Autres pays du nord de la zone de l'OCDE ^{b c}	4.7	2.9	4.2	4 $\frac{3}{4}$
Autriche	4.9	5.6	6.4	6
Finlande ^a	5.2	2.5	5.6	6 $\frac{1}{2}$
Norvège ^a	5.0	5.5	4.3	4 $\frac{1}{2}$
Suède ^a	4.3	0	2.2	5
Suisse ^a	4.6	3.9	4.8	4
Autres pays du sud de la zone de l'OCDE ^b	6.8	6.2	7.5	7 $\frac{1}{4}$
Dont :				
Espagne	7.2	4.6	7.5	7
Total OCDE ^b	5.0	3.4	5.8	7 $\frac{1}{4}$
Dont :				
Europe ^b	4.9	3.4	4.3	6
CEE ^{b d}	4.8	3.2	3.9	6

a) PIB.

b) Pondérations et taux de change de 1970.

c) Y compris l'Islande.

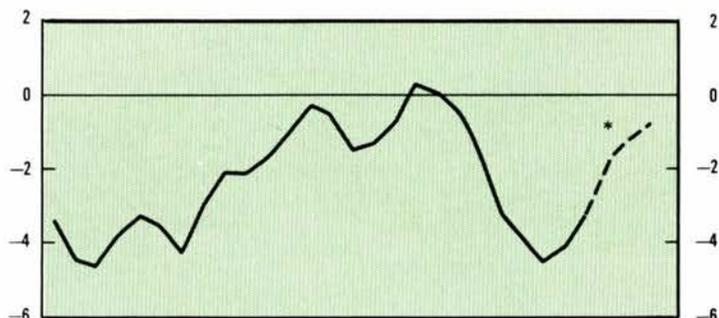
d) Y compris le Luxembourg.

A. ÉCARTS ENTRE LE PNB POTENTIEL ET LE PNB EFFECTIF

En pourcentage du PNB potentiel; chiffres corrigés des variations saisonnières

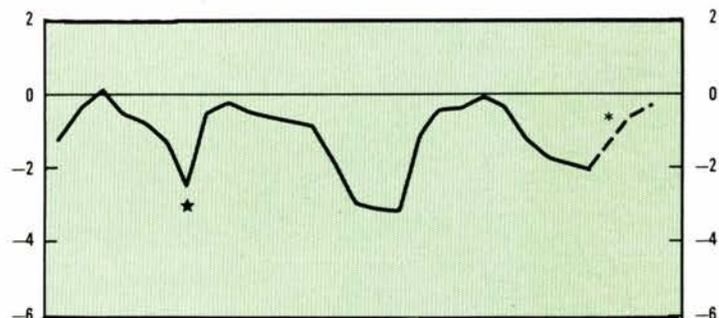
Pourcentage

OCDE TOTAL

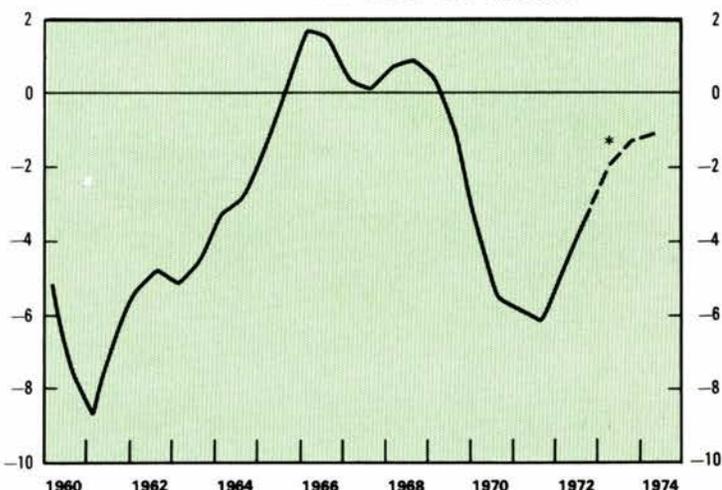


OCDE EUROPE

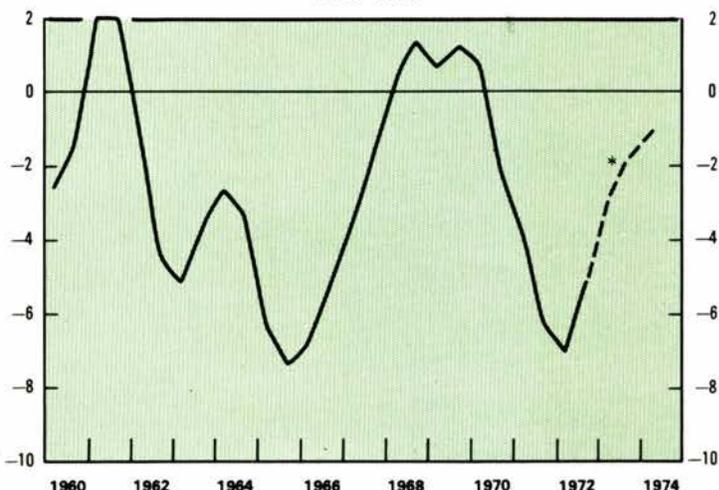
Pourcentage



OCDE AMÉRIQUE DU NORD



JAPON



* Prévisions

★ Influencé par un hiver rigoureux.

Tableau 3

Indicateurs du chômage dans certains pays de l'OCDE

En pourcentage de la population active civile; chiffres corrigés de variations saisonnières

	1970	1971	1972	1971		1972				Chiffres pour les trois derniers mois terminant en:
				T3	T4	T1	T2	T3	T4	
<i>Taux de chômage</i>										
Canada	5.9	6.4	6.4	6.4	6.4	6.1	6.1	6.7	6.7	5.4 mai
États-Unis	4.9	6.0	5.6	6.0	6.0	5.9	5.7	5.6	5.3	5.0 mai
Japon	1.3	1.3	1.4	1.3	1.6	1.3	1.3	1.5	1.7	1.4 fév.
Australie	1.1	1.3	1.9	1.4	1.6	1.7	1.8	2.1	1.9	1.6 mars
France	1.7	2.1	2.3	2.1	2.2	2.2	2.3	2.3	2.3	2.1 mars
Allemagne	0.5	0.7	1.0	0.8	0.8	0.8	1.0	1.0	1.0	0.9 avr.
Italie	3.1	3.1	3.6	3.1	3.2	3.4	3.6	3.8	3.7	3.5 mars
Royaume-Uni ^a	2.3	3.0	3.4	3.2	3.4	3.5	3.4	3.3	3.1	2.5 mai
Belgique	1.9	1.8	2.3	1.9	2.0	2.1	2.2	2.3	2.4	2.2 mars
Pays-Bas ^b	1.4	1.8	3.0	1.8	2.3	2.8	2.9	3.2	3.0	3.1 mai
Finlande	1.9	2.2	2.6	2.4	2.4	2.5	2.5	2.8	2.6	2.5 mai
Suède	0.9	1.5	1.7	1.6	1.8	1.8	1.7	1.7	1.8	1.7 mars
<i>Rapport : chômeurs/offres d'emploi non satisfaites</i>										
Japon	0.7	0.9	0.9	0.9	1.0	1.0	0.9	0.8	0.7	0.6 mars
Allemagne	0.2	0.3	0.5	0.3	0.4	0.4	0.5	0.5	0.5	0.4 mars
Royaume-Uni	2.2	4.2	4.3	4.6	5.2	5.5	4.7	4.2	3.2	2.3 mars
<i>Nombre de chômeurs (milliers)</i>										
Total OCDE ^c	7 279	8 664	8 933	8 799	9 023	9 006	9 052	9 089	8 682	7 912 mars
OCDE Europe ^c	2 149	2 498	2 843	2 577	2 731	2 783	2 907	2 944	2 793	2 349 mars

a) Grande-Bretagne.

b) Y compris l'emploi dans les programmes spéciaux du secteur public, en pourcentage des salariés.

c) A l'exclusion de l'Islande, du Luxembourg, de la Suisse, du Portugal et de la Turquie.

Sources : Pour les sources et méthodes voir l'Annexe technique.

Tableau 4
Prix à la consommation

Taux annuels de variation par rapport à la période précédente

	Moyenne 1959-60 à 1970-71	1971	1972	1972		Trois mois se terminant en avril 1973	
				I corr.	II corr.	corr.	n-corr.
Canada	2.6	2.9	4.8	4.4	5.6	7.6	7.8
États-Unis	2.8	4.3	3.3	3.2	3.4	7.9	7.8
Japon	5.7	6.1	4.5	3.2	5.9	16.4	17.6
Australie	2.7	6.1	5.8	5.5	4.9	9.6 ^b	8.7 ^b
France	4.1	5.5	5.9	5.1	7.8	4.0	4.1
Allemagne	2.8	5.2	5.8	4.9	7.5	6.8	9.4
Italie	3.9	4.8	5.7	5.0	8.2	12.7	12.8
Royaume-Uni	4.2	9.4	7.1	5.4	8.9	7.4	9.5
Belgique	3.0	4.3	5.5	4.9	6.8	6.5	7.1
Pays-Bas	4.4	7.6	7.8	7.5	7.6	5.1	9.4
Danemark	5.7	5.8	6.6	7.0	6.5	9.4 ^c	6.6 ^c
Irlande	4.7	8.9	8.7	8.2	8.9	18.2 ^b	16.8 ^b
Autriche	3.6	4.7	6.3	6.0	8.0	7.9	7.0
Finlande	5.0	6.1	7.4	5.4	8.8	10.7	11.3
Grèce	2.1	3.0	4.4	5.5	4.4	11.0	10.8
Norvège	4.4	6.2	7.2	7.0	8.6	7.6	9.8
Espagne	5.9	8.3	8.3	8.1	9.1	10.0	8.1
Suède	4.2	7.4	6.0	5.8	6.7	5.0	8.4
Suisse	3.4	6.6	6.7	6.7	6.9	10.9	9.2
OCDE total ^a	3.4	5.3	4.7	4.2	5.5	8.5	9.0
Dont :							
Alimentation ^a	3.3	4.3	5.4	4.7	6.9	17.4	19.3
Biens et services sauf alimentation ^a	3.5	5.6	4.5	4.2	4.9	5.9	5.6
OCDE Europe ^a	3.9	6.6	6.5	5.7	8.1	7.8	8.9
Dont :							
Alimentation ^a	3.7	6.0	7.1	5.9	9.6	9.8	11.4
Biens et services sauf alimentation ^a	4.1	6.9	6.2	5.6	7.1	6.7	7.3

^a) Pondéré par la consommation privée de 1970 aux taux de change de 1970.

^b) Février 1973 par rapport à novembre 1972.

^c) 1973 T1 par rapport à 1972 T4.

Note : corr. : corrigé des variations saisonnières; n-corr. : non corrigé des variations saisonnières.

maintenues et que les tendances observées se poursuivent, il est probable que l'expansion restera généralement forte dans l'ensemble de la zone de l'OCDE au cours des douze prochains mois, permettant de faire reculer davantage le chômage dans la plupart des pays, mais accusant un certain ralentissement par rapport aux taux exceptionnellement élevés enregistrés récemment. Les signes d'un retour de la croissance à un niveau plus normal sont plus manifestes en Amérique du Nord et au Japon qu'en Europe.

Le comportement récent d'indicateurs précurseurs tels que les nouveaux plans d'investissement, les nouvelles commandes et la durée hebdomadaire de travail donnent toutefois à penser que, jusqu'à la fin de 1973 au moins, la décélération ne sera guère marquée en Amérique du Nord; étant donné l'orientation actuelle des politiques, il est probable qu'en définitive l'expansion restera relativement forte en Amérique comme au Japon au premier semestre de l'an prochain. En Europe, le principal risque reste, semble-t-il, celui d'une expansion excessive de la demande et plusieurs pays pourraient être amenés à prendre de nouvelles mesures pour l'écarier. La grande exception à cette situation générale est l'Italie, où la reprise apparente de l'expansion enregistrée récemment doit être bienvenue. Autrement, d'ici au milieu de 1974, il est probable qu'il ne restera guère de capacités inutilisées, si tant est qu'il en reste, dans les pays de l'OCDE: d'où l'importance de revenir, de façon raisonnablement progressive, à des taux de croissance soutenables au cours des douze prochains mois.

On a vu s'exprimer récemment des doutes grandissants sur l'aptitude des Gouvernements à assurer à la croissance économique un profil raisonnablement harmonieux, en pratiquant ce qu'il est convenu d'appeler le « réglage de précision », c'est-à-dire en apportant en temps opportun les ajustements requis à la politique de régulation de la demande. Ce scepticisme, reflétant une réaction à la tendance antérieure à surfaire les possibilités du réglage de précision en général et de l'application souple de la politique budgétaire en particulier, se comprend parfaitement et pourrait même être salutaire, à condition de ne pas être poussé trop loin. Il est vrai, certes, que les problèmes rencontrés par les Gouvernements pour freiner l'évolution pro-cyclique des dépenses publiques au niveau des administrations locales restent importants dans beaucoup de pays; et, à tous les niveaux d'administration, la pression qui s'exerce en faveur d'une amélioration des services publics limite les possibilités d'ajustement du côté de la dépense. En outre, dans beaucoup de pays, l'action du côté des recettes pour freiner la progression de la demande se trouve gênée par les effets inflationnistes de la poussée fiscale: le relèvement des impôts indirects sur les biens de consommation fait monter le coût de la vie et accentue les revendications salariales et, dans certains pays, le relèvement des impôts sur le revenu des personnes physiques peut aussi se répercuter sur les salaires et les prix. La situation sociale et les institutions sont tellement variables d'un pays à l'autre que toute recommandation de caractère général concernant l'application d'une politique budgétaire anticyclique risque de n'avoir qu'une valeur limitée.

Néanmoins, il est probablement juste de dire que, du côté de la dépense, il existe des possibilités de régler le moment précis d'intervention des augmentations (les possibilités d'accroître l'efficacité réelle d'un niveau donné de dépenses publiques sont certainement considérables, mais cela déborde le cadre immédiat de la politique de stabilisation). Et quand, du côté des recettes, des mesures visant la consommation sont jugées inappropriées, il peut y avoir des possibilités d'action pour modérer la croissance des investissements (par exemple, en relevant les impôts sur les sociétés ou en appliquant des taxes d'une durée d'application limitée sur les biens d'investissement). Cela peut paraître malencontreux là où l'objectif est précisément d'augmenter les coefficients d'investissement ; mais, en bonne logique, des mesures temporaires exercent des effets temporaires et des dispositions visant à ajourner des décisions d'investissement peuvent fort bien être un moindre mal, lorsque l'augmentation des impôts sur la consommation risque d'aller à l'encontre du but recherché. En fait, étant donné que les dépenses d'investissement fixe ont tendance à être particulièrement soutenues vers la fin d'une phase de haute conjoncture, et que les tensions dans le secteur de la construction tendent généralement à gagner les autres secteurs de l'économie, une action visant à infléchir le cours des investissements pourrait fort bien, au stade actuel du cycle, constituer un moyen de stabilisation indiqué pour certaines économies.

Il existe aussi des possibilités de régler la demande par le biais de la politique monétaire. Le régime actuel de taux de change plus flexibles a quelque peu élargi les possibilités de recours aux restrictions monétaires. Pour être efficace, toutefois, l'action monétaire exigera que le niveau des liquidités des secteurs bancaire et non bancaire, actuellement très élevé dans beaucoup de pays, soit abaissé. Aussi longtemps que les mouvements des prix — effectifs et attendus — seront aussi amples qu'à présent, il faudra probablement que dans beaucoup de pays les taux d'intérêt nominaux dépassent substantiellement leur niveau traditionnel. Cela fait naturellement hésiter, notamment dans des secteurs sensibles tels que le logement, qui risquent de supporter une large part des restrictions. Toutefois, il est peu probable que l'on arrive à maîtriser comme il le faudrait l'expansion monétaire là où les taux d'intérêt sont très faibles, ce qui est encore le cas dans beaucoup de pays.

INFLATION

L'inflation, telle que la mesure l'évolution des prix à la consommation, a atteint un taux annuel voisin de 8 % au cours de la

période de trois mois qui s'est terminée en avril (Tableau 4), et les chiffres dont on dispose jusqu'à présent pour le mois de mai ne sont guère encourageants. La plupart des pays de l'OCDE se situent aux alentours de ce taux moyen et l'Amérique du Nord et l'Europe n'avaient guère à s'envier ces temps derniers.

Au Japon, les résultats ont été nettement pires que la moyenne et, à l'intérieur de l'Europe, il en est allé de même pour l'Italie, l'Irlande, la Finlande, la Grèce, l'Espagne et la Suisse. Le taux d'inflation aurait encore été plus élevé si certains pays n'avaient bénéficié de l'effet de mesures temporaires très exceptionnelles destinées à freiner la hausse des indices de prix, comme le blocage des prix au Royaume-Uni et l'abaissement de la taxe à la valeur ajoutée en France (Tableau 5). D'après les prévisions du Secrétariat, il est peu probable que les politiques des Gouvernements, telles qu'on les connaît actuellement, puissent provoquer un ralentissement généralisé de la hausse des prix avant l'an prochain et, même au premier semestre de 1974, la hausse des prix dans la plupart des pays dépassera encore au moins de moitié la moyenne observée en plus longue période. En faisant ces prévisions, le Secrétariat a supposé que la tendance ascendante des prix des produits alimentaires et des matières premières s'infléchirait quelque peu. Il a aussi supposé, comme on l'a vu plus haut, que la progression de la demande accuserait un certain ralentissement par rapport à son rythme actuel et que les pays n'auraient pas à faire face à de fortes pressions de la demande globale. Si cette dernière hypothèse se révélait fautive, même les présentes prévisions pécheraient alors par optimisme. Ainsi, tout donne à penser que l'accélération de l'inflation qui s'est amorcée en 1969-70, se sera étendue — en s'accroissant encore dans bien des cas — sur une période de quatre ans ou plus. Quelle que soit la correction que l'on puisse être en droit de faire pour éliminer l'incidence des séries successives de facteurs spéciaux (censés ne pas se renouveler) qui ont accéléré le rythme de la hausse des prix au cours de cette période, on ne peut s'empêcher de penser que, faute d'une action très vigoureuse — et intéressant un grand nombre de pays — l'inflation pourrait bien se poursuivre pendant un certain temps à un rythme proche de celui observé récemment. On a avancé que la plupart des Gouvernements se seraient faits à l'idée d'accepter des taux d'inflation plus élevés que ceux qui étaient jugés tolérables dans le passé. Bien au contraire, suivant leurs propres déclarations (2), les Gouvernements accordent une haute priorité à la réduction

(2) Voir le communiqué approuvé par le Conseil de l'OCDE réuni au niveau ministériel le 8 juin 1973.

Tableau 5
Indice de prix implicites
du PNB

Taux annuels de variation
désaisonnalisés
Estimations et prévisions

	Moyenne 1959-60 à 1970-71	Par rapport à l'année précédente			Par rapport au semestre précédent				
		1971	1972	1973	1972		1973		1974
					I	II	I	II	I
Canada	3.0	3.1	4.6	5½	5.0	4.7	6	5¾	5¾
États-Unis	2.8	4.7	3.0	..	3.4	2.4	5¼
Japon ^a	4.8	4.6	4.9	7½	3.4	7.3	6¾	9¼	4¾
France ^b	4.4	5.4	5.7	6¼	5.0	7.5	5½	6½	6¼
Allemagne	3.6	7.7	6.1	6¾	5.1	5.4	7¼	7¼	7¼
Italie	4.4	6.5	6.0	11	6.0	7.8	13¼	9½	7
Royaume-Uni ^b	4.2	8.9	6.7	6½	5.5	7.9	6¼	6	5
Total des pays ci-dessus ^{c d}	4.2	6.2	5.7	7¼	4.8	6.8	7¼	7½	6
Autres pays de l'OCDE ^c	4.3	7.5	7.9	8
Total OCDE ^{c d}	4.2	6.5	6.2	7¼
Dont : Europe ^c	4.3	7.3	6.7	7½

^a) Non désaisonnalisé.

^b) Indice de prix implicites du PIB.

^c) Pondération et taux de change de 1970.

^d) A l'exclusion des États-Unis.

du taux de hausse des prix et ne sont nullement résignés à voir se poursuivre l'inflation à un rythme qui puisse ressembler à celui qui a été observé récemment.

Il y a sans doute davantage lieu de craindre que les Gouvernements n'aient de plus en plus de mal à adopter des mesures de stabilisation, pour la simple raison que leurs propres mandants — aussi bien les consommateurs, les ouvriers et les employés que les entreprises — commencent à se lasser de ce problème dont on a tant parlé et au sujet duquel on semble en réalité avoir fait si peu de chose. L'habitude peut engendrer l'indifférence et conduire l'opinion publique à décider qu'au lieu de soutenir des politiques gouvernementales qu'elle soupçonne inadaptées, il vaut mieux s'appliquer au jeu (qui en définitive ne peut être qu'illusoire) qui consiste à garder un temps d'avance sur les voisins. Ce genre d'attitude pourrait avoir, pour des sociétés démocratiques avancées, des conséquences regrettables. Il est sérieusement à craindre que, dans ce genre de sociétés, lorsque le taux d'inflation menace de doubler, une accélération progressive ne s'installe du fait que les anticipations des divers groupes économiques deviennent trop fortes et trop généralisées pour pouvoir être effectivement maîtrisées. Or, des taux d'inflation élevés (probablement même lorsqu'ils ne s'accroissent pas) introduisent dans les structures des revenus et de la richesse des distorsions qui non seulement sont injustes mais qui engendrent aussi des tensions sociales permanentes d'un type que les pays de l'OCDE sont mal équipés pour combattre.

On peut aussi craindre à juste titre que, même si les Gouvernements ne sont pas résignés à accepter des taux d'inflation plus élevés que par le passé, ils ne soient pas très sûrs des moyens à utiliser. Dans un certain nombre de pays, les politiques restrictives de régulation de la demande appliquées en 1970-71 ont entraîné des récessions qui sont allées au-delà de « l'accalmie » que ces politiques étaient censées produire. La relation d'interdépendance entre l'inflation et le chômage s'est révélée plus défavorable qu'on ne l'avait antérieurement prévu, la détente sur les prix a été limitée dans la plupart des cas, et presque toujours de courte durée. La régulation de la demande restera probablement — et en fait nécessairement — un instrument important pour assurer une stabilité raisonnable des prix puisque, lorsque la demande devient excessive, la bataille est perdue ; mais il est vraisemblable que les Gouvernements chercheront, de façon de plus en plus pressante, des mesures propres à com-

pléter efficacement son action. Ils chercheront sans nul doute à activer la mise en œuvre de dispositions visant à renforcer la concurrence intérieure et extérieure, à modérer les tendances inflationnistes venant des secteurs protégés, et à mettre au point ce que l'on a appelé des politiques de régulation de l'offre. Les efforts déployés dans ces diverses directions seront sans nul doute payants, mais il est à peu près certain qu'ils seront lents à se faire sentir. Il se pourrait, en outre, que les Gouvernements en viennent — ou en reviennent — de plus en plus à des méthodes plus directes de modération des coûts et des prix.

Aucune des variantes connues de ces méthodes n'est gratuite, mais les coûts respectifs doivent en être pesés de façon à choisir le moindre mal. Les mesures de détaxation ou de subvention visant à réduire les tensions sur les prix des produits alimentaires et d'autres produits sensibles qui pèsent lourdement dans le coût de la vie et influencent donc fortement les négociations de salaires, sont très onéreuses : une fois adoptées, elles sont difficiles à supprimer et, dans une situation de haut niveau d'emploi elles doivent être accompagnées d'autres mesures destinées à freiner la demande, si l'on veut éviter la surchauffe. Les contrôles réglementaires des prix et des salaires se payent par une diminution de l'efficacité économique. Néanmoins, les expériences actuellement en cours dans ce domaine seront suivies avec intérêt et, bien que la pratique à ce jour en soit limitée, certaines des conditions de leur succès commencent déjà à apparaître clairement.

L'un des enseignements que l'on peut tirer de l'expérience passée de la politique des prix et des revenus est que la recherche d'objectifs trop ambitieux dans ce domaine va à l'encontre du but recherché : en voulant, en trop peu de temps, faire passer la hausse des prix de taux très élevés à des taux très bas, ou ramener brutalement l'augmentation des salaires nominaux à une norme de productivité déjà largement dépassée, on risque de discréditer toute la stratégie. Une autre chose à retenir est que la suppression des contrôles constitue une phase critique qui doit être menée avec beaucoup de prudence — voir à cet égard le cas des Etats-Unis, où après le passage à la Phase III, on est revenu temporairement à une nouvelle Phase I. Un troisième enseignement, applicable à tous les pays sauf les plus grands, est que si les taux de change ne sont pas suffisamment souples, il est difficile pour une économie ouverte sur l'extérieur de faire beaucoup mieux que la tendance générale. Enfin,

Tableau 6

Balances des opérations courantes

Chiffres corrigés des variations saisonnières

I. EN MILLIARDS D'UNITÉS DE DTS

	1971	1972	1973	1972		1973		1974 I
				I	II	I	II	
Canada	0.40	-0.54	-0.50	-0.30	-0.23	-0.15	-0.35	-0.30
États-Unis	-2.75	-7.35	-4.60	-4.25	-3.11	-1.95	-2.65	-1.90
Japon	5.68	6.13	4.00	2.84	3.29	1.75	2.25	1.70
Australie	-0.88	0.31	0.40	0.02	0.29	0.30	0.10	-0.05
France ^a	0.51	0.25	0.80	0.15	0.10	0.35	0.45	0.60
Allemagne	0.17	0.38	0.75	0.01	0.37	0.40	0.35	0.15
Italie ^b	1.98	2.36	1.65	1.63	0.73	0.55	1.10	1.45
Royaume-Uni	2.51	0.07	-1.40	0.42	-0.35	-0.75	-0.65	-0.60
Belgique-Luxembourg ^c	0.45	1.20	1.40	0.40	0.80	0.65	0.75	0.75
Pays-Bas	-0.17	0.97	0.90	0.46	0.51	0.40	0.50	0.55
Autres pays de la CEE	-0.62	-0.15	-0.30	0	-0.15	-0.20	-0.10	-0.20
Autres pays du nord de la zone OCDE	-0.71	-0.05	0.15	0	-0.05	0.05	0.10	-0.05
Autres pays du sud de la zone OCDE	0.66	0.85	0.80	0.52	0.33	0.40	0.40	0.40
Total OCDE	7.25	4.40	4	1.90	2.50	1$\frac{3}{4}$	2$\frac{1}{4}$	2$\frac{1}{2}$
<i>Pour mémoire :</i>								
CEE élargie	4.85	5.05	3.85	3.05	2.00	1.45	2.40	2.70

a) Transactions avec l'ensemble du monde.

b) A l'exclusion de l'or non monétaire et ajusté par le Secrétariat de l'OCDE pour tenir compte de la sous-évaluation des exportations nettes de services à partir de 1972.

c) Estimations du Secrétariat sur la base des transactions.

le succès d'une politique des prix et des revenus dépend de la conviction avec laquelle l'opinion publique en accepte la nécessité.

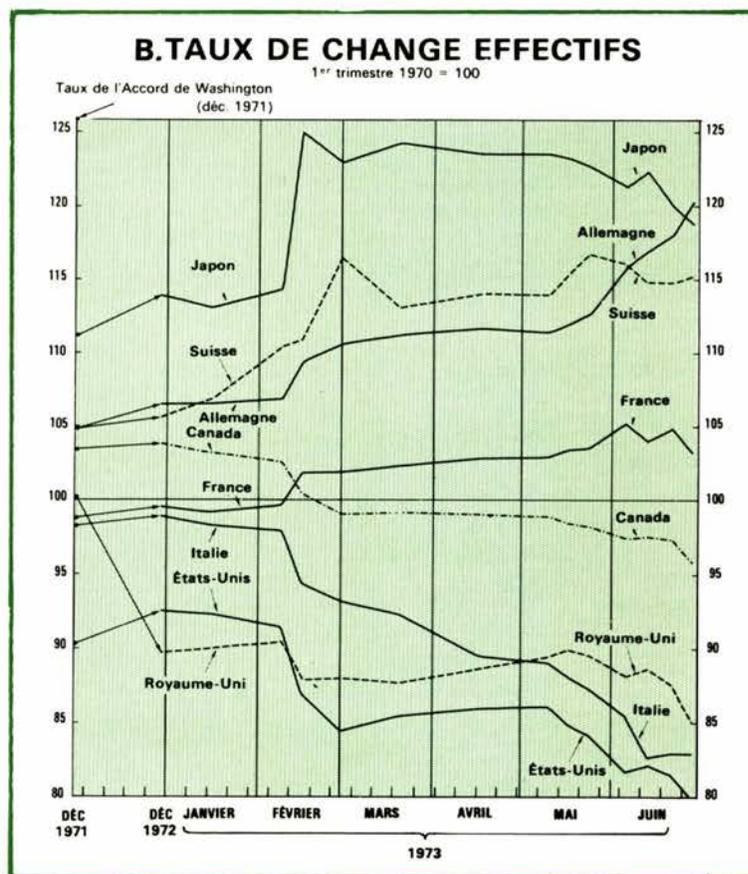
PROBLEMES MONETAIRES INTERNATIONAUX

La mise en œuvre des stratégies visant à assurer une configuration plus stable des balances des paiements intervient maintenant dans un contexte monétaire international transformé. En mars dernier, dix-neuf mois après la suspension officielle de la convertibilité-or, beaucoup de pays ont renoncé à essayer de maintenir des taux de change fixes par rapport au dollar. Plusieurs membres de la CEE, rejoints par la Norvège et la Suède, laissent flotter leur monnaies de concert par rapport au dollar mais maintiennent entre eux des taux fixes ; trois mois après le début de cette expérience, il s'est révélé nécessaire de réévaluer la monnaie allemande par rapport à celles des autres participants. Tous les autres taux importants flottent plus ou moins librement. A la réouverture des marchés des changes, le 19 mars, la dévaluation effective du dollar des Etats-Unis par rapport aux parités en vigueur avant les Accords de Washington s'établissait au total à quelque 15 % et, sur cette même base, le sterling et la lire accusaient des dévaluations effectives d'environ 12 et 7 % respectivement. De l'autre côté, la réévaluation effective du yen se montait alors en tout aux environs de 24 % et celles de la Suisse et de l'Allemagne à 13 et 11 % respectivement. Pour le Canada et les autres membres du « serpent » européen, les variations effectives étaient faibles.

Des modifications de taux de change de cet ordre devraient suffire, avec le temps, à faire disparaître les principaux déséquilibres dans les balances courantes des grands pays. Dès le second semestre de 1972, certains indices permettaient de penser que le réaligement de Washington commençait à exercer ses effets sur les balances commerciales, en termes réels, des trois principaux participants — les Etats-Unis, le Japon et l'Allemagne. Les ajustements intervenus en février-mars ont en gros doublé les modifications effectives des monnaies de ces trois pays. Ces derniers mois, des évolutions encourageantes dans le sens de l'équilibre se sont produites aux Etats-Unis et au Japon. Le déficit commercial des Etats-Unis, qui s'établissait encore au taux annuel de 6 3/4 milliards de dollars au quatrième trimestre de 1972, s'est trouvé réduit de près de moitié au premier trimestre de 1973, et pour les mois d'avril et mai combinés la balance commerciale a été pratiquement équilibrée. L'excédent commercial du Japon a été ramené d'un taux annuel de 9 milliards de dollars au quatrième trimestre de 1972 à 6 milliards pour les cinq premiers mois de 1973. Dans l'un et l'autre cas, des facteurs spéciaux ont joué — très fortes exportations agricoles aux Etats-Unis et importations exceptionnelles de produits de base au Japon — et l'on ne peut s'attendre à voir ces progrès se poursuivre à de semblables cadences. Compte tenu de cela, toutefois, les prévisions présentées dans le Tableau 6 font apparaître un progrès régulier sur la voie d'une meilleure configuration des balances courantes.

Il serait prématuré de porter un jugement définitif sur les effets des taux de change flottants, mais on peut néanmoins examiner certains des éléments qu'il faudra sans doute faire entrer en ligne de compte. Comme l'indique le Graphique B, l'évolution des taux de change effectifs depuis la mi-mars se traduit par une appréciation significative du deutschemark (environ 9 % à la fin de juin) et une dépréciation substantielle de la lire italienne ainsi que, dans une moindre mesure, du dollar des Etats-Unis. Une évolution quelque peu surprenante a été la dépréciation du yen japonais, résultant pour l'essentiel de la persistance de fortes sorties de capitaux.

Si l'on en juge par les commentaires de l'opinion publique, nombreux sont ceux qui estiment que les mécanismes de flottement ont donné des résultats modérément satisfaisants. Parmi les arguments avancés, on relève ceux-ci :



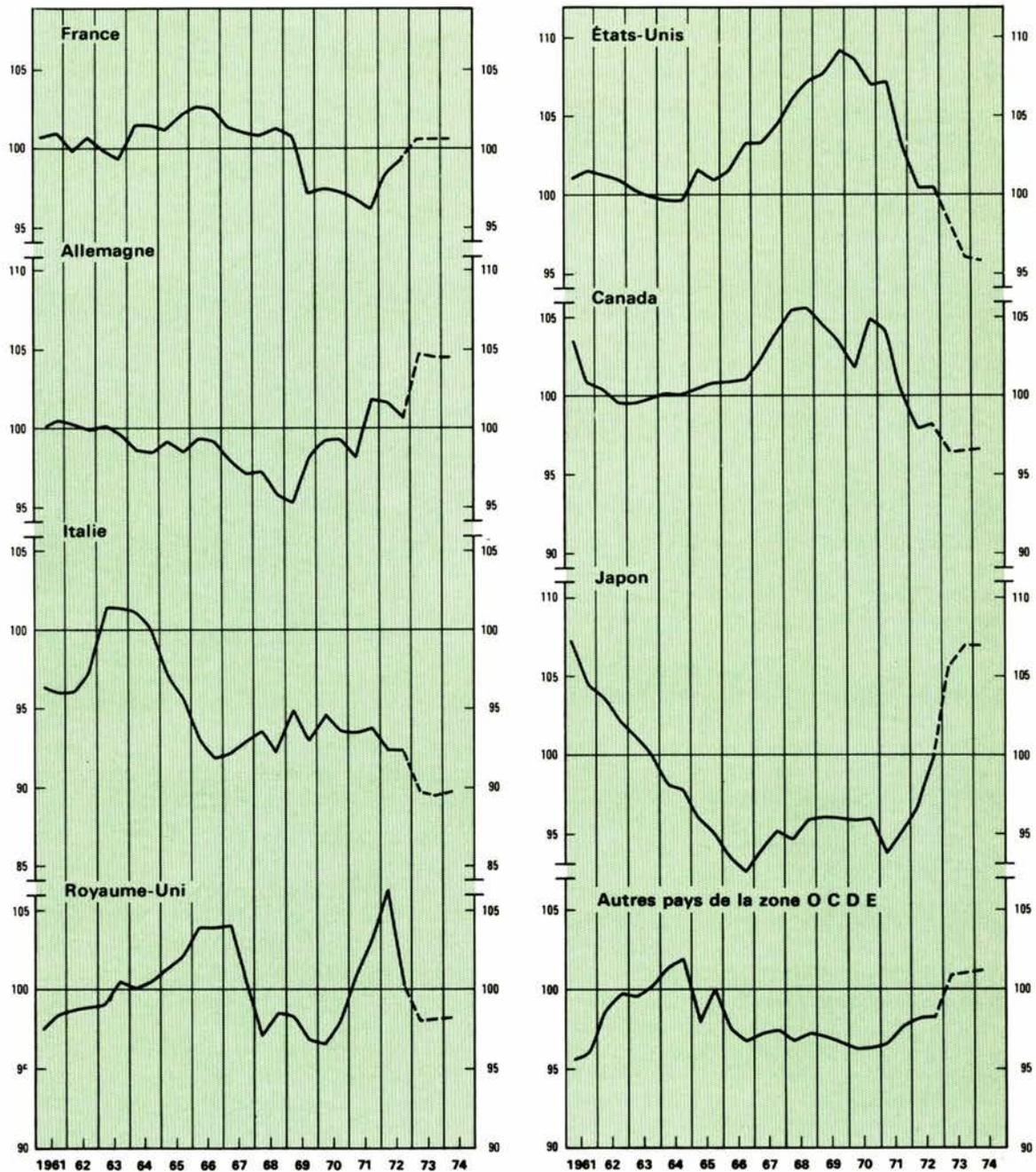
- sans le flottement, les désordres intervenus en mai auraient presque certainement déclenché une « crise monétaire » classique, qui aurait entraîné la fermeture des marchés des changes ;
- avec le flottement, les pays ont acquis un peu plus de latitude dans l'emploi de la politique monétaire pour les besoins de la stabilisation intérieure ;
- le commerce paraît s'être habitué au mécanisme des taux flottants sans trop de difficultés ;
- il n'y a guère eu de récriminations de la part des exportateurs dans les pays dont la monnaie flotte en hausse, ni de la part des importateurs ou des consommateurs dans les pays dont le taux de change a baissé.

D'autres commentateurs se déclarent préoccupés par le fait que, jusqu'à présent, les taux de change ont généralement évolué de telle manière que la spéculation est demeurée à sens unique ; les réactions techniques qui ont suivi les réactions de grande ampleur n'ont généralement pu annuler celles-ci qu'en partie. Et si la plupart des variations effectives ont été faibles, certaines — en particulier celles du deutschemark et de la lire — ne l'ont pas été. On peut craindre que pour l'instant les effets du système ne soient en partie masqués, en raison de l'expansion exceptionnelle que connaît actuellement la zone de l'OCDE, et qu'ils ne se manifestent pleinement plus tard. Puis, d'après ce même point de vue, il pourrait y avoir un risque de « surcorrection » des taux, étant donné que les modifications de taux de change commencent par exercer des effets pervers sur les balances courantes et que, de façon générale, leurs effets sur les volumes des échanges ne se manifestent pleinement qu'avec un décalage substantiel dans le temps. L'évolution divergente des monnaies jugées « fortes » par le marché et des monnaies jugées « faibles » pourrait, d'après certains, en venir à se perpétuer d'elle-même en raison de l'incidence que les modifications de taux de change exercent (par le biais des prix à l'importation) sur les niveaux intérieurs des coûts et des prix.

Pour ceux qui mettent en doute le bon fonctionnement des mécanismes de flottement, il reste à savoir si, dans les circonstances actuelles, il existe une quelconque solution de rechange. Au cours de la décennie écoulée, les interventions massives et

C. PRIX RELATIFS A L'EXPORTATION DES PRODUITS MANUFACTURÉS

Indices (1), 1963 = 100; en dollars É.-U.



1. Indice des valeurs moyennes à l'exportation du pays considéré divisé par l'indice pondéré des valeurs moyennes à l'exportation des pays concurrents.

les opérations de soutien entreprises pour défendre des taux de change fixes, ont généralement été vaines en fin de compte. La situation actuelle est peut-être différente en ce sens que les responsables économiques des grands pays sont en général d'accord pour reconnaître que la structure des taux de change qui est apparue au mois de mars de cette année est « à peu près juste » ; la plupart des taux qui ont été défendus avec le plus de vigueur dans le passé étaient très manifestement « faux ». A cela on peut toutefois opposer que, devant le manque de confiance chronique qui règne actuellement sur les marchés des changes, il ne sera peut-être pas facile à court terme de persuader les opérateurs d'accepter le consensus officiel ; l'expérience du deutschemark au mois de juin ne manque sans doute pas d'intérêt à cet égard.

Le flottement a dans une certaine mesure fait disparaître ce que l'on considérait traditionnellement comme la « contrainte de la balance des paiements ». Dans la mesure où cela permet aux

pays de mener une politique de régulation de la demande suffisamment expansionniste avec plus de permanence que le système de taux de change fixes ne le permettait parfois, il faut sans nul doute s'en féliciter. Dans la mesure où, dans un monde inflationniste, une incitation à la prudence se trouve ainsi rejetée, il faut le regretter. Peut-être importe-t-il plus de se rendre compte qu'en fait le flottement ne libère pas complètement les pays des contraintes économiques extérieures. Pour ce qui était un « pays déficitaire » la contrainte créée par une perte de réserves se trouve remplacée par la pression que la dépréciation du taux de change exerce sur les prix. Et si, dans un système de flottement, les « pays excédentaires » sont à courte échéance à l'abri d'accroissements excessifs de leurs agrégats monétaires intérieurs et peuvent voir s'atténuer quelque peu le problème de l'inflation, cela peut être au prix d'un amenuisement des bénéfices et, faute d'action intérieure compensatrice, d'un abaissement du niveau d'activité.

L'ECONOMIE de la Nouvelle-Zélande est actuellement en pleine expansion. La balance des paiements est saine et la croissance n'est plus freinée par la nécessité de conserver des devises, comme cela a été le cas pendant une grande partie de la dernière décennie. Sur le plan intérieur, la population active, grossie par une forte immigration, augmente d'environ 3 % par an. Il semble, sur la base de l'expérience passée, que le rythme de croissance économique pourrait dépasser 5 % pour l'année 1973-74.

La Nouvelle-Zélande continue à être largement tributaire des recettes d'exportation, mais ne les tire plus essentiellement d'une gamme étroite de produits primaires. Si elles conservent une importance vitale pour la Nouvelle-Zélande, les exportations traditionnelles — beurre, fromage, laine et viande de mouton — ne représentent plus aujourd'hui que la moitié du total des recettes d'exportation. Il y a dix ans elles représentaient 70 % du total des exportations.

Outre qu'elle exporte des produits nouveaux la Nouvelle-Zélande a trouvé de nouveaux débouchés sur les marchés extérieurs. Le commerce extérieur, s'appuyant sur une base beaucoup plus large, s'en trouve moins vulnérable.

Les industries primaires sont également en cours de diversification, et il est fait une plus grande place à la production de bœuf. Les cours peu élevés et la sécheresse ont ralenti l'expansion des secteurs de l'élevage des moutons et des produits laitiers à la fin des années 60 et au début des années 70. Les cours très élevés de la laine cette saison devraient entraîner un nouvel essor de la production de laine et de viande de mouton. Le rythme d'expansion de l'industrie laitière est plus difficile à évaluer, étant donné le caractère incertain des débouchés qui s'offrent aux produits laitiers néo-zélandais.

La nature des investissements dans l'industrie manufacturière s'est modifiée ces dernières années avec la création d'un certain nombre d'industries manufacturières élaborées orientées vers l'exportation, d'une fonderie d'aluminium notamment, et un développement marqué des industries du bois. La plupart des industriels se tournent maintenant de plus en plus vers les marchés extérieurs et les exportations de produits manufacturés augmentent rapidement.

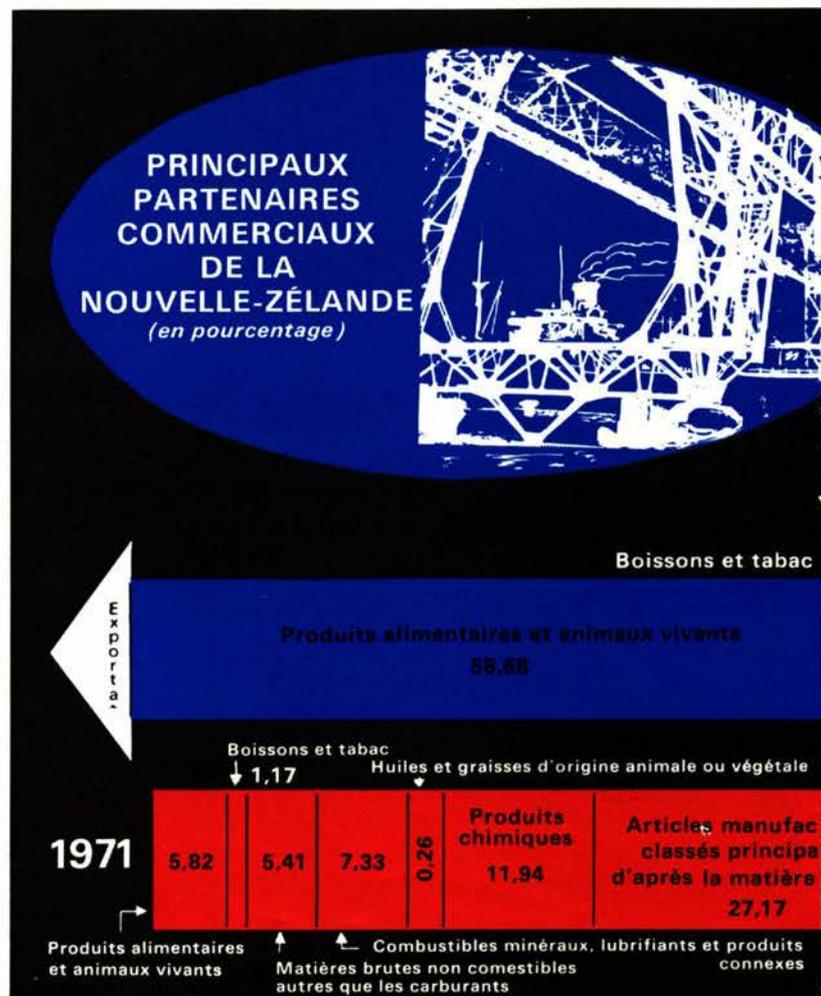
LE COMMERCE EXTÉRIEUR

Le commerce de la Nouvelle-Zélande reposait naguère sur une gamme étroite de produits agricoles écoulés sur un nombre limité de marchés.

La nation néo-zélandaise moderne a eu des liens économiques très forts avec le Royaume-Uni au cours de son premier siècle d'existence. Les deux pays ont jugé bon pendant de nombreuses années de ne rien changer à cette situation ; la Nouvelle-Zélande, où les conditions naturelles permettaient une production très rentable de viande et de produits laitiers, est devenue un important fournisseur du marché britannique et, pendant de nombreuses années, aucun des deux pays n'a trouvé de raison pour revenir sur cet arrangement.

Jusqu'à la seconde guerre mondiale, plus de 80 % des exportations néo-zélandaises étaient destinées au Royaume-Uni. La proportion a cependant commencé à diminuer à partir du milieu des années 40, pour tomber à moins de 50 % aux alentours de 1963. Elle est aujourd'hui d'environ 30 %. Dans le même temps, la proportion des exportations à destination de l'Australie, des Etats-Unis et du Japon en particulier a commencé à augmenter. Le Royaume-Uni n'en reste pas moins le seul marché important sur lequel la Nouvelle-Zélande puisse écouler deux de ses principaux produits d'exportation — le beurre et la viande d'agneau — et il est capital pour l'économie néo-zélandaise que le marché britannique reste ouvert à ces produits.

Les sources d'importation de la Nouvelle-Zélande se diversifient



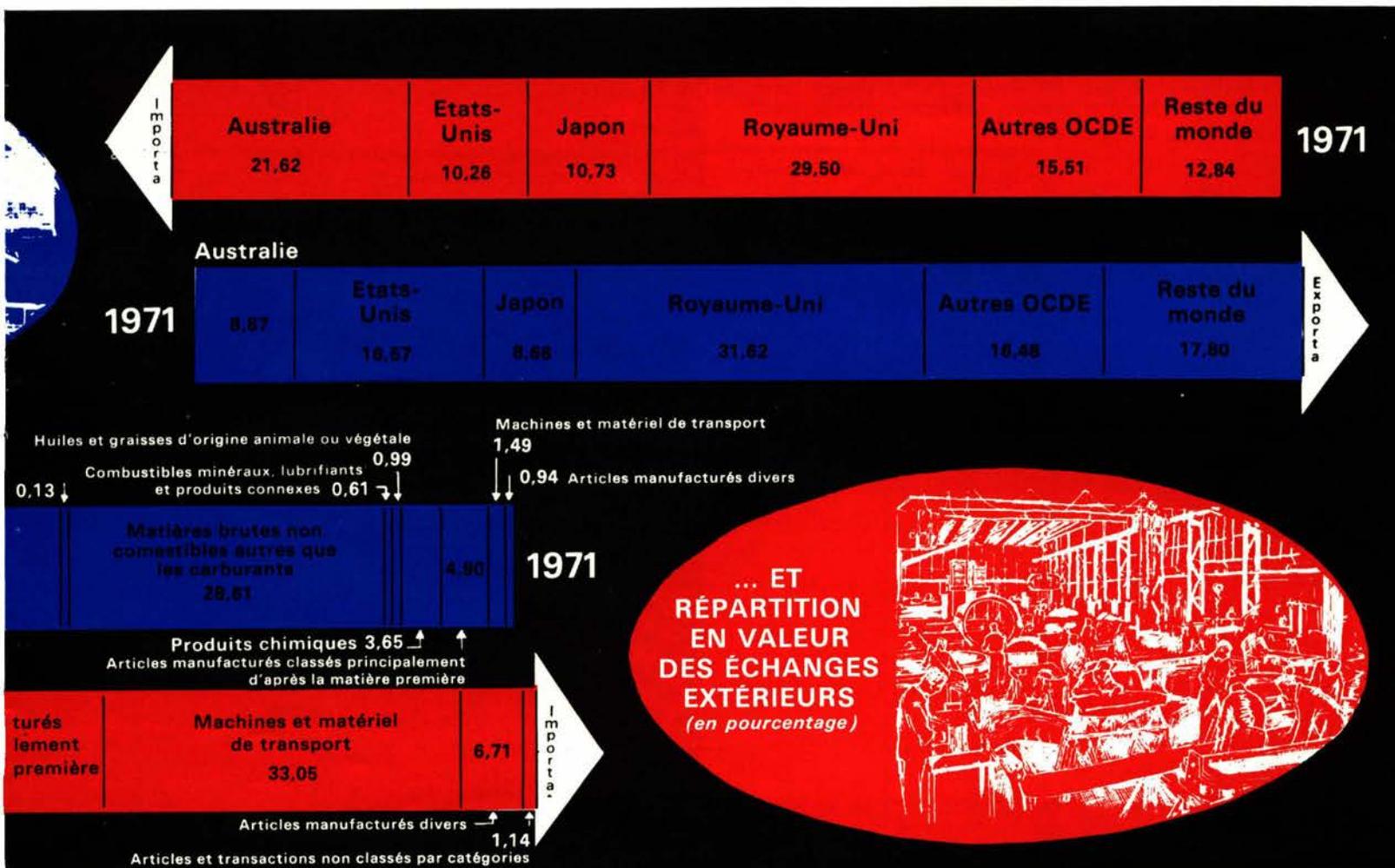
également. Aujourd'hui, moins de 30 % des importations néo-zélandaises viennent du Royaume-Uni, alors que la proportion atteignait 60 % en 1950. L'Australie, le Japon et les Etats-Unis fournissent actuellement à eux trois plus de 50 % des importations.

Pour des raisons géographiques et culturelles, les liens économiques avec l'Australie sont importants pour la Nouvelle-Zélande et ces relations se sont trouvées encore renforcées depuis la signature en 1966 de l'Accord de Libre Echange entre la Nouvelle-Zélande et l'Australie. Chacun de ces deux pays est désormais le principal débouché des exportations de produits manufacturés de l'autre et un grand effort est fait des deux côtés pour encourager les échanges, avantageux pour les deux pays. Plus de 50 % des échanges dans les deux sens entrent aujourd'hui dans le cadre de l'accord de libre échange et la liste des produits échangés s'allonge chaque année.

Depuis la seconde guerre mondiale, la Nouvelle-Zélande s'efforce de développer ses industries secondaires, mais les efforts pour diversifier aussi bien les produits que les débouchés ont reçu une impulsion particulière depuis le début des années 60, avec les démarches du Royaume-Uni pour entrer à la CEE puis son entrée même dans la Communauté.

L'expansion très rapide de l'industrie manufacturière néo-zélandaise répond donc à la fois à l'expansion du marché intérieur et à la nécessité d'accroître les exportations de produits manufacturés dans un but de diversification. Si les produits primaires sont sans aucun doute appelés à rester la principale source de revenus à l'exportation, on prévoit une progression très marquée des exportations de produits manufacturés. Actuellement, les premiers représentent plus de 80 % des recettes en devises et les produits forestiers 6 %.

Comme elle reste tributaire de ses exportations de produits agri-



... ET RÉPARTITION EN VALEUR DES ÉCHANGES EXTÉRIEURS (en pourcentage)



coles, la Nouvelle-Zélande a critiqué ouvertement les distorsions que causent dans les échanges agricoles mondiaux les programmes de soutien des prix encourageant la production agricole non compétitive, l'écoulement à perte des excédents qui en résulte et, d'une façon générale, les obstacles aux échanges de produits agricoles.

En raison de la dépendance de la Nouvelle-Zélande vis-à-vis du marché britannique, en particulier pour les produits laitiers et la viande d'agneau, les autorités ont dû faire valoir avec vigueur leur position au moment des démarches du Royaume-Uni pour entrer dans la CEE. Au mois de juin 1971, le Royaume-Uni et la Communauté sont parvenus à un accord sur les modalités d'une disposition spéciale relative aux importations au Royaume-Uni de beurre et de fromage néo-zélandais, après l'entrée de ce pays dans le Marché Commun ; cette disposition a été incorporée au Protocole 18 du Traité d'Accession. Elle prévoit l'importation de quantités décroissantes de beurre et de fromage jusqu'en 1977. Rien n'est prévu pour les importations de fromage après cette date, mais la situation sera réexaminée en 1975 pour voir comment proroger l'accord relatif au beurre, compte tenu des conditions qui prévaudront alors.

Le commerce extérieur revêt une importance relativement plus grande en Nouvelle-Zélande que dans la plupart des autres pays. Bien qu'il y ait des pays où les exportations représentent une proportion plus grande du PNB qu'en Nouvelle-Zélande (20 % environ), le fait que la valeur intérieure des exportations néo-zélandaises soit très élevée signifie que la dépendance réelle du pays à l'égard des échanges est probablement beaucoup plus grande que celle de nombreux pays où le rapport exportations/PNB est plus élevé.

En Nouvelle-Zélande, les possibilités de développer la production agricole, et donc les exportations, sont très grandes. Le

principal obstacle est l'absence de débouchés sur les marchés extérieurs. Par ailleurs les possibilités qu'a la Nouvelle-Zélande d'augmenter les recettes tirées des exportations de produits manufacturés sont limitées par de nombreux facteurs, dont le coût relativement élevé de l'importation de matériel et de matières premières pour la fabrication de la plupart de ces produits n'est pas le moindre.

Les Gouvernements successifs ne s'en sont pas moins efforcés de créer un climat économique encourageant le développement et l'expansion du secteur secondaire. Dans un monde où le commerce de produits agricoles semble devoir rester soumis à certaines limitations, la Nouvelle-Zélande doit protéger ses intérêts commerciaux en développant ses propres industries, à la fois pour réduire les importations et pour élargir la gamme de ses exportations. Malgré les difficultés auxquelles se heurte le pays, il tire sa force d'une population active instruite et d'une longue tradition d'esprit d'invention et d'aptitude au changement, à l'adaptation et à l'improvisation.

EXPORTATIONS

Agriculture

- La Nouvelle-Zélande exporte trois grandes catégories de produits agricoles — la viande, la laine et les produits laitiers et également des cuirs, des peaux, des boyaux pour saucisses, du lait en poudre et en conserve, de la caséine et du suif qui, bien que moins importants, tiennent malgré tout une certaine place.
- Autres produits primaires : le poisson, l'huile de poisson, les semences, le miel, les pommes, les poires et les légumes congelés et en conserve.

Traitement de matières premières agricoles

- Industries alimentaires, comme la congélation et la mise en conserve de la viande ; beurre, fromage et autres produits laitiers ; conservation des fruits et légumes ; aliments pour le bétail et autres préparations alimentaires.
- Laine utilisée pour la fabrication de tapis, laine filée, tissus, carpettes, couvertures et peignés de laine.
- Tannage, corroyage et finition des cuirs et peaux, articles de voyage, sacs et autres articles de maroquinerie.
- Chaussures, vêtements et articles textiles travaillés.

Forêts

- Grumes, planches pour le bâtiment, copeaux, pâtes et papiers, contreplaqué et bois de placage.

Autres produits manufacturés

- Engrais, fil de fer, machines, matériel, produits chimiques en bombes, insecticides.
- Matériaux, éléments et articles pour maisons en bois, et maisons en bois entièrement préfabriquées.
- Inventions comme le bateau « à réaction », les bateaux de plaisance à coque en béton, une fraiseuse pour métaux fonctionnant à grande vitesse, des chariots élévateurs, des transporteurs à bande, des machines à enfoncer les pieux.
- Une aciérie alimentée par de la ferraille ; et une aciérie exploitant les gisements de sables ferrugineux.
- L'industrie des produits de l'aluminium : quincaillerie, articles de cuisine, pièces estampées, embouties ou moulées.
- Fabrication, à partir d'aciers inoxydables importés, de réservoirs, cuves et autre matériel destiné à l'industrie laitière.

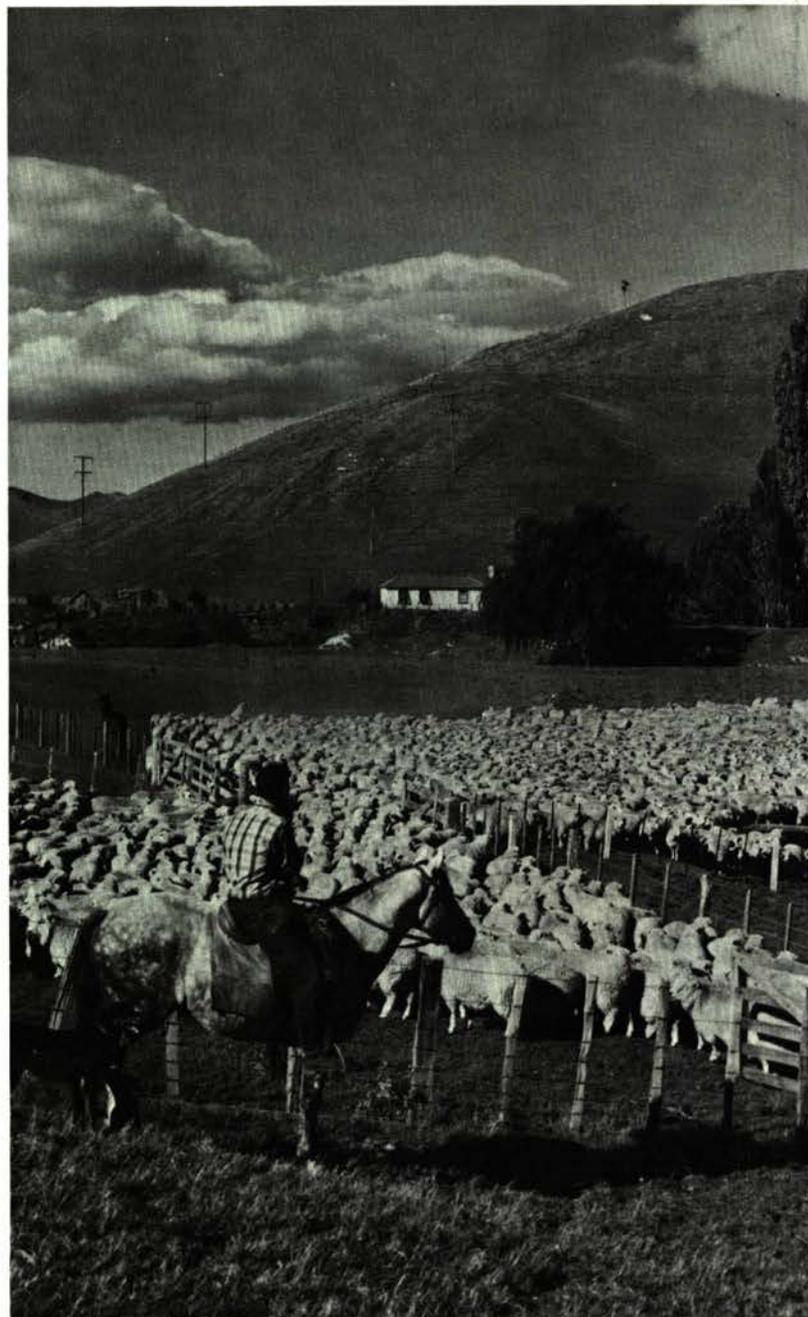
L'AIDE EXTÉRIEURE

L'aide extérieure de la Nouvelle-Zélande a toujours porté et continuera à porter essentiellement sur l'Asie et le Pacifique. Il s'agit presque uniquement de dons. L'accent est mis sur les domaines dans lesquels la Nouvelle-Zélande possède une expérience et des connaissances particulières : agriculture, enseignement, santé et sciences de l'ingénieur. Depuis quelques années, le secteur privé néo-zélandais participe de plus en plus au programme d'aide extérieure.

La Nouvelle-Zélande s'efforcera d'atteindre d'ici 1975-76 l'objectif de 0,7 % du PNB pour l'aide officielle au développement et de 1 % pour le total des ressources. Une contribution totale à l'APD de 27 millions de dollars a été approuvée pour 1973-74 (les dépenses pour 1972-73 sont estimées à 19,7 millions de dollars et les dépenses prévues pour 1974-75 et 1975-76 sont de l'ordre de 41 millions de dollars et 62 millions de dollars respectivement). La proportion aide bilatérale/aide multilatérale sera d'environ 70 et 30 en 1973-74 contre 80 et 20 en 1972-73.

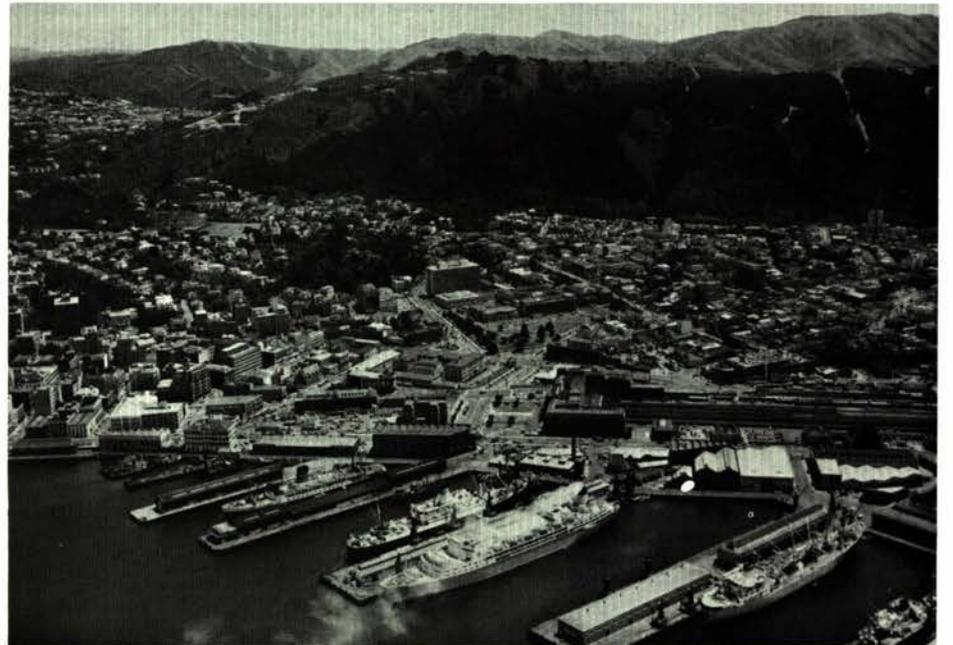
La somme attribuée au programme d'aide bilatérale a été fixée à 11,5 millions de dollars en 1973-74, 16 millions de dollars en 1974-75 et 21,5 millions de dollars en 1975-76. Dans le cadre de ce programme, une aide sera désormais attribuée aux Iles Salomon (Britanniques), aux Iles Gilbert-et-Ellice, à la Papouasie, à la Nouvelle-Guinée et aux Nouvelles-Hébrides. Le Gouvernement a l'intention de consacrer à la région du Pacifique une partie plus importante que jusqu'ici des dépenses d'aide bilatérale de la Nouvelle-Zélande. Un nouveau programme d'aide bilatérale à l'Amérique latine est en cours d'organisation ; il a été doté au départ d'une somme de 250 000 dollars, la Banque de Développement Inter-Américaine (IDB) devant fournir une somme équivalente.

L'aide financière bilatérale s'applique uniquement aux projets qui ont fait l'objet d'une demande spécifique de la part du Gou-





1	2	3
		4
5	7	6



(1) La production de laine de la Nouvelle-Zélande dépasse 270 000 tonnes par an et les exportations d'agneau sont supérieures à 270 000 t. (2) Le beurre et le fromage font l'objet d'un contrôle destiné à assurer un haut niveau de qualité des exportations. (3) Les exportations de bois comprennent des grumes, des planches pour la construction, des pâtes et papiers, du contreplaqué et des bois de placage. (4) A Wellington, la capitale, les quais, les terminus ferroviaires et les bureaux du Gouvernement sont entourés d'une ceinture de buissons, d'arbres et de gazon. (5) Industries modernes : une fonderie d'aluminium dans l'île du Sud. (6) Des jeunes filles Maoris et des îles du Pacifique travaillant à la fabrication de transformateurs électriques. (7) Une classe d'études sociales au travail à Wellington.



vernement du pays bénéficiaire. Des ingénieurs néo-zélandais ont conçu des routes et des ponts en Indonésie, en Malaysia et en Thaïlande, donné des conseils pour l'aménagement de ports en Malaysia et en Indonésie et fait les plans d'abattoirs pour le Laos et les Iles Fidji. Des spécialistes néo-zélandais de l'agriculture et des forêts ont entrepris des programmes de développement en Corée, aux Philippines, en Thaïlande, en Malaysia, en Indonésie, aux Samoa occidentales, aux Iles Fidji et Tonga. Outre la formation en Nouvelle-Zélande d'étudiants et de techniciens venus de pays en voie de développement — qui coûtera environ 1,5 million de dollars au total en 1973-74 — une aide financière a été fournie à des établissements d'enseignement comme l'Université du Sud Pacifique, l'Institut asiatique de technologie et l'Université Knon Kaen en Thaïlande.

L'aide multilatérale pour 1973-74 est estimée à 6,7 millions de dollars, qui se répartissent pour l'essentiel comme suit : 1 million de dollars à l'Association Internationale pour le Développement, 1,5 million de dollars au Programme des Nations Unies pour le Développement, 495 000 dollars à la Banque Asiatique de Développement (75 000 dollars au Fonds spécial d'assistance technique et 420 000 dollars au Fonds spécial polyvalent), et 550 000 dollars au Programme Alimentaire Mondial. Les sommes affectées à l'aide multilatérale devraient atteindre 7,55 millions de dollars en 1974-75.

La Nouvelle-Zélande envisage de nouvelles formes d'assistance, et notamment des prêts à des conditions de faveur et la mise en œuvre de vastes projets d'équipement. Le Gouvernement se propose en même temps de chercher les moyens pour stimuler l'aide accordée en dehors de l'APD, et notamment les dons, crédits et investissements du secteur privé, afin d'atteindre l'objectif global de 1 % du PNB.

AGRICULTURE

Bien que l'économie de la Nouvelle-Zélande se soit développée et diversifiée, l'agriculture conserve une importance vitale. Le secteur agricole emploie environ 12 % de la population active, représente près de 16 % du PNB et plus de 80 % du total des recettes d'exportation.

L'activité agricole est dominée par l'élevage, 90 % des terres cultivées servant de pâturages pour l'élevage des moutons (60 millions de têtes), de bœufs (4,8 millions de têtes) ou de vaches laitières (3,8 millions de têtes).

Les exploitations sont en général de plus grandes dimensions que dans beaucoup d'autres pays. La plupart (60 % environ) sont exploitées par leur propriétaire et, en raison du niveau élevé de mécanisation, la proportion de main-d'œuvre salariée est faible et en diminution, en particulier pour l'élevage laitier ; 12 % environ du nombre total d'exploitations fonctionnent sous un régime mixte, mi-propriété mi-location.

La rentabilité des exploitations, en particulier dans l'industrie laitière, est l'une des plus fortes du monde. Au cours de la dernière décennie, la production agricole a augmenté de près de 2,5 % par an, tandis que la main-d'œuvre agricole a diminué de 0,9 % par an, ce qui irradie une hausse de la productivité. Les taux de charge et l'importance des troupeaux de moutons, et encore plus de bovins, ont également augmenté régulièrement, la moyenne étant actuellement d'environ 1 500 moutons ou 90 vaches laitières par troupeau. On compte environ 900 troupeaux de plus de 200 vaches, situés pour la plupart dans l'île du Nord, où est concentrée la plus grande partie de l'industrie laitière et des industries de transformation qui en dépendent.

La commercialisation des produits agricoles est organisée par divers organes officiels contrôlés par les producteurs. L'Office néo-zélandais du lait achète et vend tous les produits laitiers destinés à l'exportation et régleme les ventes sur le marché intérieur. L'Office néo-zélandais des producteurs de viande, bien que ne s'occupant pas directement de la vente (qui est aux mains

des négociants) est le principal artisan de la politique de vente puisque c'est lui qui régleme le volume des expéditions, contrôle la qualité annoncée et s'occupe de promouvoir les ventes. L'Office tire ses ressources d'une taxe sur les exportations de viande. La laine est vendue aux enchères en Nouvelle-Zélande ou au Royaume-Uni. L'Office néo-zélandais de la laine s'occupe principalement de la promotion des ventes et de la recherche scientifique et industrielle. Il tire ses ressources d'une taxe payée par les producteurs.

Des programmes de stabilisation des revenus agricoles protègent les agriculteurs des fluctuations temporaires des recettes. Les fonds qui ont servi à financer la plus grande partie de ces programmes ont été constitués pendant et après la guerre ; ils proviennent surtout des recettes des ventes des stocks et des taxes perçues sur les producteurs. Un « prix de base » est fixé chaque saison pour le beurre et doit être versé par l'Office néo-zélandais des produits laitiers aux sociétés laitières. Si les recettes des exportations dépassent le « prix de base », une partie de l'excédent peut être versée aux sociétés laitières, le reste étant versé sur le compte de réserve de l'industrie laitière, qui a été continuellement en excédent jusqu'à la dernière décennie. Il existe des systèmes de prix minimaux pour la viande et la laine. Pour la viande, des indemnités compensatrices sont accordées en cas de nécessité (cela n'est pas arrivé depuis 1962). Pour la laine, l'intervention se fait, soit sous la forme d'indemnités compensatrices, soit sous la forme d'achats par la Commission de la laine, soit encore par les deux à la fois.

La Conférence sur le développement national, qui s'est tenue en 1969, a confirmé l'importance vitale que l'agriculture conserve dans l'économie nationale, et le Ministre de l'Agriculture a annoncé que la politique appliquée continuerait à avoir pour objectif de créer des conditions favorisant l'expansion de ce secteur, conformément aux objectifs définis par la Conférence. Il sera accordé une place particulière aux mesures destinées à faciliter les investissements, à encourager un traitement plus poussé, à améliorer la commercialisation et à créer des services consultatifs et d'information.

SCIENCE

Malgré sa faible population (moins de 3 millions d'habitants), la Nouvelle-Zélande pratique une politique scientifique hardie sur un vaste front.

Un Ministre de la Science a été nommé il y a une dizaine d'années, et l'année suivante un Conseil National Consultatif de la Recherche (NRAC) a été créé, avec pour tâche principale de conseiller le Ministre sur les questions touchant la recherche scientifique. Un budget annuel pour les questions scientifiques couvrant toutes les dépenses publiques dans le domaine de la science, à l'exclusion de la recherche médicale et des fonds accordés directement aux Universités, a été présenté pour la première fois en 1970-71 grâce aux efforts de ce Conseil. Ce budget définit douze grands secteurs de recherche et de développement (Tableau 3) et le Conseil National Consultatif de la Recherche conseille le Ministre de la Science sur l'ordre de priorité à accorder à chaque secteur.

Le total des dépenses consacrées aux activités scientifiques (recherche, développement et services) a atteint près de 50 millions de dollars en 1972, dont près de 40 millions ont été fournis par le Gouvernement. La somme totale représentait 0,80 % du Produit National Brut de l'année en question.

ENSEIGNEMENT

Depuis 1945, l'enseignement en Nouvelle-Zélande s'est considérablement développé. Cette année-là, le nombre d'inscrits dans des établissements d'enseignement était de 328 000 personnes,

soit 19,3 % de la population, mais en 1972 il atteignait 906 000 personnes soit 30,8 % de la population. Ce développement s'explique par une augmentation du nombre des naissances au cours de la plus grande partie de cette période, par la tendance observée chez un nombre croissant d'élèves à rester plus longtemps à l'école et à poursuivre leurs études après la période scolaire et par la mise en place de nouveaux services d'enseignement.

En 1972, les inscriptions se répartissaient comme suit :

● Etablissements pré-primaires	46 000
● Ecoles primaires	521 000
● Etablissements secondaires	197 000
● Ecoles normales	8 000

DÉPENSES CONSACRÉES A LA SCIENCE PAR SOURCE DE FINANCEMENT

Organisation	Années se terminant au mois de mars	
	1961	1972*
Source publique	8 502	39 388
Source privée	1 322	10 557
Total activités scientifiques	9 824	49 945
En pourcentage du PNB	0,37	0,80

* Provisoire

VENTILATION EN POURCENTAGE DES DÉPENSES CONSACRÉES A LA SCIENCE (DÉPENSES DIRECTES PLUS SUBVENTIONS PUBLIQUES AUX ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES) PAR LES DIVERS DÉPARTEMENTS 1971-1972

Départements	%
Recherche scientifique et industrielle	37,0
Ministère de l'Agriculture et des Pêches	30,3
Transports	7,5
Forêts	6,2
Santé	4,8
Enseignement universitaire	4,8
Travaux	4,2
Défense	2,1
Commerce et industrie, Affaires intérieures, Travail, Commission des services publics, Bien-être social, Justice, Électricité, Affaires Maori et de l'Île, Service des sols et de la topographie	1,5

DÉPENSES NATIONALES CONSACRÉES A LA SCIENCE PAR GROUPES D'ACTIVITÉS 1971-1972 (estimations)

Groupes d'activité	%
Agriculture	38,4
Forêts	7,4
Pêche	3,4
Industries extractives	4,8
Industries manufacturières	8,9
Construction et bâtiment	3,6
Transports	1,2
Environnement naturel	17,1
Sciences sociales	1,9
Santé humaine	7,9
Recherche fondamentale	1,7
Autres services scientifiques	3,7

● Enseignement technique (1)	95 000
● Universités	39 000

Le système d'enseignement public est financé par le Gouvernement central sans qu'il ait recours aux impôts ou contributions locales. En 1971-72, les dépenses totales nettes du Gouvernement dans le domaine de l'enseignement représentaient 18 % du total des dépenses publiques et 5,3 % du Produit National Brut.

ENVIRONNEMENT

Le souci de la Nouvelle-Zélande d'assurer la sauvegarde de son environnement a donné naissance au long des années à une législation aux termes de laquelle tous les Ministres ou presque sont maintenant chargés de veiller, sous un aspect ou sous un autre, à la gestion de l'environnement.

Des organismes consultatifs non gouvernementaux ont également été créés. En 1962 a été institué un Conseil de la conservation de la nature, dont le rôle est de donner des avis sur les répercussions des travaux envisagés par le secteur public et par le secteur privé, particulièrement en ce qui concerne la flore et la faune sauvages et les particularités naturelles du pays. Un Conseil de l'environnement a été créé à la suite d'une recommandation émise par la Conférence sur l'environnement physique qui s'est tenue en 1970. Il groupe des personnalités qui, en raison de leur connaissance des questions relatives à l'environnement et des responsabilités qu'elles ont dans ce domaine, sont en mesure d'exercer une influence considérable.

Le Gouvernement veille à ce qu'il ne se produise pas de rupture dans les rouages administratifs actuellement chargés des questions d'environnement, leur fonctionnement ayant été jusqu'ici généralement satisfaisant ; il tient la main à ce que le Ministre de l'Environnement exerce son rôle de coordination et puisse intervenir à tout moment pour assurer que les questions importantes du point de vue de l'environnement ne sont pas négligées. Le Ministre a aussi la possibilité de recevoir et d'étudier les recours dont des organismes non gouvernementaux et des particuliers le saisissent à propos des décisions prises par les autorités directement responsables sur des questions intéressant l'environnement.

La Commission de l'environnement, créée en 1972, est une petite unité administrative. Elle entreprend des études pour le compte du Ministre de l'Environnement et lui adresse des recommandations sur les questions de principe. Agissant en étroite liaison avec les départements gouvernementaux qui ont des responsabilités en matière d'environnement, elle s'attache à coordonner leurs activités, à éviter les doubles emplois, à faire disparaître les incompatibilités qui peuvent apparaître entre certaines mesures ou recommandations et d'une manière générale à rechercher les actions susceptibles d'assurer la protection de l'environnement partout où cela apparaît nécessaire.

Une des tâches principales de la Commission consiste à vérifier les rapports concernant les répercussions de certaines activités sur l'environnement. Tous les grands projets d'investissement et de gestion du Gouvernement doivent faire l'objet, avant exécution, d'un rapport concernant leurs répercussions sur l'environnement. A cet effet, la Commission de l'environnement a accès aux informations disponibles dans les Ministères, ce qui lui permet de déterminer les mesures et propositions qui doivent avoir des répercussions notables pour l'environnement. La recommandation du Commissaire de l'environnement concernant le projet est soumise au Cabinet ou à l'autorité habilitée à donner son approbation, en même temps que la recommandation du Ministère dont le projet émane ; le Gouvernement prend la décision finale en se fondant sur ces recommandations.

(1) Dont 26 000 sont inscrits par intérêt personnel à des cours ne préparant pas à une activité professionnelle.

STATISTIQUES SUR L'ÉCONOMIE DE LA NOUVELLE-ZÉLANDE (1)

SUPERFICIE (en milliers de km ²)	268,7
SUPERFICIE CULTIVÉE (en milliers de km ²)	173,5
FORÊTS (en milliers de km ²)	61,8

POPULATION décembre 1972 (en milliers)	2 962
DENSITÉ (habitants par km ²)	10,7
TAUX D'ACCROISSEMENT (moyenne 1966-1971)	1,4

PRODUIT NATIONAL BRUT	aux prix courants 1971-1972 (en millions de \$ USA)	7 136
	par habitant (en \$ USA)	2 571

PRODUIT INTÉRIEUR BRUT ET STRUCTURE DU PIB, 1971-1972	aux prix courants (en millions de \$ USA)	7 222
	agriculture et produits transformés	16,0 %
	ylviculture	4,1 %
	pêche	0,3 %
	mines	1,0 %
	énergie et gaz	2,5 %
	réparation d'automobiles	1,9 %
	autres industries	17,6 %
	construction et travaux publics	8,9 %
	total des biens	52,3 %
autres, y compris les services	47,7 %	

FORMATION BRUTE DE CAPITAL 1971-1972 (en millions de \$ USA)	1 627 (23 % du PNB)
---	-------------------------------

DÉPENSES DES PARTICULIERS EN BIENS DE CONSOMMATION ET SERVICES 1971-1972 (en millions de \$ USA)	4 152 (58 % du PNB)
---	-------------------------------

DÉPENSES PUBLIQUES COURANTES EN BIENS DE CONSOMMATION ET SERVICES 1971-1972 (en millions de \$ USA)	1 141 (16 % du PNB)
--	-------------------------------

RÉSERVES OFFICIELLES DE CHANGE (y compris les investissements bancaires outre-mer), mars 1973 (en millions de \$ USA)	1 217
---	--------------

MONNAIE	unité monétaire	dollar néo-zélandais
	nombre d'unités monétaires par \$ USA, mars 1973	0,752

IMPORTATIONS, 1972 (en millions de \$ USA)	totales FOB	1 247
	en provenance de la zone de l'OCDE	1 182
	dont :	
	en provenance du Royaume-Uni	465
	en provenance d'Australie	303
	en provenance du reste du monde	65

EXPORTATIONS, 1972 (en millions de \$ USA)	totales FOB	1 832
	vers la zone de l'OCDE	1 517
	dont :	
	vers le Royaume-Uni	584
	vers l'Australie	142
	vers le reste du monde	316

AIDE AU DÉVELOPPEMENT (en milliers de \$ USA)	flux totaux 1971-1972	22 960
	dont : aide publique au développement (0,21 % du PNB)	15 254
	flux totaux 1972-1973 estimations (2)	32 307
	dont : aide publique au développement (0,26 % du PNB)	29 232

CONSOMMATION DE PROTÉINES ANIMALES 1969 (grammes par habitant et par jour)	109,6
---	--------------

VOITURES DE TOURISME 1968 (nombre pour 1 000 habitants)	302
--	------------

RÉCEPTEURS DE TÉLÉVISION 1968 (nombre pour 1 000 habitants)	223
--	------------

TÉLÉPHONES 1968 (nombre pour 1 000 habitants)	420
--	------------

CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ 1971 (kWh par habitant)	4 841
---	--------------

DÉPENSES PUBLIQUES D'ÉDUCATION 1970-1971 (en pourcentage du PNB)	4,8
---	------------

LOGEMENTS ACHEVÉS 1971 (nombre pour 1 000 habitants)	8,0
---	------------

(1) Source : Gouvernement néo-zélandais. Les données ne sont pas nécessairement comparables avec celles qui ont été publiées sur les autres pays Membres de l'OCDE dans L'OBSERVATEUR DE L'OCDE, N° 63, avril 1973. Le taux de change utilisé pour 1971-1972 est : 1 dollar néo-zélandais = 1,14 dollar des Etats-Unis (moyenne des taux de mars 1971 et de mars 1972).

(2) Le taux de change utilisé est : 1 dollar néo-zélandais = 1,33 dollar des Etats-Unis.

LA PROPAGATION INTERNATIONALE DE L'INFLATION

On s'accorde généralement à penser que l'interdépendance économique croissante des pays de l'OCDE — des pays européens en particulier — a abouti à un degré accru « d'internationalisation » du problème de l'inflation. Dans un article spécial consacré à cette question, le numéro 13 des Perspectives Economiques de l'OCDE recherche si cette idée se trouve confirmée par les faits, analyse de quelle manière l'inflation s'est propagée d'un pays à l'autre ces dernières années et examine les mesures qui pourraient être prises pour réduire au minimum l'inflation « importée ». Les passages qui suivent sont extraits de cette étude.

On peut, en adoptant un point de vue très éclectique (1), dresser comme suit la liste des principaux circuits de propagation de l'inflation sur le plan international.

● *Effets des prix internationaux*, ceux-ci pouvant s'exercer de diverses façons.

— *Par le biais des importations non concurrentielles* (par exemple, des matières premières dont il n'existe pas de production locale) : il s'agit là de la forme d'inflation importée la plus manifeste, celle qui affecte soit les coûts industriels, soit directement les prix à la consommation.

— *Par le biais des importations concurrentielles* : les prix à l'importation tendent ici à être influencés dans une certaine mesure par les concurrents intérieurs mais, de la même façon, les prix pratiqués par ces derniers sur le marché intérieur sont influencés par l'évolution des prix à l'importation.

— *A travers les réactions des exportateurs* : on observe ici une chaîne d'effets plus complexe : hausse des prix sur les marchés mondiaux entraînant une amélioration des bénéfices des exportateurs, d'où de plus fortes majorations de salaires dans les industries exportatrices. Ces majorations peuvent alors influencer sur la détermination des salaires dans les secteurs protégés de la concurrence étrangère et, partant, sur la formation des prix dans ces secteurs.

● *Effets de la demande extérieure* : un accroissement des exportations et une amélioration de la balance courante aboutissant à un excès de demande en période de plein emploi.

● *Effets dans le domaine des liquidités* : la balance courante augmentée ou diminuée des flux de capitaux influe sur la situation monétaire et donc, avec le temps, sur la demande et les prix intérieurs.

● *Autres effets*

— *Liens entre sociétés multinationales et entre syndicats* : aux effets des prix internationaux peuvent venir s'ajouter les effets de liens directs entre sociétés dans la politique de détermination des prix ; la coopération syndicale internationale peut aussi influencer les négociations de salaires.

— *Anticipations inflationnistes de caractère international et effets de démonstration* : des anticipations de prix de caractère international, réplique de celles qui opèrent sur le plan intérieur, peuvent venir accentuer très sensiblement les mécanismes économiques plus directs décrits ci-dessus de même que les négocia-

tiations de salaires peuvent exercer des effets de démonstration à travers les frontières.

Effets des prix

Parmi les mécanismes complexes de propagation de l'inflation à travers les frontières, les effets directs des prix (internationaux) paraissent être d'une importance majeure. Les données chiffrées montrent que le problème de l'inflation « importée » par le biais de l'incidence des prix internationaux est particulièrement grave pour les économies ouvertes des plus petits pays européens.

Le comportement des prix internationaux comme instrument de propagation des tensions inflationnistes est examiné ici, en fonction de trois séries d'indices.

Premièrement, l'importance du secteur du commerce extérieur (biens et services) en proportion du PNB. Celle-ci peut être considérée comme un indicateur simple mais fondamental du degré variable auquel les pays sont exposés à l'inflation transmise de l'étranger par le biais des prix internationaux (2). Reflétant l'effectif de la population, l'importance des barrières aux échanges et, dans une certaine mesure, le degré de développement, la taille du secteur du commerce extérieur (moyenne des exportations et des importations en proportion du PNB) varie très largement selon les pays : d'environ 50 % dans le cas des Pays-Bas, elle tombe à 6 % seulement pour les Etats-Unis (Tableau 1). La plupart des petits pays se situent dans la moitié supérieure de l'échelle.

L'interdépendance croissante des économies se traduit dans la plupart des pays par une augmentation continue et progressive du secteur du commerce extérieur en proportion du PNB. La Belgique, l'Espagne et la Suisse se caractérisent par un accroissement structurel particulièrement important de leur commerce extérieur.

Le deuxième facteur correspond à la mesure variable dans laquelle les prix à l'importation et à l'exportation des divers pays sont déterminés par des influences extérieures ou par des

(1) Ainsi, par exemple, l'analyse des effets des prix internationaux et de la demande suppose implicitement que les variables monétaires ont un comportement passif, sans incidences perceptibles, tandis que celle des effets des liquidités repose sur l'hypothèse que les variables monétaires peuvent être des facteurs plus importants de la formation des prix.

(2) L'importance du secteur public s'est aussi accrue et cette tendance l'emporte sur l'importance croissante du commerce extérieur de certains pays, à savoir le Danemark, les Pays-Bas et la Suède.

**Moyenne des exportations et importations
(biens et services)
en pourcentage du PNB aux prix courants
dans dix-huit pays de l'OCDE, 1960-62 et 1968-70**

	1960-62	1968-70	Variation
Pays-Bas	50.2	49.2	-1.0
Belgique	35.5	43.9	+8.4
Norvège	40.0	42.6	+2.6
Irlande	38.5	40.6	+2.1
Suisse	28.3	34.9	+6.6
Danemark	31.9	30.2	-1.8
Autriche	24.3	28.2	+3.9
Finlande	24.4	26.8	+2.4
Canada	21.2	25.3	+4.1
Suède	24.3	25.1	+0.8
Royaume-Uni	22.3	23.5	+1.2
Allemagne	18.8	21.9	+3.1
Italie	15.6	19.0	+3.4
Australie	15.4	15.9	+0.5
France	12.8	15.6	+2.7
Espagne	10.9	15.3	+4.4
Japon	10.6	10.7	+0.1
États-Unis	4.9	5.9	+1.0

Source : OCDE, *Comptes nationaux des pays de l'OCDE*.

influences intérieures. A cet égard, la dimension du pays et l'importance de la part du secteur des échanges dans le PNB semblent aussi intervenir.

Ainsi, dans le cas d'un petit pays ayant un important secteur extérieur, il se peut que les prix à l'importation et à l'exportation se trouvent « dictés » par les prix du marché mondial. Tel est le cas postulé par une école d'économistes nordiques en ce qui concerne leurs propres économies. Dans ce modèle utilisé dans sa forme pure, l'évolution générale des prix et des salaires globaux est déterminée par le secteur extérieur ; autrement dit, toute l'inflation est importée.

Le modèle nordique semble plausible et il a, pour le passé, donné de bons résultats statistiques pour les petits pays ayant un important secteur extérieur. Mais on s'accordera certainement à reconnaître qu'il ne pourrait guère s'appliquer à un pays comme les Etats-Unis, où le secteur extérieur est très faible et où les prix à l'exportation et à l'importation semblent être essentiellement déterminés par des facteurs intérieurs, ni aux grands pays d'Europe.

La sensibilité particulière du commerce des petits pays est mise en évidence par le Graphique 2 qui montre que l'amplitude des modifications de taux de change (soit en hausse, soit en baisse) a eu tendance à présenter une relation significative et inverse avec la part du secteur extérieur dans le PNB. Ainsi, les grands pays ayant un petit secteur extérieur tendent à constater que leurs prix à l'importation et à l'exportation peuvent s'écarter de ceux de leurs concurrents et s'en écarter effectivement ; ils ont de ce fait une propension relativement forte à modifier leur taux de change effectif. Les petits pays ayant un secteur extérieur important voient leurs prix à l'exportation et à l'importation rester mieux en rapport avec les conditions de la concurrence extérieure, et de ce fait leur propension à modifier leur taux de change est relativement faible. Ces tendances sont tout aussi vraies des pays sujets à la dévaluation que des pays enclins à la réévaluation.

Ces indications sont confirmées par l'analyse économétrique du comportement des prix à l'exportation, à laquelle le Secrétariat de l'OCDE a procédé pour ses prévisions de balances des paiements (3) ; cette analyse donne à penser que, pour les prix à

l'exportation :

— aux Etats-Unis, l'influence des prix intérieurs l'emporte de loin sur l'influence des prix à l'exportation des concurrents ;
— en Allemagne et au Royaume-Uni, l'influence des prix intérieurs est aussi dominante, mais de façon moins marquée ;
— au Canada (cas controversé), en France et au Japon, les influences paraissent plus équilibrées ;

— dans les petits pays, tels que l'Autriche, la Norvège, les Pays-Bas et la Suède, les prix extérieurs exercent une influence beaucoup plus forte que les prix intérieurs.

La détermination multiple (extérieure et intérieure) des prix internationaux « concurrentiels » semblerait être établie de manière certaine, l'importance respective des deux sources d'influence étant dans une large mesure fonction des dimensions du secteur du commerce extérieur. Toutefois, dans le cas d'un pays comme l'Allemagne, le comportement des prix à l'exportation peut rester lié de façon significative à celui des concurrents étrangers, même si la déterminante intérieure joue aussi un rôle important. Certains économistes ont axé leur attention sur la déterminante extérieure des prix à l'exportation allemands, s'attachant moins à l'influence des coûts intérieurs, qui semblerait pourtant avoir été suffisamment puissante pour que le deutschemark se trouve à plusieurs reprises sous-évalué au cours des années 50 et 60.

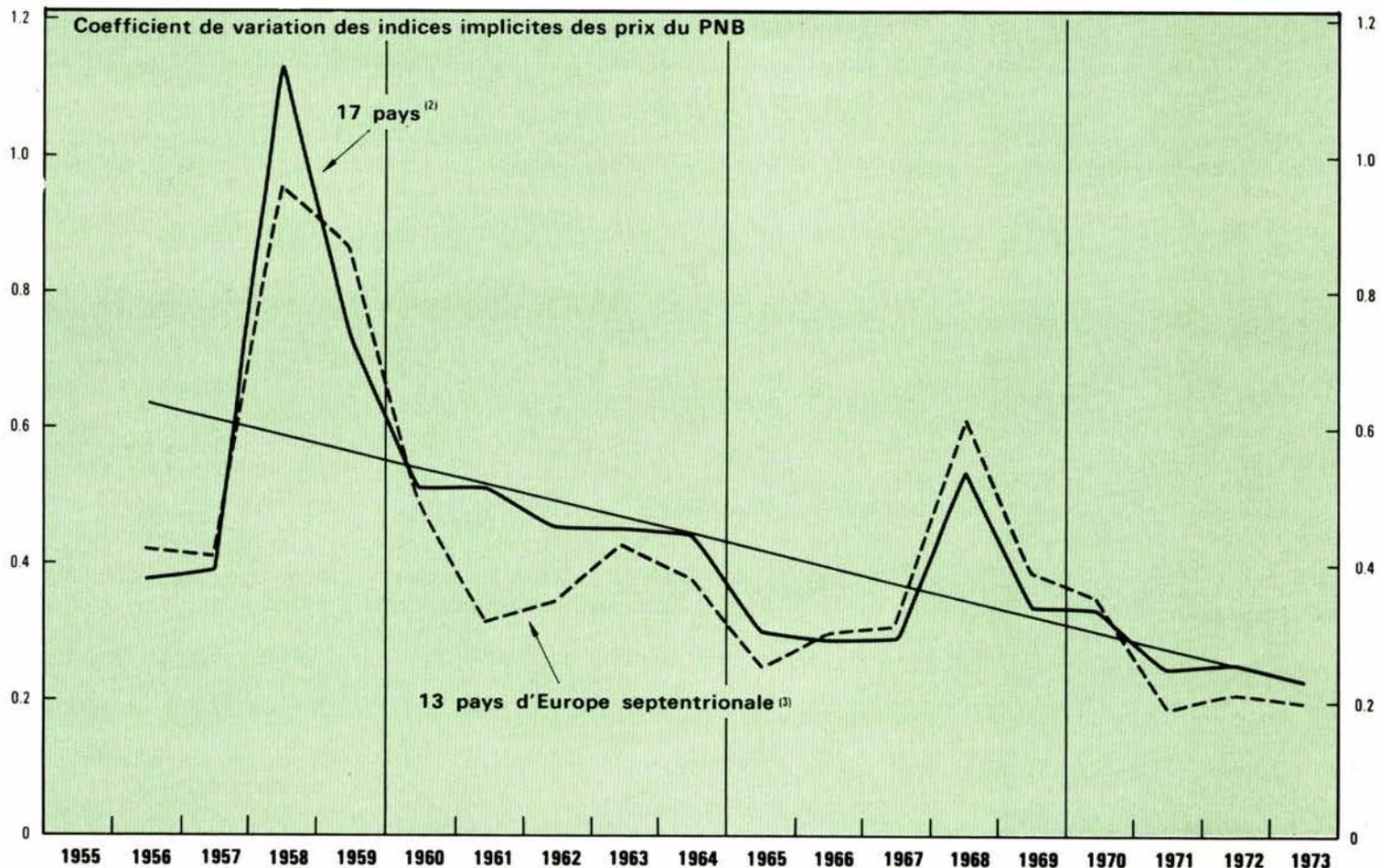
En troisième lieu intervient l'incidence des modifications de parité sur l'évolution des prix internationaux exprimés en monnaie locale. L'évolution des prix à l'exportation et à l'importation exprimés en monnaie nationale au cours de la période 1965-72 montre clairement que les modifications de parités ont exercé une influence sur les prix internationaux. La période 1965-67 s'est caractérisée par une stabilité générale des prix internationaux, sous la conduite de l'Allemagne et du Japon dont les prix à l'exportation ont à peine varié. Les dévaluations de la fin 1967 sont venues bouleverser ce tableau, les pays qui avaient dévalué leur monnaie ayant enregistré en 1968 de vives hausses de prix par l'intermédiaire des secteurs exportateurs et importateurs, tandis que les autres pays (dont la monnaie avait subi une réévaluation effective) voyaient se manifester chez eux des influences stabilisatrices. Inversement, après la réévaluation du deutschemark de 1969, la plupart des pays devaient enregistrer des hausses importantes et généralisées dans les prix de leur commerce extérieur, du fait que la « discipline allemande » sur la situation concurrentielle mondiale s'était relâchée. Plus remarquable encore, les prix à l'exportation allemands exprimés en deutschemarks ont aussi continué d'augmenter en 1969 et 1970, reflétant la forte pression de la demande dans l'économie allemande. De même, en 1971, les pays qui ont réévalué ou laissé flotter leur monnaie au premier semestre de l'année ont en général vu les prix de leurs exportations rester pratiquement stables ou diminuer, et les prix de leurs importations rester quasi stationnaires ou diminuer tandis que, dans la plupart des autres pays, la hausse se poursuivait à un rythme rapide. En 1972 encore, la structure des variations des prix du commerce extérieur semble avoir reflété le réaligement des parités décidé à Washington, puis la mise en libre fluctuation au milieu de 1972 des monnaies du Royaume-Uni et de l'Irlande : le réaligement consécutif aux Accords de Washington semble avoir eu pour effet au total de freiner dans le court terme le rythme de hausse des prix du commerce international.

Effets de la demande extérieure

Le processus par lequel les pressions de la demande se propagent d'un pays à l'autre a joué un rôle important en Europe entre 1968 et le milieu de 1970, période durant laquelle l'essor exceptionnel de l'économie allemande a engendré de puissantes forces

(3) On trouvera des précisions à ce sujet dans le n° 13 des Perspectives Economiques de l'OCDE.

A. LA CONVERGENCE CROISSANTE DES TAUX D'INFLATION



1. Écart-type divisé par la moyenne. 2. OCDE-Total moins la Grèce, l'Islande, le Luxembourg, le Portugal, l'Espagne et la Turquie. 3. OCDE-Europe moins la Grèce, l'Islande, le

Luxembourg, le Portugal, l'Espagne et la Turquie. 4. PNB potentiel moins PNB observé en pourcentage du potentiel

Une preuve que les facteurs extérieurs de l'inflation ont pris de l'importance par rapport aux facteurs intérieurs, peut être trouvée de façon générale dans la dispersion réduite des taux d'inflation relevés dans les différents pays de la zone de l'OCDE. Au début des années 70, on constatait que les taux

d'inflation des différents pays, en Europe notamment, étaient beaucoup plus proches les uns des autres qu'ils ne l'étaient auparavant. Cela ne paraît pas devoir être attribué à une synchronisation plus étroite des fluctuations conjoncturelles.

expansionnistes chez les principaux partenaires commerciaux de ce pays. Il a toutefois beaucoup perdu de son importance entre le milieu de 1970 et la fin de 1972, période durant laquelle on a assisté à un phénomène général de « stagflation » en même temps que les pressions de la demande s'atténuaient.

Effets dans le domaine des liquidités

Les quantités massives de dollars liquides entrées en Europe dans les années 1970 à 1971, à une époque de forte inflation inciteraient à première vue à vouloir expliquer l'inflation par des facteurs monétaires internationaux.

Ceux qui estiment que la liquidité internationale a été un facteur important font observer (a) que les déficits de balance des paiements des Etats-Unis ont été largement responsables de l'accélération du rythme de l'expansion monétaire dans la plupart des pays au cours de cette période, (b) que cela a été le principal facteur d'accélération de la hausse des prix. Les sceptiques tendent à faire état de l'un des arguments suivants ou des deux à la fois.

(i) Jusqu'à un certain point, les liquidités engendrées sous l'effet d'influences extérieures peuvent tout simplement se substituer à la création de monnaie intérieure requise pour satisfaire aux besoins normaux de liquidités ; en outre, les pays peuvent neutraliser, à des degrés divers, la création non souhaitée de liquidités engendrées par un excédent extérieur.

(ii) Plus fondamentalement, l'accélération du taux de création monétaire a été plus une conséquence qu'une cause de l'accélération du taux d'inflation.

Si l'on reprend rapidement les événements de ces huit dernières années, on constate qu'au cours de la période 1965-1967 le déficit global des Etats-Unis a été assez faible en comparaison de l'expansion de la masse monétaire dans les autres pays de l'OCDE et que les excédents des différents pays se situaient presque tous entre 1 et 3 % du PNB. C'est aussi une période pendant laquelle le taux moyen d'inflation en Europe était relativement faible.

En 1968 et 1969, la balance des paiements (sur la base des règlements officiels) des Etats-Unis a été en fait excédentaire et la balance des opérations monétaires a exercé un léger effet de contraction sur la masse monétaire globale des autres pays de l'OCDE. Pendant la première de ces deux années, en 1968, l'indice moyen dérivé du PNB pour l'Europe n'a augmenté que de 3,2 %, mais en 1969 l'inflation a commencé à s'accroître

dans les pays européens (l'indice montant de 4,9 %), nonobstant l'excédent des Etats-Unis.

En 1970, l'excédent des opérations non monétaires des autres pays de l'OCDE a représenté une contribution « primaire » de 18 % à l'expansion de la masse monétaire de ces pays. Alors que la hausse de l'indice des prix dérivé du PNB des pays européens s'est encore accélérée, atteignant un taux de 6,3 % cette année-là, l'expansion de la masse monétaire elle-même n'a été que « normale » en comparaison de l'évolution passée (13 %), ce qui implique que les entrées « supplémentaires » de liquidités ont été, en moyenne, stérilisées.

En 1971, le taux d'expansion de la masse monétaire a atteint le niveau cependant exceptionnel de 17 ½ % environ. En même temps, la contribution de l'effet monétaire « primaire » des opérations extérieures à l'expansion de la masse monétaire des pays de l'OCDE autres que les Etats-Unis a encore augmenté et atteint 24 %. En 1972, l'expansion monétaire s'est encore accélérée, bien que l'importance relative de l'effet monétaire « primaire » ait diminué, parallèlement à la réduction du déficit de la balance des paiements des Etats-Unis.

Etant donné que les années 1971 et 1972 ont correspondu à la période où, dans beaucoup de pays, les hausses de prix sont restées fortes ou se sont accélérées malgré une atténuation de la pression de la demande, on pourrait a priori attribuer un rôle important au mécanisme de transmission monétaire international. Toutefois, pour pouvoir affirmer cela, il faut supposer qu'un taux de création monétaire anormalement élevé exerce une incidence *directe* sur la détermination des prix et des salaires, indépendamment de tout effet sur les décisions de dépense et la demande réelle.

En résumé, une explication « monétariste », par l'effet des liquidités internationales, de l'évolution de l'inflation dans les pays de l'OCDE autres que les Etats-Unis au cours de la période 1965-1972 paraît assez difficile à concilier avec l'examen des faits d'une année à l'autre ; même pour 1971, année pour laquelle l'indicateur monétaire et l'indicateur des prix concordent le mieux, le faible niveau des pressions de la demande implique qu'il faut recourir à un argument (théorie quantitative) assez extrême.

Quelles que puissent être les divergences d'opinion sur ces questions, on s'accordera probablement à reconnaître en général que l'afflux massif de capitaux que beaucoup de pays ont connu au cours des trois dernières années a grandement compliqué la mise en œuvre de la politique monétaire, notamment en Allemagne et en Suisse. Ainsi, même si l'on estime que la dose d'inflation importée directement de cette manière est relativement limitée, il n'en reste pas moins que l'aptitude des autorités nationales à maîtriser l'évolution de la demande intérieure s'est trouvée réduite à des degrés divers.

Autres effets

Le niveau élevé et l'uniformité des taux d'inflation nationaux en 1971 et 1972, à un moment où les prix internationaux témoignaient d'une relative stabilité (sous l'influence des réalignements monétaires de 1971) et où les pressions de la demande étaient faibles, amènent à se demander si d'autres influences inflationnistes internationales étaient à l'œuvre.

Faute de données observées, il est difficile de déterminer les liens entre prix et entre salaires découlant de l'existence de *sociétés multinationales* et de *syndicats internationaux*. Des études faites sur les relations Etats-Unis/Canada fournissent l'essentiel des renseignements dont on dispose à l'heure actuelle et indiquent que les liens entre prix sont plus puissants que les liens entre salaires. Il ressort d'une étude entreprise pour le Conseil Economique du Canada que les modifications de prix au Canada peuvent être « expliquées », pour 60 % environ, par l'évolution des indicateurs aux Etats-Unis, tandis que, dans le cas des salaires, ce coefficient n'est que de 30 à 40 %. Il se

pourrait cependant, étant donné les particularités d'ordre institutionnel des Etats-Unis, que certaines conclusions de ces études ne soient pas applicables à l'Europe.

Quant à la transmission internationale des *anticipations en matière de prix et d'autres effets de démonstration*, il semblerait que de tels facteurs impondérables ne devraient pas être négligés. On a beaucoup parlé des effets de démonstration de l'explosion des salaires en France, en Italie et au Royaume-Uni. Le sentiment que le problème de l'inflation en Europe est devenu un problème général ressort manifestement de la fréquence (qui a sans doute renforcé ce sentiment) avec laquelle les Gouvernements expliquent que « l'inflation importée » limite l'efficacité de leur politique de stabilisation intérieure.

Politiques nationales de lutte contre l'inflation importée

• Modifications de parité

Il n'y a pas de réponse simple à la question de savoir si un régime de taux de change fixes ou plus souples est plus ou moins « inflationniste » en soi. De légères réévaluations opérées périodiquement peuvent en principe être un moyen pour des économies ouvertes de petites dimensions de se protéger contre l'inflation importée, mais l'application dans les faits d'une pareille politique semble devoir soulever des problèmes très considérables.

En premier lieu, si l'on s'attend, ou si l'on sait, que la monnaie va s'apprécier, cela risque inévitablement de déclencher d'importantes entrées de capitaux. La question très controversée est ici de savoir si le pays intéressé peut véritablement se défendre par l'imposition de contrôles sur les mouvements de capitaux ou par une politique monétaire visant à maintenir un écart de taux d'intérêt suffisant pour annuler les gains de la spéculation. D'une façon plus générale, la question est de savoir si les avantages retirés d'une moindre inflation importée ne se trouveraient pas annulés et au-delà par les contraintes qu'entraînerait l'emploi d'instruments d'action aux fins de la régulation de la demande intérieure.

En second lieu, la nécessité de réévaluer en anticipant sur l'évolution des prix internationaux demande un degré élevé d'élaboration des méthodes de travail de tous ceux qui ont à intervenir dans les décisions relatives aux prix et aux salaires. Comme les syndicats le font souvent observer dans les pays nordiques, à moins que l'adoption d'une telle politique ne soit annoncée d'avance et de façon explicite, on ne saurait attendre que dans les petites économies ouvertes les syndicats s'abstiennent d'anticiper l'inflation importée lors de leurs négociations de salaires, ou renoncent à réclamer des augmentations en fonction de l'évolution du coût de la vie au cas où cette inflation se répercuterait sur les prix intérieurs.

D'un autre côté, lorsqu'est intervenue la récente série de changements de parité, les objectifs de stabilisation figuraient parmi les principales raisons pour lesquelles un certain nombre de pays ont décidé de réévaluer leur monnaie. Il est certain qu'une économie ouverte ne peut, à la longue, maintenir un taux d'inflation inférieur à celui de ses partenaires commerciaux dans un régime de taux de change fixes.

• Subventions à l'importation, taxes à l'exportation et réduction des droits à l'importation

Les subventions accordées temporairement pour neutraliser les hausses des prix à l'importation visent à empêcher le déclenchement de la spirale prix-salaires, notamment lorsqu'il s'agit des prix des produits de première nécessité (comme les produits alimentaires) à l'évolution desquels les consommateurs et les salariés sont particulièrement sensibles. En pratique, cependant, on s'est souvent rendu compte que les subventions « temporaires » deviennent très difficiles à supprimer. Dans le cas où

les hausses de prix à l'importation paraissent devoir revêtir un caractère permanent et inévitable (tout particulièrement les hausses de prix des produits de base pour un pays tel que le Royaume-Uni) la seule possibilité réelle d'action semblerait être d'essayer d'atténuer les effets de la spirale prix-salaires. A cet égard, il paraît regrettable que les mécanismes d'indexation des salaires sur le coût de la vie, largement utilisés en Europe, ne prévoient pas l'exclusion des dégradations inévitables des termes de l'échange (résultant soit des hausses de prix à l'importation, soit des dévaluations).

La réduction des tarifs douaniers est un autre moyen (qui a ses limites) de lutter contre la hausse des prix à l'importation. Le faible niveau actuel des droits de douane appliqués dans les pays de l'OCDE (avec certaines exceptions) signifie que l'incidence macroéconomique d'initiatives de ce genre ne peut être que très limitée, étant donné notamment le désir des pays de préserver leur pouvoir de négociation en vue des négociations multilatérales.

• *Lutte contre les effets exercés sur les liquidités*

Les techniques visant à contrebalancer les *effets exercés sur les liquidités intérieures* par les excédents courants et les entrées de capitaux font l'objet de discussions actives. De façon générale, il semble que les apports de liquidités résultant d'excédents courants revêtent une ampleur assez modérée et évoluent de façon suffisamment ordonnée pour que l'on puisse agir effectivement sur eux en recourant aux mesures classiques de stérilisation monétaire, telles que les opérations d'open-market et l'ajustement des coefficients de réserve et des coefficients de liquidité des banques. Cela reste sans doute vrai, dans bien des cas, pour les entrées de capitaux à long terme de caractère structurel, mais il peut arriver que la capacité de défense des instruments classiques de la politique monétaire intérieure soit largement dépassée lorsque des mouvements massifs de capitaux spéculatifs se produisent dans une situation d'incertitude concernant les taux de change. Les mesures plus rigoureuses comportent la pénalisation des entrées de fonds étrangers, par l'obligation faite aux emprunteurs de bloquer une forte proportion de ces fonds ou par l'application de taux d'intérêt très faibles ou négatifs aux titulaires de dépôts, l'instauration de doubles marchés des changes et l'élargissement des marges de fluctuation des taux de change à court terme.

• *Sociétés multinationales*

En ce qui concerne la politique des prix des *sociétés multinationales*, l'instrument logique à employer est manifestement l'extension sur le plan international de la politique de concurrence. Si un certain renforcement de ces mécanismes semble rendu nécessaire par le développement des sociétés internationales, il ne semble guère possible d'obtenir à court ou à moyen terme des résultats ayant une signification macroéconomique dans le domaine de la stabilisation.

Possibilités d'entreprendre une action internationale contre l'inflation importée

Dans la mesure où des *impulsions inflationnistes tenant à des facteurs psychologiques ou ayant un caractère d'anticipation* peuvent jouer, il serait logique de dire que les remèdes nécessaires devraient avoir sur le plan international un effet psychologique tout aussi puissant. Cela conduit à la nécessité d'entreprendre en commun ou simultanément des programmes nationaux de stabilisation.

Cependant, pour plusieurs pays non membres de la CEE qui peuvent se considérer comme importateurs d'inflation ou qui

peuvent souhaiter s'isoler d'un monde d'inflation généralisée, on peut dire que l'action la plus efficace devrait sans doute être plus indépendante que concertée. Le Canada depuis longtemps et l'Australie plus récemment se sont montrés disposés, occasionnellement, à laisser flotter leur monnaie en hausse ou à réévaluer. L'Autriche et la Suisse ont pris en 1971-1973 des décisions analogues visant leurs taux de change, encore que, du fait de leur intégration étroite à l'économie européenne, ces deux pays ressentent plus vivement la nécessité d'une action concertée que celle d'une action indépendante. La raison immédiate de leur décision était dans tous les cas de remédier à des excédents excessifs des paiements extérieurs, mais le rapport avec le problème de l'inflation est inévitable et revêt une signification macroéconomique.

Par contre, les modifications de parité sont, par définition, d'un usage limité dans le cadre d'une action internationale *collective* visant à réduire le taux d'inflation, étant donné qu'un pays qui réévalue sa monnaie afin de réduire son inflation importée, ré-exporte du même coup une certaine inflation vers le reste du monde (on se rappelle la hausse des prix internationaux après la réévaluation du deutschemark de 1969). En fait, la situation actuelle en Europe ne se caractérise pas par l'existence d'un groupe de pays à faible taux d'inflation souhaitant se défendre contre un groupe de pays à taux d'inflation élevé ; on observe plutôt une tendance de la part de chaque pays à exporter son inflation vers les autres et un comportement inflationniste généralisé qui tend à se propager à travers les frontières.

Dans une situation d'inflation généralisée, ce sont des actions nationales qui s'étayent et se renforcent mutuellement qui sont nécessaires, plutôt que des mesures (comme des modifications individuelles des parités) qui se neutralisent au niveau international. Les mesures de libération des échanges (réductions de droits de douane ou augmentations de contingents) présentent à cet égard l'avantage, contrairement aux modifications de parité, que tous les pays peuvent y participer et en tirer profit.

S'agissant de la mise en place d'un cadre concerté sur le plan international pour la politique de stabilisation, l'expérience acquise au sein de l'OCDE et de la CEE montre qu'il peut être relativement simple pour un groupe de pays de reconnaître leur préoccupation commune au sujet du problème de l'inflation et de s'entendre sur un objectif défini en termes généraux concernant l'amélioration de l'évolution des prix. Une action internationale concertée reposant sur des décisions communes paraît être une entreprise plus difficile. La forme d'action la moins contraignante (mais non nécessairement la moins efficace) consisterait peut-être dans la *simultanéité organisée des programmes nationaux de stabilisation*, cela ne présupposant aucune harmonisation spécifique des mesures prises autre que leur moment d'intervention. L'uniformité et le niveau élevé des taux nationaux d'inflation enregistrés actuellement en Europe signifient pour le moins que de nombreux Gouvernements ont été contraints de prendre d'importantes décisions à peu près en même temps. La question est sans doute de savoir si l'abandon de liberté d'action concernant le moment d'intervention de ces mesures peut être compensé par l'effet psychologique produit du fait de leur mise en œuvre simultanée et de leur publication conjointe.

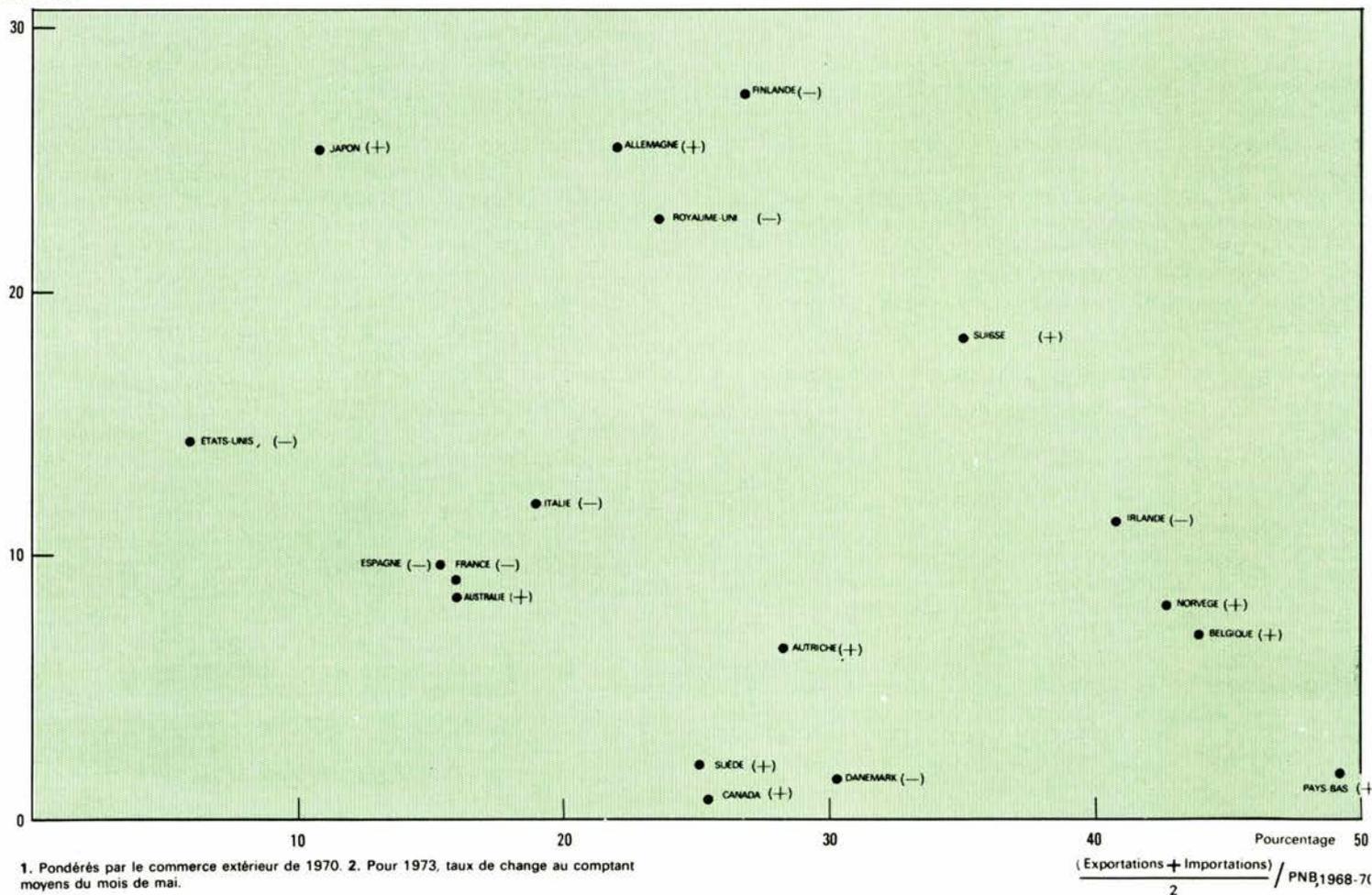
Allant dans le sens de la prise de décisions collectives en matière de politique économique, l'initiative prise par la CEE en 1972-1973 présente un intérêt particulier dans la mesure où elle donne l'exemple du cadre permanent de *l'élément d'action conjointe* qui peut être possible dans les différents domaines de l'action. Comme le Secrétaire général de l'OCDE l'avait préconisé dans son rapport sur l'inflation en 1970 (4), l'initiative de la CEE constitue la recherche concertée au niveau international d'une action diversifiée comme moyen de lutter contre l'inflation.

Bien que certains commentateurs aient reproché à la décision de la CEE de manquer de précision, elle a été une importante initiative institutionnelle allant dans le sens de l'action simultanée en vue de la réalisation d'objectifs communs.

(4) Inflation : le problème actuel, OCDE, décembre 1970.

B. CHANGEMENTS EFFECTIFS DE PARITÉ ⁽¹⁾, 1967-73 ⁽²⁾ ET LA PART DU COMMERCE EXTÉRIEUR DANS LE PNB

Changements effectifs de parité, 1967-73
Pourcentage



Parmi les domaines d'action qu'il pourrait se révéler utile d'examiner plus avant, on peut citer les initiatives concertées en matière de contrôle des prix. Les positions pour ou contre le recours au contrôle des prix semblent s'être atténuées, certains « nouveaux utilisateurs » (tels que les Etats-Unis) constatant que, sur une courte période, ce genre de contrôle n'entraîne probablement pas de conséquences très graves, et les « utilisateurs expérimentés » (tels que la Belgique et la France) reconnaissant qu'un contrôle sévère des prix ne saurait être maintenu durant une longue période sans soulever des problèmes d'application ou de distorsion des structures économiques.

Etant donné qu'au cours des deux dernières années la plupart des pays européens ont recouru au blocage des prix, ou resserré leur contrôle sur les prix, à intervalles rapprochés, on peut se demander si un programme de contrôle simultané des prix d'assez courte durée adopté par un grand nombre de pays européens ne constituerait pas le genre d'opération qui, étayée par d'autres mesures de stabilisation au plan national, permettrait de produire l'effet psychologique souhaité sur l'état général des anticipations inflationnistes en Europe. Certains Gouvernements européens expérimentés dans le contrôle des prix en sont venus récemment à juger que l'effet psychologique de ce genre d'initiative prise au niveau national se trouvait émoussé par l'habitude. Par contre, une initiative collective pourrait avoir l'effet de choc qui, toutes choses égales d'ailleurs, a constitué le mérite de l'action entreprise aux Etats-Unis.

Si l'on se tourne vers l'avenir, la moins impraticable des solutions

logiques qu'il serait possible d'apporter à ce problème pourrait être l'institution d'un mécanisme européen de contrôle ou de surveillance des prix visant les grandes compagnies nationales et internationales, ce mécanisme étant utilisé, dans les périodes où les autorités nationales resserreraient leur contrôle, pour exercer un certain contrôle sur les prix internationaux des produits manufacturés dont le commerce est si fortement internationalisé qu'il échappe à tout contrôle national.

S'agissant des initiatives parallèles qui pourraient être prises dans le domaine des revenus, il faut bien admettre que l'on rencontre à présent parmi les différents pays d'Europe un consensus bien moins grand dans ce domaine que dans celui des prix. Ce qui pourrait être envisagé pour l'avenir prévisible serait peut-être tout au plus une variante européenne du système allemand d'« action concertée » sur la politique économique et la détermination des revenus.

La dimension internationale du problème de l'inflation a diminué l'efficacité des mesures nationales de stabilisation, en particulier dans les économies européennes ayant un secteur important de commerce extérieur. Les possibilités d'élaborer de nouveaux instruments d'action qui permettent de faire face à l'avenir au problème international de l'inflation ont été examinées. Fondamentalement, toutefois, c'est aux pays de grandes et de moyennes dimensions de l'OCDE qu'il continuera d'incomber d'assurer, par leurs politiques intérieures, des conditions de stabilité raisonnable des prix internationaux. Les plus petits pays doivent reconnaître qu'ils ont eux aussi un potentiel intérieur d'inflation.

MESURE DES RESULTATS OBTENUS DANS L'ENSEIGNEMENT

La mesure des résultats du secteur de l'enseignement, à une époque où les dépenses publiques s'accroissent à raison de 15 % par an dans les pays de l'OCDE, est une question qui revêt de plus en plus d'importance pour les Gouvernements.

Étant donné la nature de ce problème, et dans le cadre du programme que l'Organisation consacre à la mise au point de nouveaux indicateurs sociaux (1), le Comité de l'Éducation de l'OCDE a défini les principaux objectifs de la politique de l'enseignement et approuvé un système d'indicateurs qui doivent permettre d'évaluer dans quelle mesure ces objectifs ont été atteints.

L'article ci-après résume le rapport du Comité intitulé :

« Un système d'indicateurs de l'enseignement visant à orienter les décisions des pouvoirs publics. »

Pour mettre au point un système d'indicateurs de l'enseignement il faut commencer par définir les principaux objectifs de la politique de l'enseignement et les principales préoccupations qui l'animent. Il faut ensuite établir quels indicateurs permettront le mieux de suivre les progrès accomplis ou le terrain perdu dans chacun des principaux domaines d'intérêt.

Les indicateurs de l'enseignement proposés par le Comité de l'Éducation de l'OCDE sont donc présentés ci-après suivant les six grandes catégories que constituent les objectifs de la politique en matière d'enseignement tels qu'ils ont été définis par le Comité.

Contribution de l'enseignement à la transmission des connaissances

Avant de mesurer la contribution de l'enseignement à la transmission des connaissances, il faut commencer par ventiler les catégories de personnes qui participent au processus d'enseignement. A cet effet, on pourra recourir aux indicateurs suivants :

- nombre et proportion des élèves inscrits, ventilés par âge et par sexe pour chaque niveau d'enseignement ;
- population sortie du système scolaire formel ventilée par niveau et par année d'enseignement terminée.

L'indicateur utilisé pour mesurer *les connaissances et les compétences transmises* devra comprendre les éléments suivants :

- les indices de résultat qui mesurent les connaissances acquises par ceux qui font des études, selon l'âge, le sexe, le nombre d'années et le type de scolarité et les caractéristiques socio-économiques pertinentes (revenu des parents, niveau d'instruction du père ou de la mère ou des deux et classe sociale ou origine ethnique des parents).

Contribution de l'enseignement à l'égalité des chances et à la mobilité sociale

Il faut, semble-t-il, disposer des indicateurs suivants pour essayer de déterminer dans quelle mesure un système d'ensei-

gnement améliore l'égalité des chances d'accès et de réussite ainsi que la mobilité sociale :

- les taux de scolarisation, selon les caractéristiques socio-économiques des parents, ventilés par niveau d'enseignement, par âge, par sexe et par quotient intellectuel ;
- les coefficients de transition (y compris les entrées et les sorties par profession) selon les caractéristiques socio-économiques des parents, le niveau d'instruction, l'âge, le sexe et le quotient intellectuel (dans le cas des sorties, par profession) ;
- les dépenses publiques et privées par enfant pendant le cycle d'enseignement formel, ventilées selon les caractéristiques socio-économiques des parents, le sexe et la région ;
- la répartition des subventions (bourses ou prêts à faible taux d'intérêt) en fonction du revenu des familles ;
- les indices de résultat, selon les caractéristiques socio-économiques des parents, l'âge, le sexe et le quotient intellectuel.

Contribution de l'enseignement à la satisfaction des besoins de l'économie

Les indicateurs suivants pourraient servir à mesurer la contribution de l'enseignement au développement économique :

- la répartition de la population active selon la profession, la branche d'activité économique, le niveau d'instruction, le nombre d'années d'études terminées, l'âge et le sexe ;
- la quantité de formation en cours d'emploi dispensée à la population active ;
- le chômage par type d'éducation, profession, âge et sexe ;
- les taux coûts-bénéfices ainsi que les taux de rendement sociaux et privés par sexe, type et nombre d'années de scolarité, en spécifiant si le diplôme a ou n'a pas été obtenu.

Divers instruments de mesure ont été proposés ou utilisés dans la documentation relative à ce sujet pour définir la qualité de la population active. Le choix de celui qui sera retenu est fatalement dicté jusqu'à un certain point par les données disponibles.

(1) Voir l'article intitulé " Comment mesurer le bien-être : le programme de l'OCDE pour l'établissement d'un ensemble d'indicateurs sociaux " publié dans L'OBSERVATEUR DE L'OCDE N° 64, juin 1973.

Le plus simple est le suivant : le niveau moyen (ou médian) d'instruction de la population active (âgée de 15 à 65 ans) exprimé en années scolaires types.

Contribution de l'enseignement au développement de l'individu

L'indicateur le plus direct de la satisfaction de la *demande privée* d'enseignement est probablement le rapport entre le nombre de candidats (en éliminant l'effet des candidatures multiples) et le nombre de places disponibles dans les différents types d'établissements d'enseignement, ventilé par sexe, région et caractéristiques sociales pertinentes.

Pour mesurer la satisfaction des besoins de *développement de l'individu*, on pourrait envisager les indicateurs suivants :

- qualité de l'enseignement, mesurée d'après la proportion d'enseignants qui remplissent les conditions officielles de formation, la ventilation étant effectuée d'après le niveau et le type des études faites ;
- répartition des élèves selon la dimension de la classe ainsi que par type et par niveau d'enseignement ;
- nombre d'heures consacrées chaque année aux conseils individuels, par niveau et par type d'enseignement ;
- rapport entre le nombre d'heures de travail fournies par des spécialistes tels que psychologues scolaires, assistantes sociales, etc. et le total des heures de travail fournies par l'ensemble du personnel ;
- proportion des dépenses d'enseignement consacrées, par groupe d'âge, aux étudiants handicapés, comparée à la proportion d'étudiants handicapés dans chaque groupe ;
- nombre total de combinaisons possibles de sujets à option, et proportion de combinaisons qui ne ferment pas l'accès au niveau d'enseignement immédiatement supérieur ou à d'autres types d'enseignement de même niveau ;
- proportion de redoublements et d'abandons par niveau et par type d'enseignement, par âge, par sexe et par caractéristiques sociales ;
- possibilités de travail à temps partiel par type et par niveau d'enseignement ;

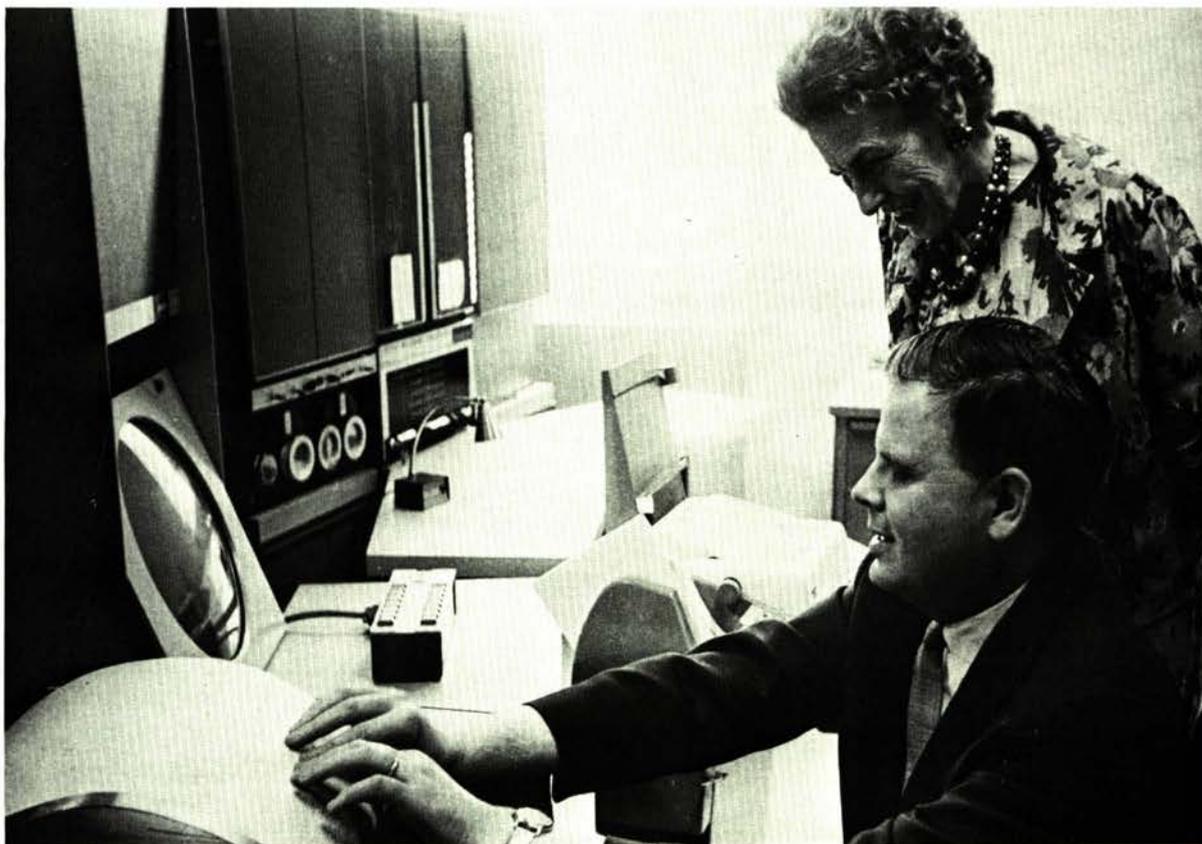
- proportion de la population adulte qui suit volontairement des cours de formation pour les adultes ;
- temps consacré par les adultes à des activités éducatives pendant leurs heures de loisirs (études d'aménagement du temps).

En ce qui concerne *la qualité de la vie* et les indicateurs destinés à la mesurer, il convient de noter que le fait pour les individus de pouvoir mener une existence active et variée constitue un des principaux avantages que procure l'instruction. Il est très difficile de le mesurer objectivement mais la principale chance que la société offre à l'individu de mener une vie active est celle qu'elle lui donne en lui permettant de prendre place parmi la population active.

De nombreuses études ont démontré que les différences d'instruction n'ont pas une incidence sensible sur la participation des hommes à la vie active mais qu'il en va tout autrement pour les femmes. La participation à la population active est nettement plus faible parmi les femmes qui n'ont qu'une instruction primaire. Par conséquent, une expansion de l'enseignement dispensé aux femmes aura d'importantes répercussions favorables sur le plan social, surtout lorsqu'il s'agit de femmes d'un certain âge, car celles qui n'ont qu'une instruction primaire se sentent souvent incapables d'entrer dans la population active ou même de suivre des cours de formation professionnelle qui leur en donneraient la possibilité. Il semble donc que l'on pourrait adopter l'indicateur suivant : participation à la population active, par sexe, par niveau et par type d'éducation et par caractéristiques sociales pertinentes.

Lorsque l'on propose des mesures statistiques de *l'activité culturelle*, il est difficile d'éviter les hypothèses qui font appel à des valeurs élitistes. Tel est manifestement le cas lorsque l'on s'en tient exclusivement à la littérature et aux arts qui exigent une participation active. Il est cependant possible d'éviter l'écueil des hypothèses élitistes en établissant une distinction entre l'utilisation active et passive des loisirs, et notamment dans le domaine des activités récréatives, entre les sports de participation et les sports spectacles. Il y a donc lieu de compléter et de nuancer l'indicateur suivant : participation aux activités culturelles, par niveau et par type d'enseignement.

Le niveau des dépenses consacrées aux étudiants handicapés pourrait constituer un indicateur de la contribution de l'éducation au développement de l'individu. Un spécialiste aveugle en ordinateurs présente un lecteur de Braille relié à un ordinateur.



Utilisation efficace des ressources dans la poursuite des objectifs politiques précédents

Pour bien utiliser les ressources limitées dont dispose l'enseignement, c'est-à-dire des ressources dont l'emploi présuppose un choix, il est indispensable de mieux connaître le fonctionnement interne du système d'enseignement et ses rapports avec la société. On ne peut acquérir ces connaissances que par la recherche et l'analyse scientifique du système. Il y a différents moyens de mesurer l'importance de la recherche. La mesure proposée est très simple et très directe :

- proportion de l'ensemble des dépenses publiques et privées consacrées à la recherche en matière d'enseignement.

Les ressources qui constituent les facteurs de production (*inputs*) de l'enseignement peuvent se diviser en deux catégories : 1) les inputs instrumentaux, qui peuvent être manipulés par le système d'enseignement et à l'intérieur de celui-ci, 2) les inputs exogènes que le système d'enseignement doit considérer comme donnés, et qui sont déterminés du dehors.

La ligne de partage entre ces deux catégories n'est pas très nette, car il est facile de trouver des exemples de facteurs de production qui sont à la fois manipulables et exogènes. On peut prendre comme exemple le salaire des enseignants qui est en partie déterminé par le niveau général de la productivité mais aussi par la demande d'enseignants existant dans le système scolaire.

Les facteurs de production manipulables et exogènes agissent simultanément sur le processus d'enseignement. Ainsi, pour apprécier l'effet que produisent les changements d'inputs manipulables, tels que le salaire des enseignants, sur les changements d'output de l'enseignement, il faut également tenir compte de l'effet des inputs exogènes. Pour évaluer de façon réaliste les effets des changements de politique, il faut donc disposer d'informations portant sur les deux types d'inputs.

Au nombre des *inputs manipulables* figurent : le temps des enseignants, la qualité de l'enseignement, le temps des étudiants, les équipements, les livres et bâtiments scolaires. Les inputs précités englobent implicitement des éléments tels que l'organisation de l'enseignement, par exemple l'enseignement télévisé pour des groupes nombreux par opposition à l'enseignement traditionnel en salle de classe, etc.

Il faut disposer des données statistiques suivantes sur l'input « temps des enseignants » :

- nombre d'enseignants, selon le type et le niveau de l'établissement où ils enseignent, ventilé par sexe, âge, et type et niveau de leur propre instruction ;
- nombre d'heures de travail, c'est-à-dire d'heures obligatoires et d'heures supplémentaires par an, ventilées par sexe, âge, type et niveau d'instruction de l'enseignant ainsi que par type et niveau de l'établissement dans lequel il enseigne ;
- effectif moyen de la classe, par type et par niveau d'instruction.

Les progrès rapides accomplis par tout le domaine de la connaissance et les données nouvelles continuellement acquises grâce à la recherche sur l'enseignement rendent indispensable de donner aux enseignants les moyens d'accéder à l'éducation récurrente, ne serait-ce que pour préserver la qualité et l'efficacité de leur enseignement. Ainsi, pour mesurer la qualité de l'enseignement, il est proposé d'adopter les indicateurs suivants :

- proportion des enseignants qui remplissent les conditions officielles de formation, par niveau et par type des études faites (indicateur utilisé précédemment) ;
- nombre annuel d'heures d'enseignants consacrées à l'éducation récurrente organisée.

Pour mesurer d'autres inputs manipulables importants :

- nombre annuel d'heures de scolarité par étudiant, ventilé par type et par niveau d'enseignement ;
- dépenses courantes, concernant notamment le matériel péda-

gogique, l'entretien des locaux, l'électricité et le transport, et coûts d'utilisation des installations existantes, en particulier des bâtiments, par niveau et par type d'enseignement ;

- coûts d'investissement, bâtiments et équipements, par type et par niveau d'enseignement ;
- dépenses courantes, par élève, des différentes technologies de l'enseignement (l'enseignement traditionnel par opposition à l'enseignement télévisé, par exemple).

Les facteurs de production (inputs) exogènes peuvent se répartir en trois sous-groupes : 1) les éléments descriptifs de l'influence exercée par les ressources personnelles et familiales sur l'éducation de l'effectif scolaire et ses dispositions à acquérir des connaissances ; 2) les éléments descriptifs de l'influence exercée par les groupes d'élèves et d'étudiants d'âge et de niveau équivalents ; 3) la valeur des inputs constitués par le temps des enseignants et le temps des étudiants (manque à gagner des étudiants qui poursuivent leurs études au-delà du cycle primaire).

Pour ces trois sous-groupes on pourrait utiliser les indicateurs suivants :

- répartition initiale des indices de résultat des élèves par niveau et par type d'enseignement ;
- répartition des élèves selon le niveau d'instruction du père et de la mère, le revenu familial et la profession du père et de la mère ;
- répartition dans chaque établissement, indiquant la catégorie sociale moyenne des élèves de cet établissement ;
- salaire hebdomadaire ou horaire des enseignants, selon l'âge, le sexe et le niveau d'instruction, ainsi que par niveau et type d'établissement ;
- salaire hebdomadaire ou horaire des jeunes travailleurs, par sexe, niveau d'instruction et âge. Ces renseignements sont nécessaires pour évaluer l'input « temps des étudiants ».

Les variations des méthodes de financement peuvent avoir une incidence considérable sur la répartition des ressources et la distribution des avantages qu'apporte l'éducation. Les effets des mécanismes financiers sur le système d'enseignement peuvent se manifester de quatre manières différentes selon qu'ils concernent : 1) le prix et l'utilisation des inputs, 2) les avantages retirés de l'éducation, 3) la demande d'enseignement, 4) la participation des groupes sociaux au système d'enseignement.

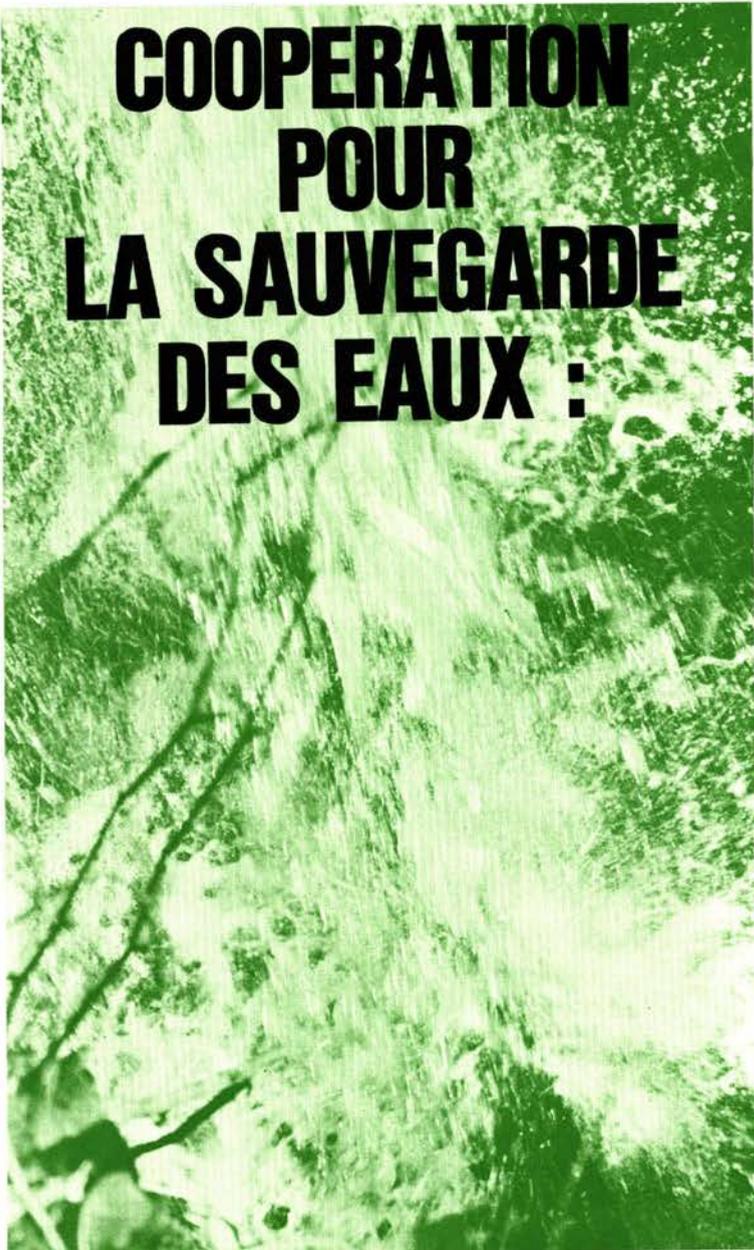
A titre d'exemple du point 1) on peut citer le cas où l'enseignant privé ou public bénéficie à l'échelon local d'une aide du Gouvernement central. Celle-ci se présente sous une forme précise, c'est-à-dire la prise en charge par l'État de la rémunération des enseignants qui peut, à son tour, avoir une incidence sur l'utilisation des ressources par les autorités locales. Pour le point 2) il est évident que plus les charges financières supportées par les individus sont lourdes, plus les avantages en termes de gains tout au long de la vie ont tendance à s'amenuiser. Ce facteur influe à son tour sur la demande d'enseignement 3).

Le degré de participation de l'État aux dépenses d'enseignement et les possibilités plus ou moins grandes dont disposent les élèves et étudiants pour obtenir une bourse exercent évidemment une influence sur l'accession des différentes classes sociales à l'enseignement au-delà de la scolarité obligatoire 4).

Par conséquent, il faut probablement disposer des statistiques suivantes comme indicateurs de l'enseignement :

- proportion du total des dépenses directes qui sont financées au moyen de ressources privées, par des autorités locales ainsi que par le Gouvernement central pour chaque niveau et chaque type d'enseignement ;
- subventions accordées par l'État aux établissements dépendant des autorités locales ou aux établissements privés, selon le mode d'assistance, pour chaque niveau et pour chaque type d'enseignement ;
- subventions, prêts et bourses accordés aux individus selon le type et le niveau d'enseignement et les caractéristiques socio-économiques des familles.

COOPERATION POUR LA SAUVEGARDE DES EAUX :



LA LUTTE CONTRE L'EUTROPHISATION

L'eutrophisation croissante des eaux a provoqué depuis quelques années une sérieuse inquiétude dans de nombreux pays Membres et l'OCDE a, sur la demande de ces pays, poursuivi un programme d'évaluation sur les moyens de lutte et de surveillance possibles. L'article suivant donne une idée de la nature et de la portée des efforts entrepris. Il est dû à Gérard Dorin, de la Direction de l'Environnement de l'OCDE.

Les eaux naturelles, rivières et lacs, ont été souvent considérées dans la plupart des pays comme un système aux capacités quasi illimitées, autant pour l'approvisionnement en eau que pour l'évacuation des déchets. Mais la grande phase de développement économique de ces deux dernières décennies en particulier est venue démontrer que la capacité des eaux à « digérer » des charges croissantes de déchets avait des limites, qui ne peuvent être dépassées sans de graves conséquences pour la sauvegarde des eaux, en tant que ressource vitale pour la société et le milieu écologique naturel.

L'ignorance ou le mépris de ces limites a causé dans de nombreuses régions une pollution aiguë des eaux, et aussi l'extension spectaculaire d'une facette particulière de la pollution, le phénomène d'eutrophisation qui affecte sévèrement la qualité des eaux et leur écologie. Ce phénomène qui, il y a vingt ans seulement, n'était connu que de quelques spécialistes, s'est développé si rapidement en étendue et en intensité, de façon quasi « épidémique », qu'il a soulevé une inquiétude et une émotion considérables dans certains pays. Ceci peut être attribué à un certain sentiment d'impuissance en face d'un phénomène dont le développement présente encore beaucoup d'inconnues et dont le contrôle est difficile.

Le phénomène d'eutrophisation

La pollution des eaux présente un aspect complexe. On peut envisager trois catégories de polluants.

La première, représentant en général la plus grande partie de la charge polluante, se compose de substances assez aisément biodégradables (les déchets organiques en particulier) qui, si la teneur en oxygène des eaux est normale, peuvent être décomposées sans trop de problèmes quand ces apports sont limités.

La seconde catégorie comprend les substances qui ne sont pas dégradables, ou très peu ; certaines ne sont pas trop nuisibles tant que leur concentration reste basse (chlorure de sodium par exemple) ; d'autres, des substances toxiques, produits chimiques en général (tels que les composés organochlorés ou les sels de métaux lourds), sont très nocives même à faible teneur car elles sont susceptibles de se fixer et de s'accumuler dans les organismes vivants et peuvent donner lieu à des concentrations dangereuses dans la chaîne alimentaire. On pourrait inclure dans cette catégorie certains micro-organismes (virus, bactéries, œufs ou larves de parasites) qui se montrent particulièrement résistants dans les eaux et présentent un danger pour l'homme.

Enfin, la troisième catégorie dont cet article traitera spécialement comprend toutes les substances qui agissent comme des fertilisants (comme les produits phosphatés ou azotés en particulier) et qui, d'ailleurs, sont fréquemment des produits de biodégradation de substances plus complexes. Ces fertilisants, toujours présents à faibles doses dans les eaux naturelles, provoquent, quand leur concentration augmente, le phénomène d'eutrophisation.

Bien qu'il soit difficile à définir simplement, on peut schématiser le phénomène d'eutrophisation comme une croissance explosive et anarchique, sous l'effet des fertilisants, de variétés particulières d'algues microscopiques (algues bleues surtout, comme *Scillatoria rubescens*, *Microcystis*, *Anabaena*, etc.). Ces algues, de courte durée de vie, se multiplient et meurent à un rythme intense, produisant ainsi dans les eaux de grandes quantités de matières organiques, alors que les substances fertilisantes qu'elles contiennent redeviennent disponibles pour un autre cycle. La décomposition des matières organiques produites peut mener à une rapide désoxygénation des eaux, surtout en profondeur, avec formation de substances putrides. On assiste donc à un phénomène que l'on pourrait baptiser « autopollution » car les eaux, avec des apports relativement modérés de substances fertilisantes, loin de dégrader ces substances, les utilisent pour produire elles-mêmes leur propre pollution.

Impact de l'eutrophisation sur les eaux et leur gestion

Les effets de l'eutrophisation peuvent être considérables sur la qualité des eaux et le milieu écologique. L'équilibre biologique initial se trouve généralement détruit, la plupart des espèces existantes (poissons en particulier) disparaissent plus ou moins complètement. Les eaux peuvent devenir un milieu presque mort, sauf une mince couche en surface qui contient de l'oxygène. Les eaux naturelles voient aussi se dégrader leur fonction de centre d'attraction des loisirs et du tourisme; la pêche, les baignades et sports nautiques deviennent impossibles ou aléatoires et la valeur esthétique des eaux (noirâtres et malodorantes) est grandement altérée. De plus, les eaux très touchées par l'eutrophisation deviennent pratiquement inutilisables pour l'alimentation en eau potable; malgré un traitement très coûteux, on ne peut produire qu'une eau de qualité inférieure, au goût désagréable, et dont la teneur en matière organique favorise la prolifération de bactéries. Corrélativement, l'augmentation assez générale du taux de nitrates dans les eaux (les eaux souterraines aussi) pose un problème inquiétant pour l'avenir de l'approvisionnement en eau potable.

L'opinion publique, dans de nombreux pays, réagit de plus en plus sévèrement contre la détérioration rapide des eaux naturelles et la qualité médiocre de l'eau potable. Cependant, la tâche des autorités responsables est de plus en plus difficile car les besoins en eau pour l'approvisionnement domestique et industriel, l'irrigation, les loisirs, etc., augmentent vite, alors que les volumes d'eau disponibles, mais surtout leur qualité, diminuent régulièrement. De plus, l'appauvrissement des eaux naturelles en oxygène causé par l'eutrophisation limite encore le potentiel de ces eaux de « biodégrader » les charges polluantes diverses qu'elles reçoivent. L'eutrophisation se présente donc comme un sérieux facteur d'aggravation supplémentaire de la pollution des eaux en général. Son développement spécialement rapide ces dernières années peut faire craindre, dans un avenir assez proche, une emprise presque généralisée du phénomène sur les eaux de surface; ceci aurait des conséquences socio-économiques et écologiques extrêmement sérieuses.

Sources de pollution responsables

Les conclusions des experts de l'OCDE indiquent que, dans la majorité des cas, c'est le phosphore qui joue le rôle le plus important dans le développement et le contrôle de l'eutrophisation, soit qu'il représente naturellement le facteur limitatif principal, soit qu'il puisse par une technique appropriée être rendu limitatif; ensuite ce sont les produits azotés; de nombreuses autres substances généralement présentes dans les eaux usées jouent aussi un certain rôle. Les sources de produits fertilisants (phosphore, azote) proviennent en partie de phénomènes naturels, généralement en quantités limitées et « raisonnables », qui contribuent aux cycles biologiques normaux; mais elles viennent aussi en doses croissantes et souvent massives d'activités humaines « polluantes » qui feront ici l'objet d'une attention spéciale car ces apports supplémentaires déclenchent l'eutrophisation. Dans les pays développés, ce sont le plus souvent les égouts domestiques et urbains qui représentent la source la plus importante en substances fertilisantes : en moyenne 60 à 70 % du phosphore et 30 à 40 % de l'azote des eaux; le phosphore provient pour la moitié ou les deux tiers des détergents synthétiques et, pour le reste, surtout des excréments humains.

Les activités agricoles viennent en général au second rang et sont, en moyenne, responsables de 50 % des charges d'azote et de 20 à 30 % de celles de phosphore. L'utilisation généralisée et intensive d'engrais agricoles est, bien sûr, souvent une cause importante de pollution directe ou indirecte des eaux, surtout en nitrates. L'élevage, et tout spécialement l'élevage intensif de

type « industriel », est la cause d'une pollution considérable et croissante.

L'industrie dans son ensemble, qui représente souvent le plus important pollueur, vient généralement au troisième rang seulement pour la pollution par les fertilisants et contribue pour 10 à 20 % du phosphore et de l'azote des eaux. Cependant, son impact peut être prépondérant dans certains bassins hydrographiques, en raison des rejets massifs et concentrés. Les industries alimentaires, celles du bois, du textile, des engrais, sont parmi les plus polluantes à ce point de vue.

Les apports atmosphériques de composés azotés et de phosphore ne sont pas négligeables dans les conditions naturelles. Mais dans les régions à forte activité économique comme le Nord-Ouest de l'Europe et l'Est de l'Amérique du Nord, ces apports sont considérablement plus élevés (environ dix fois). Ils sont dus à la pollution atmosphérique, en raison de la retombée des particules et de l'hydrolyse par la pluie des composés chimiques gazeux. Les fumées industrielles, la consommation croissante de combustibles, et la tendance actuelle à incinérer les déchets, sont des causes majeures de pollution atmosphérique et de retombée de cette pollution dans les eaux, directement ou indirectement.

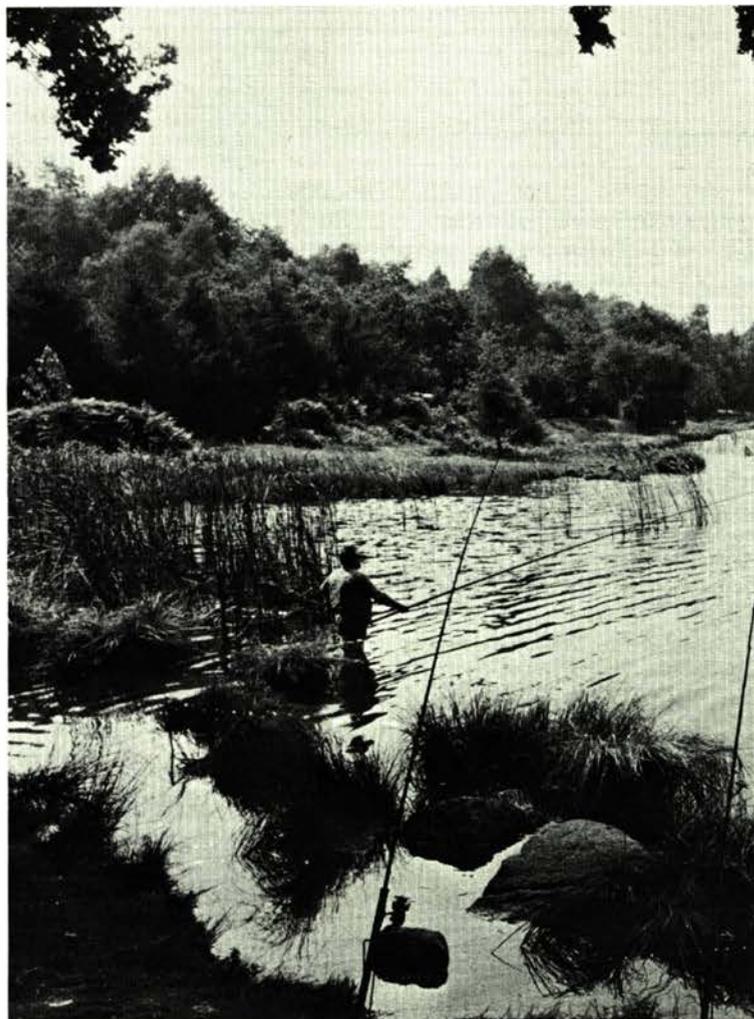
Remèdes et possibilités d'intervention

L'objectif de base de la lutte contre l'eutrophisation consiste à maintenir la concentration des eaux en substances fertilisantes au-dessous du niveau jugé dangereux pour les eaux considérées. Il faut d'ailleurs noter que les lacs et réservoirs sont beaucoup plus vulnérables à l'eutrophisation que les rivières, et les rivières lentes plus sensibles que les rivières rapides, ceci essentiellement pour des raisons de renouvellement et de turbulence des eaux. Il s'agit donc pour les autorités responsables de limiter les pollutions domestiques, agricoles et industrielles au-dessous des niveaux jugés dangereux. Ceci représente en fait un problème extrêmement difficile, autant pour l'estimation des niveaux dangereux que pour l'identification et l'évaluation des sources de pollution, et les moyens de les contrôler. Aussi la majorité des pays Membres ont-ils entrepris, au sein de l'OCDE, un vaste programme en coopération sur l'évaluation des moyens de lutte contre l'eutrophisation.

A la lumière des recherches entreprises, les pays Membres ont décidé en 1970 de concentrer leurs efforts communs sur quatre points clés de la lutte contre l'eutrophisation : le problème des détergents au phosphore, les traitements d'épuration des eaux usées, la pollution par les engrais agricoles et les élevages, et les méthodes de surveillance des eaux. Quatre Groupes de travail formés d'experts des pays Membres ont travaillé pendant dix-huit mois pour faire la lumière sur ces questions difficiles et ont fourni leurs rapports, sous la coordination d'un Groupe directeur chargé de synthétiser les résultats et d'en extraire les conclusions et les recommandations d'ensemble.

Impact des détergents sur la pollution et l'eutrophisation des eaux

Les détergents sont intimement liés à la pollution des eaux en général, à laquelle ils contribuent de par leur fonction même. Mais ce sont deux sérieux problèmes, tenant à la composition chimique même des détergents, qui depuis plusieurs années ont soulevé l'attention. Le premier, maintenant résolu dans presque tous les pays Membres, tenait à la faible dégradabilité des détergents (type ABS - Alkylarylsulfonate) qui demeuraient très longtemps dans les eaux naturelles, y causant des nuisances dont les mousses étaient l'aspect visible. L'adoption de détergents plus dégradables (type LAS par exemple) a en bonne



L'altération de l'eau par eutrophisation peut la rendre inapte à la consommation ; il devient pratiquement impossible de pêcher, de se baigner ou de s'adonner aux sports nautiques.

partie résolu ce premier point ; mais pas du tout le second point, qui tient au fait que, dans les produits détergents en général, la moitié environ en poids du produit est composé de polyphosphates, dont le rôle est en particulier de neutraliser la dureté des eaux.

Il est intéressant de constater que depuis vingt ans le développement de l'eutrophisation et de la concentration en phosphore des eaux a suivi assez fidèlement la consommation croissante de détergents au phosphore dans les pays de l'OCDE.

Il n'a pas encore été trouvé de solution définitive au problème, après plusieurs années de recherches très poussées pour trouver un substitut des polyphosphates qui soit universellement valable et accepté. Pour le moment deux produits surtout ont retenu l'attention : le NTA dont l'efficacité est assez bonne mais qui a soulevé des objections quant à ses effets possibles sur l'environnement ou la santé ; le citrate dont les performances sont peut-être moins élevées mais qui est parfaitement dégradable et inoffensif. Ajoutons enfin que l'utilisation bien plus importante de produits à base de savons naturels paraît extrêmement désirable partout où la dureté des eaux n'est pas élevée, car ils sont efficaces et non polluants.

Certains pays Membres ont déjà pris des mesures, parfois depuis plusieurs années, tendant à réduire progressivement au minimum le taux de phosphore des produits détergents avec addition ou non de substituts. L'exemple de ces pays montre qu'une approche rationnelle de la question demande un ajustement plus réaliste des produits détergents aux conditions réelles d'environnement, à l'échelle nationale ou régionale, c'est-à-dire essentiellement à la dureté de l'eau et au risque d'eutrophisation. Ceci n'empêche

d'ailleurs pas une standardisation internationale des produits autour de trois degrés de dureté des eaux, par exemple faible, moyenne, forte.

Traitements d'épuration des eaux usées

En général, la majeure partie des charges polluantes (urbaines, industrielles, agricoles) atteignant les eaux naturelles pourraient être assez facilement interceptées et traitées dans des stations d'épuration convenables. On est cependant obligé de reconnaître que, dans les pays de l'OCDE considérés dans leur ensemble, l'état de l'épuration des eaux usées est très déficient, et ceci est la cause majeure de la pollution actuelle des eaux et de l'eutrophisation. La plus grande partie des eaux usées industrielles et domestiques est directement rejetée dans les eaux naturelles sans aucun traitement. Le taux des effluents réellement traités est voisin de 0 % dans plusieurs pays et ne dépasse 50 % que dans très peu de pays Membres, la moyenne pouvant se situer entre 20 et 30 %. De plus, une proportion importante des stations d'épuration fonctionne de façon déficiente, et leur efficacité réelle d'épuration sur 365 jours ne dépasse souvent pas 50 % de leur efficacité théorique, parfois moins. Ceci est dû à la gestion, à la vétusté, à la surcharge, etc. et aussi à l'empoisonnement de l'épuration biologique par des substances d'origine industrielle.

Certains pays Membres font actuellement des efforts remarquables dans l'équipement et la gestion de l'épuration des eaux usées, à l'échelle nationale. Cependant, dans d'autres pays, le retard est si important qu'il faudra de très nombreuses années pour parvenir peut-être à une situation acceptable, car pour le moment la pollution augmente à un taux beaucoup plus rapide que les efforts pour la contrôler. Les traitements d'épuration conventionnels sont un outil indispensable de la lutte contre la pollution des eaux, mais là où le danger d'eutrophisation est important, ils ne sont pas suffisants car ils n'arrêtent que 25 % en moyenne des composés de phosphore et d'azote, le reste passant en solution dans les eaux épurées sous forme de phosphates et de nitrates. On doit donc y ajouter un stade supplémentaire de traitement (appelé parfois traitement tertiaire). Dans le cas des stations déjà existantes, ce traitement supplémentaire peut être ajouté assez facilement. Le coût additionnel est de l'ordre de 30 % pour l'élimination du phosphore et de 70 % pour l'élimination de l'azote. Dans les nouvelles stations, ces traitements d'élimination peuvent être intégrés dans le traitement général et le coût est plus faible.

L'élimination du phosphore est pratiquée de façon croissante dans un certain nombre de pays Membres en concentrant les efforts sur les régions les plus vulnérables à l'eutrophisation, ou en l'appliquant d'une manière systématique (Scandinavie). L'élimination des produits azotés, beaucoup moins pratiquée pour le moment, pourra devenir indispensable dans beaucoup de cas, non seulement à cause de l'eutrophisation elle-même, mais aussi en raison de l'augmentation du taux de nitrates dans les eaux de boisson de nombreuses régions.

Il a été utilisé avec succès, spécialement dans les régions alpines, une stratégie intéressante pour la protection des lacs contre la pollution et l'eutrophisation. Il s'agit de canalisations périphériques de protection entourant le lac et interceptant toutes les eaux polluées, qui sont ensuite, après épuration conventionnelle, dirigées vers une rivière en aval du lac. On peut citer comme exemple le lac d'Annecy en France, plusieurs lacs bavaurois (Ammersee), plusieurs lacs autrichiens (Weissensee), ainsi que certaines réalisations scandinaves. D'autre part, pour la protection des réservoirs et lacs artificiels contre l'eutrophisation, on met au point en Allemagne un procédé pour l'élimination du phosphore de la rivière affluente entière (Wahnachtal). D'autres méthodes utilisées au Royaume-Uni et en Allemagne par exemple produisent, par des courants d'eau ou une injection d'air, un brassage et une réoxygénation des eaux qui ont un effet limitatif sur l'eutrophisation.

Eutrophisation et agriculture

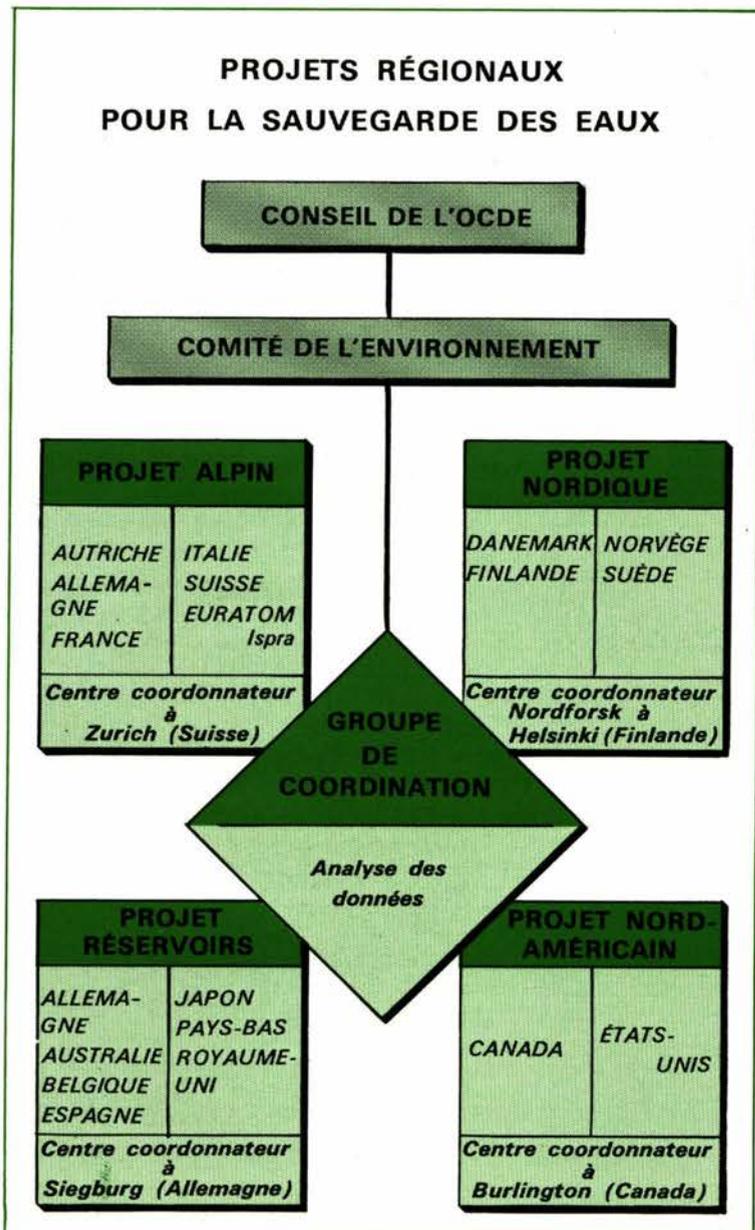
De même que le passage de l'artisanat à la grande industrie, et d'un mode de vie rural à une société de plus en plus urbanisée a été la cause de dégradations majeures de l'environnement, les grandes mutations récentes d'une agriculture traditionnelle à une agriculture moderne ont pu se traduire également, dans certains cas, selon les conditions naturelles et les techniques utilisées, par des effets négatifs sur l'environnement, dont un accroissement de la pollution des eaux et de l'eutrophisation en particulier. Il faut bien comprendre que les agricultures nationales ont dû s'adapter rapidement à la pression croissante des marchés internationaux, et qu'il est pratiquement très difficile d'obtenir tout à la fois : une production agricole massive de belle présentation et de qualité supérieure, à des prix minimaux et compétitifs, mais permettant cependant des revenus agricoles satisfaisants, et tout ceci sans détérioration de l'environnement. Des choix politiques sont à faire qui, généralement, se traduisent par des compromis entre les diverses issues. Les experts de l'OCDE qui ont été chargés d'évaluer l'impact des activités agricoles sur la pollution des eaux, et l'eutrophisation en particulier, se sont penchés spécialement sur les deux points qui leur ont paru essentiels : les condi-

tions d'utilisation des engrais chimiques et les rejets incontrôlés des déchets de l'élevage (surtout les élevages de type « industriel »). Dans le cadre des pays développés de l'OCDE, le prix des engrais chimiques a en général augmenté relativement moins que celui de la main-d'œuvre, des équipements et des produits agricoles. Ceci a déterminé à la fois une consommation de plus en plus élevée de ces engrais chimiques et un abandon de plus en plus marqué de l'utilisation des engrais animaux, les quantités croissantes d'excréments animaux produits par les élevages étant alors déversées dans l'environnement de façon polluante, d'une manière ou d'une autre. Les experts, tout en reconnaissant qu'il n'existait pas dans les circonstances actuelles de solutions simples et radicales satisfaisant à la fois l'agriculture et l'environnement, ont proposé un certain nombre de mesures réalistes d'ordre technique ou administratif susceptibles d'apporter une amélioration à la pollution des eaux, sans répercussions notables sur l'économie agricole. On peut citer en particulier le besoin d'un effort national d'éducation des agriculteurs sur les techniques agricoles, et en particulier sur les méthodes de fertilisation optimales — à la fois du point de vue de la récolte et de l'environnement (applications de doses d'engrais plus faibles et en plusieurs fois, tardivement au printemps, etc.). En ce qui concerne le problème des déchets de l'élevage, on peut résumer ainsi l'avis des experts : la solution qui, du point de vue de l'environnement en général (eau, air, sol), est la moins polluante et la plus préconisable est l'utilisation rationnelle de ces excréments pour la fumure des terres agricoles ; de grands efforts sont à faire du point de vue technique et commercial pour une gestion moderne de ces déchets (stockage, traitement et compostage, transport, distribution, épandage). De plus, certaines mesures légales et fiscales pourront être utiles pour assurer une balance plus équilibrée entre engrais chimiques et engrais animaux, permettant ainsi une meilleure harmonie entre les intérêts de l'agriculture et de l'environnement.

Projet international de surveillance des eaux

Un contrôle rationnel et efficace de la pollution des eaux, et spécialement de l'eutrophisation, exige des données hydrologiques valables et quantifiées. Un gain de temps et un bénéfice considérables peuvent être obtenus d'une coopération étroite entre les pays de l'OCDE dans la lutte contre l'eutrophisation. Cette coopération, qui a déjà pris place à une échelle importante, a jusqu'à présent été fortement gênée par le fait qu'en général les divers pays Membres (et même parfois les divers laboratoires d'un pays) utilisent des méthodes de mesures différentes et obtiennent ainsi des résultats non comparables. Devant cette importante lacune, il a été jugé indispensable de parvenir à une standardisation suffisante des mesures. Les experts des pays Membres ont élaboré en 1972 un système commun de mesure des eaux particulièrement adapté au contrôle de l'eutrophisation et ont proposé, comme cadre à cette coopération internationale, un programme commun de surveillance des eaux qui a été agréé par les pays Membres et vient de démarrer au début de 1973.

La majorité des pays Membres (dix-sept pays) participent activement à ce Projet international de surveillance des eaux, prévu pour quatre ans ; quelque quarante instituts nationaux ont coordonné leurs efforts dans ce programme subdivisé en quatre projets régionaux et spécifiques : projet alpin, projet nordique, projet nord-américain, projet sur les réservoirs. Deux organisations internationales, l'Euratom et le Nordforsk, coopèrent au programme, ainsi que trois Commissions internationales concernées par les grands lacs alpins. La liaison est assurée dans chacun des quatre projets par un centre de coordination régional et le programme dans son ensemble est sous la direction d'un groupe de coordination générale. On attend de ces projets qu'ils permettent de faire un important pas en avant en répondant à de nombreuses questions en suspens, dont la solution est indispensable à la gestion des eaux, et le sera chaque jour davantage.



A L'OCDE

Transports

Conférence sur l'éducation post-secondaire

Le 26 juin s'est ouverte au siège de l'OCDE pour une durée de quatre jours, une Conférence sur les structures futures de l'enseignement post-secondaire, à laquelle assistaient des Ministres de l'Éducation de Gouvernements centraux ou provinciaux, des planificateurs de l'enseignement, des recteurs et professeurs d'Universités, des chercheurs et des représentants patronaux et syndicaux.

Au centre des débats se trouvait la question de savoir quelles seraient les structures appropriées à la prochaine étape du développement des systèmes d'enseignement supérieur, c'est-à-dire au passage d'un enseignement élitiste à un enseignement de masse. Après avoir considéré les principales tendances de l'évolution en cours et les grands problèmes qu'elle soulevait, les participants ont examiné quatre sujets spécifiques :

- les possibilités d'accès aux études post-secondaires et à l'emploi;
- les formes d'études « non traditionnelles » dans l'enseignement post-secondaire;

● l'organisation des études et la place de la recherche dans l'enseignement supérieur de masse;

● la planification et le financement de l'enseignement post-secondaire.

Pendant une journée et demie, la Conférence a été scindée en quatre groupes de travail qui se sont consacrés chacun à l'étude d'un de ces problèmes.

Trois exemples de réforme globale des structures post-secondaires ont été présentés à la Conférence et soumis à une discussion : le développement de l'enseignement supérieur au Royaume-Uni, les propositions de la Commission pour l'Éducation U 1968 en Suède et les recommandations de la Commission Carnegie aux États-Unis.

Un rapport détaillé sur les débats et sur les résultats de la Conférence paraîtra dans le numéro d'octobre de L'OBSERVATEUR DE L'OCDE.

Le Comité sur les Besoins de Transport de Voyageurs entre Grandes Agglomérations Européennes, récemment constitué au sein de l'OCDE, s'est réuni pour la deuxième fois les 25 et 26 juin pour débattre de son programme de travail. Les onze pays participant à l'heure actuelle à ces activités (1) étaient représentés à la réunion, présidée par Michel Frybourg (France), Directeur de l'Institut de recherche pour le transport.

Des équipes de travail sont déjà à l'œuvre sur les deux premiers aspects de l'étude du Comité :

- une prévision de la demande probable de transport entre 70 villes d'Europe occidentale en 1985 et au-delà ; les villes incluses dans le réseau ont été choisies en fonction de leur taille, de l'importance de leur rôle en tant que sièges de Gouvernements ou nœuds de communication, et de leur fonction en tant que centres prévus de développement régional ; l'étude couvrira tous les moyens de transport air, rail, route et eau ; des études analogues avaient été réalisées sur tel ou tel moyen de transport ou sur un pays déterminé mais il n'en avait jamais été entrepris auparavant sur un plan général et dans un cadre international ;
- une prévision de l'offre projetée : une étude sera effectuée sur toutes les faci-



De gauche à droite : Maurice Niveau, Président du Comité de l'Éducation de l'OCDE, l'Ambassadeur François Valéry, Chef de la Délégation permanente de la France auprès de l'OCDE, Jacques Limouzy, Secrétaire d'État à l'Éducation Nationale (France), Emile van Lennep, Secrétaire général de l'OCDE.



De gauche à droite : Alexander King, Directeur général, Chef du Projet de l'OCDE, Michel Frybourg, Directeur de l'Institut de recherche pour le transport.

interurbains

lités de transport actuellement à l'état de projet, y compris de nouveaux aéroports et, si les Gouvernements intéressés sont d'accord, un tunnel sous-marin ; des systèmes actuellement en cours de développement comme les différentes formes de transport rapide par rail et les avions à décollage et atterrissage courts ou verticaux (ADAC et ADAV) seront inclus dans l'analyse.

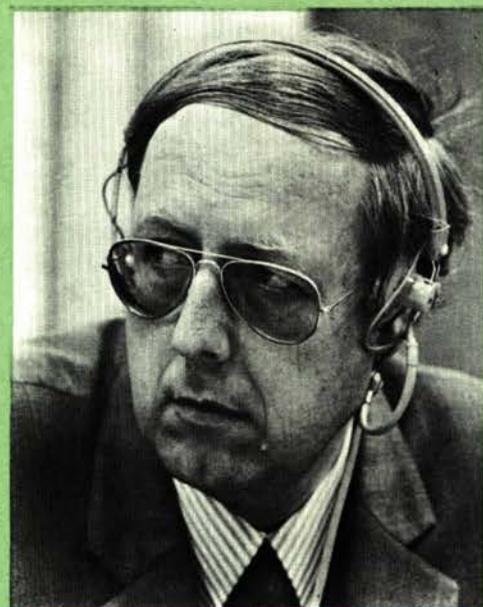
Une troisième équipe de travail sera constituée prochainement en vue d'examiner les différentes stratégies possibles pour développer les transports entre les 70 villes du réseau, l'accent étant mis sur les possibilités d'action collective des Gouvernements intéressés. Voici des exemples du type de problèmes qui seront examinés : les terminus ferroviaires devraient-ils être installés à côté des aéroports plutôt qu'au centre des villes ? Est-il justifié de concentrer le trafic aérien sur quelques grands axes nécessitant la construction d'un deuxième et d'un troisième aéroport dans des conurbations congestionnées, plutôt que de ramifier le trafic de manière à utiliser les aéroports moins encombrés des villes de plus petites dimensions ?

(1) *Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, France, Grèce, Irlande, Italie, Pays-Bas, Royaume-Uni et Suisse.*

Le Comité des Pêcheries de l'OCDE élit un nouveau Président

Lors de sa réunion des 21, 22 et 23 mai, le Comité des Pêcheries de l'OCDE a élu Carl Bjørje (Norvège), Président pour l'année en cours. Carl Bjørje, Directeur général adjoint du Ministère des Pêcheries de Norvège, a participé aux travaux du Comité depuis la création de ce dernier en 1961 ainsi qu'à ceux des groupes chargés antérieurement des questions concernant les pêcheries dans le cadre de l'OECE. A sa place de Vice-Président a été élu J. Hertoft (Danemark). Les deux autres Vice-Présidents sont A.A.P. Duarte Silva (Portugal) et S. di Palma (Etats-Unis).

L'objet principal de la réunion du Comité au mois de mai était d'achever l'Examen annuel des pêcheries dans les pays Membres en 1972. L'Examen, qui couvre une



période particulièrement critique pour les pêcheries internationales, a maintenant été publié.

Un Centre des publications de l'OCDE créé à Tokyo

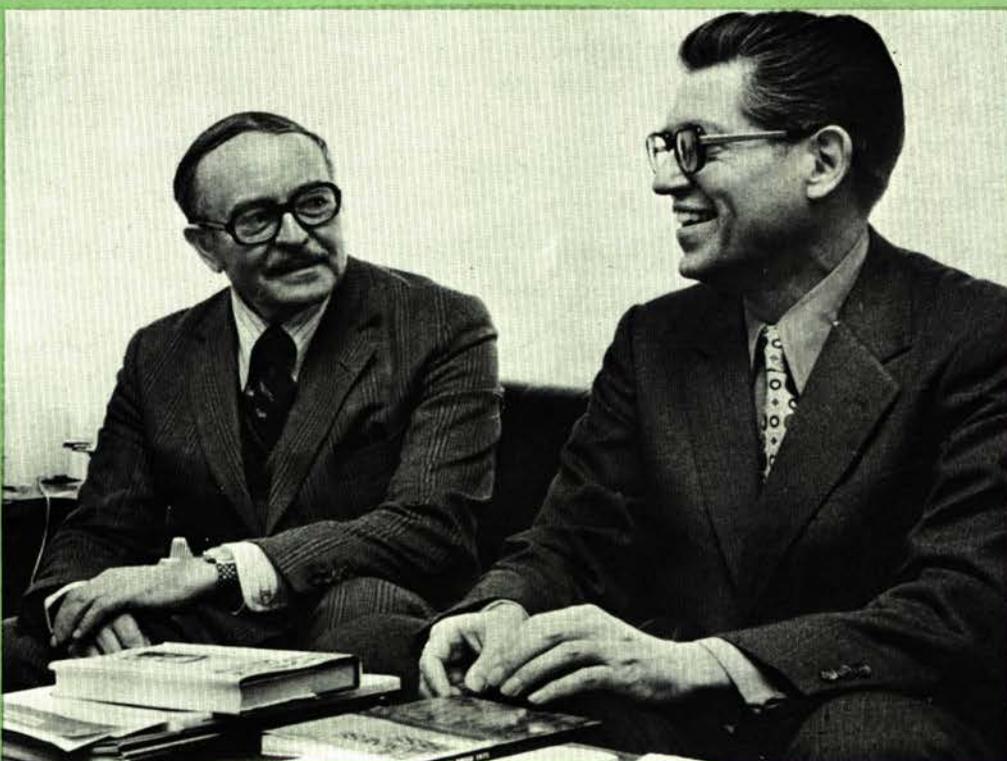
Pour assurer la vente et la distribution de ses publications au Japon et en Extrême-Orient, l'Organisation a créé un Centre des publications de l'OCDE à Tokyo (1), qui dispose d'une salle de lecture ouverte au public. C'est le deuxième Centre de cette nature; le premier a été ouvert en 1966 à Washington (2).

Précédemment Secrétaire exécutif de la Commission de l'éducation des États-Unis

au Japon, John Barnett a été nommé Chef du Centre; il s'est rendu au siège de l'OCDE à Paris au mois de mai pour participer à une réunion de programmation des ventes.

(1) *Akasaka Park Building, 2-3-4 Akasaka, Minato-Ku, Tokyo 107. Tél. : (03) 586 20 16.*

(2) *Suite 1207, 1750 Pennsylvania Ave., N.W. Washington D.C. 20006. Tél. : (202) 298 87 55.*



Le Chef du Centre des publications de l'OCDE à Washington, Eric Ekers, à gauche, et le Chef du Centre des publications de l'OCDE à Tokyo, John Barnett, à droite.



des Affaires Scientifiques de l'OCDE, Michael Thomson, Président, Albert Aurignac, Chef adjoint du Projet.

Nouvelles publications de l'OCDE

RAPPORTS ANNUELS SUR LA POLITIQUE DE CONCURRENCE DANS LES PAYS MEMBRES DE L'OCDE, N° 1-1973 (mai 1973).

Recueil de rapports nationaux consacrés à l'évolution de la politique de la concurrence, de la législation et de la jurisprudence relative aux pratiques commerciales restrictives dans les pays Membres de l'OCDE. Ces rapports sont examinés à chacune des réunions bi-annuelles du Comité d'experts en matière de Pratiques Commerciales Restrictives de l'OCDE et, à cette fin, les pays sont divisés en deux groupes, chaque pays soumettant un rapport annuel pour une des deux réunions. Le recueil des rapports est publié deux fois par an à six mois d'intervalle.

(24 73 01 2) 102 pages..... F 11,00
FS 8,80 DM 6,90 £ 0,98 \$ 2,50

LES INDUSTRIES MÉCANIQUES ET ÉLECTRIQUES DANS LES PAYS MEMBRES DE L'OCDE. Nouvelles statistiques de base, 1963-1970. Vol II - Principaux facteurs de la production/THE ENGINEERING INDUSTRIES IN OECD MEMBER COUNTRIES (juin 1973). (*)

Statistiques sur l'emploi, la valeur ajoutée, les investissements, les traitements et salaires, etc. de plusieurs des branches les plus importantes des industries mécaniques et électriques ; données sur des groupements de produits aux prix courants et constants.

(71 72 02 3) 96 pages, bilingue. F 11,00
FS 8,80 DM 6,90 £ 0,90 \$ 2,50
ISBN 92-64-01061-0

(*) Déjà paru : Vol. I - EXPÉDITIONS DE 100 PRODUITS INDIVIDUELS (décembre 1972)

(71 72 01 3) 100 pages, bilingue F 11,00
FS 8,80 DM 6,90 £ 0,90 \$ 2,50
ISBN 92-64-01015-7

L'INDUSTRIE SIDÉRURGIQUE EN 1971 ET TENDANCES EN 1972/THE IRON AND STEEL INDUSTRY IN 1971 AND TRENDS IN 1972 (mai 1973).

Le rapport retrace brièvement l'évolution de l'industrie sidérurgique des pays Membres de l'OCDE en 1971 et au début de 1972. Dans le cadre de l'évolution économique générale il étudie d'abord les éléments de la demande d'acier : commandes, stocks et échanges. La production et les questions connexes telles que les approvisionnements en matières premières, la main-d'œuvre sont ensuite analysées ainsi que les évolutions

des prix et des investissements. Une importante annexe statistique complète l'analyse.

(71 73 20 3) 96 pages, bilingue. F 15,00
FS 11,90 DM 9,40 £ 1,32 \$ 3,75
ISBN 92-64-01059-9

L'INDUSTRIE TEXTILE DANS LES PAYS DE L'OCDE, 1971-1972/THE TEXTILE INDUSTRY IN OECD COUNTRIES (juin 1973).

Rapport composé d'un court résumé sur l'évolution de la situation dans l'industrie et de tableaux statistiques sur la production et le commerce d'articles et de matières premières textiles ainsi que sur la structure (main-d'œuvre, nombre de broches et de métiers). Ce volume contient également des statistiques détaillées de production et de consommation.

(71 73 70 3) 164 pages, bilingue F 21,00
FS 16,40 DM 13,20 £ 1,86 \$ 5,25
ISBN 92-64-01076-9

Série « Études sur l'emploi » : N° 6 - LA CRÉATION D'EMPLOIS DANS LE SECTEUR PRIMAIRE DES PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT. Etudes de cas du potentiel d'emploi : secteurs du café au Brésil et au Kenya, par A.M.M. McFarquhar et G.B. Aneuryn Evans (juin 1973).

Après avoir passé en revue le marché mondial du café et l'Accord International sur le Café, l'étude examine le potentiel d'accroissement de l'emploi dans la production du café au Brésil et au Kenya. L'étude arrive à la conclusion que l'emploi dans ce secteur au Brésil pourrait augmenter d'environ 30 % si une subvention égale à 5 % du prix d'exportation du café était introduite, ce qui ne représente qu'une fraction de la taxe à l'exportation du café actuellement à 60 %. L'étude trouve également qu'au Kenya, l'emploi dans la production de café pourrait être accru de 20 à 25 % sans avoir recours à une subvention, à condition que la politique actuelle concernant les grosses plantations de café à coût élevé par rapport aux petites exploitations à haute utilisation de main-d'œuvre soit changée.

(41 72 11 2) 180 pages..... F 14,00
FS 11,10 DM 8,80 £ 1,14 \$ 3,50

N° 9 - POLITIQUES AGRICOLES ET EMPLOI. Etude de cas : la Tunisie, par Abdessatar Grissa (juin 1973).

Considérant le cas de la Tunisie comme un des meilleurs exemples de coordination de l'aide alimen-

taire avec les programmes d'emploi dans des grands travaux publics, l'étude examine les raisons de la médiocrité des résultats généralement décevants. Les programmes des travaux sont analysés à la lumière des difficultés existant dans les domaines de l'agriculture, de l'emploi et de la conjoncture économique. Un choix peu approfondi du projet, une direction peu adaptée à celui-ci ainsi qu'un manque de motivation ont été aggravés par des difficultés considérables dans la mise en place et l'utilisation — au niveau du projet — de l'aide alimentaire.

(41 73 01 2) 238 pages..... F 20,00
FS 15,60 DM 12,50 £ 1,76 \$ 5,00
ISBN 92-64-21056-3

LA MAÎTRISE DE L'OFFRE DANS L'AGRICULTURE (juin 1973).

Analyse des mesures de maîtrise de l'offre appliquées dans différents pays de l'OCDE, y compris les ajustements des prix, le contingentement de la production ou des superficies, les incitations à la retraite des terres, des programmes d'abattage d'animaux, l'arrachage d'arbres fruitiers et les actions des producteurs. Conclusions du Groupe de Travail des Politiques Agricoles concernant le rôle et l'efficacité des diverses mesures de maîtrise de l'offre.

(51 73 01 2) 266 pages..... F 22,00
FS 17,20 DM 13,80 £ 1,94 \$ 5,50
ISBN 92-64-21065-2

REVUE AGRICOLE DE L'OCDE, N° 1 - 1973 (juin 1973).

34 pages..... F 5,00
FS 4,00 DM 3,50 £ 0,40 \$ 1,25
(55 73 00 2) Abonnement..... F 15,00
FS 11,70 DM 10,50 £ 1,15 \$ 3,25

LE PÉTROLE. Situation actuelle et perspectives d'avenir. Un rapport du Comité du Pétrole de l'OCDE (mai 1973).

Rapport sur les dix dernières années et l'évolution probable jusqu'en 1980. Il couvre un champ beaucoup plus vaste que le précédent rapport publié par le Comité du Pétrole en 1964 qui analysait les principaux aspects de l'approvisionnement et de la consommation dans la zone de l'OCDE. C'est ainsi qu'il est fait désormais une large place à l'évolution des politiques mises en œuvre par les gouvernements dans le domaine du pétrole et aux aspects touchant l'environnement. Dernier en date d'une série que le Comité du Pétrole publie depuis vingt ans sur les problèmes de l'approvisionnement et de la demande, ce rapport permet de constater que, malgré les modifications rapides et parfois même brutales de certains facteurs, la situation du pétrole apparaît dans l'ensemble d'une très grande stabilité.

(61 73 02 2) 320 pages..... F 26,00
FS 20,00 DM 16,30 £ 2,30 \$ 6,50
ISBN 92-64-21064-4

LE SECTEUR DE LA DISTRIBUTION. Evolution et politiques gouvernementales (mai 1973).

Description détaillée de la structure et des tendances du commerce de gros et de détail. Fait ressortir en particulier l'importance relative et la croissance des divers circuits de distribution et décrit les

méthodes et les effets de la rationalisation dans le secteur de la distribution. Le rapport fait également la synthèse des diverses mesures des politiques gouvernementales relatives au commerce de gros et de détail dans les pays Membres de l'OCDE.

(70 73 01 2) 52 pages..... F 6,00
FS 4,80 DM 3,80 £ 0,55 \$ 1,50
ISBN 92-64-21055-5

BULLETIN DE DROIT NUCLÉAIRE N° 11 (avril 1973).

(67 73 00 2) 78 pages.
Abonnement (2 numéros et supplément)
F 15,00 FS 11,70 DM 10,50 £ 1,15
\$ 3,25

« Programme d'élaboration des indicateurs sociaux de l'OCDE » :

1. LISTE DES PRÉOCCUPATIONS SOCIALES COMMUNES A LA PLUPART DES PAYS DE L'OCDE (juin 1973).

Le rapport marque l'achèvement de la première phase du programme d'élaboration des indicateurs sociaux de l'OCDE : l'élaboration et l'adoption d'un ensemble de vingt-quatre préoccupations sociales fondamentales communes à la plupart des pays de l'OCDE qui ont ou peuvent avoir une importance suffisante pour les gouvernements qui désirent disposer d'indicateurs reposant sur des bases comparables.

(81 73 03 2) 32 pages..... F 4,00
FS 3,20 DM 2,50 £ 0,36 \$ 1,00
ISBN 92-64-21081-4

LE SYSTÈME DE LA RECHERCHE Vol. 2 - BELGIQUE, NORVÈGE, PAYS-BAS, SUÈDE, SUISSE (juin 1973).

(92 73 02 2) 214 pages..... F 27,00
FS 21,00 DM 16,90 £ 2,38 \$ 6,75
ISBN 92-64-21057-1

PLANIFICATION A LONG TERME DES POLITIQUES D'ENSEIGNEMENT (mai 1973).

(91 73 02 2) 416 pages..... F 32,00
FS 25,00 DM 20,00 £ 2,60 \$ 7,75
ISBN 92-64-21033-4

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR COURT. Recherche d'une identité (juin 1973).

La première et la seconde parties sont consacrées à l'analyse des problèmes soulevés par le développement de filières de formation de niveau post-secondaire, en dehors du cadre universitaire traditionnel, en insistant plus particulièrement sur leur fonction de diversification de l'enseignement supérieur, leurs rapports avec les universités, le statut et le rôle de leur personnel enseignant, le contenu et la structure de leurs programmes et les débouchés offerts à leurs diplômés. La troisième partie de l'ouvrage est consacrée aux documents de discussion et aux conclusions de la Conférence Internationale sur l'enseignement supérieur court organisée par l'OCDE en 1971.

(91 73 01 2) 452 pages..... F 37,00
FS 28,70 DM 23,20 £ 3,00 \$ 8,50
ISBN 92-64-21027-X

MACROTHESAURUS. Verzeichnis der Grundbegriffe wirtschaftlicher und sozialer Entwicklungsterminologie (juin 1973).

(41 72 05 4) 458 pages..... F 45,00
FS 34,60 DM 28,20 £ 3,70 \$ 10,00

Où obtenir les publications de l'OCDE

ALLEMAGNE

Deutscher Bundes-Verlag, GmbH,
Postfach 9380, 53 BONN.
Und in den massgebenden Buchhandlungen
Deutschlands.

AUSTRALIE

B.C.N. Agencies Pty. Ltd.,
178 Collins Street,
MELBOURNE 3000.

AUTRICHE

Gerold & Co., Graben 31, WIEN 1.
Sous-dépositaire :
Buchhandlung Jos. A. Kienreich,
Sackstrasse 6, GRAZ.

BELGIQUE

Librairie des Sciences,
Coudenberg 76-78,
B 1000 BRUXELLES 1.

BRÉSIL

Mestre Jou S.A.,
Rua Guaipá 518, Caixa Postal 24090,
05000 SAO PAULO IO.
Rua Senador Dantas 19 s/205-6,
RIO DE JANEIRO GB.

CANADA

Information Canada,
OTTAWA.

DANEMARK

Munsksgaards International Booksellers,
Norregade 6, DK-1165 COPENHAGEN K
Danemark

ESPAGNE

Mundi Prensa, Castelló 37, MADRID 1.
Libreria Bastinos de José Bosch,
Pelayo 52, BARCELONA 1.

ÉTATS-UNIS

OECD Publications Center,
Suite 1207,
1750 Pennsylvania Ave, N.W.,
WASHINGTON D.C. 20006.
Tel. : (202) 298.87.55.

FINLANDE

Akateeminen Kirjakauppa,
Keskuskatu 1, 00101 HELSINKI 10.

FORMOSE

Books and Scientific Supplies Services Ltd.,
P.O.B. 83, Taipei, TAIWAN

FRANCE

Bureau des Publications de l'OCDE,
2 rue André-Pascal,
F 75775 PARIS Cedex 16.
Principaux sous-dépositaires :
PARIS : Presses Universitaires de France,
49 boulevard Saint-Michel, 75005 Paris.
Sciences Politiques (Lib.),
30 rue Saint-Guillaume, 75007 Paris.
13602 AIX-EN-PROVENCE :
Librairie de l'Université.
38000 GRENOBLE : Arthaud.
31000 TOULOUSE : Privat.

GRÈCE

Librairie Kauffmann,
28 rue du Stade, ATHÈNES 132.

INDE

Oxford Book and Stationery Co.,
Scindia House, NEW DELHI.
17 Park Street, CALCUTTA.

IRLANDE

Eason & Son, P.O.B. 42,
40-41 Lower O'Connell Street, DUBLIN 1.

ISLANDE

Snæbjörn Jónsson & Co., h.f.,
Hafnarstræti 4 et 9, P.O.B. 1131, REYKJAVIK.

ISRAËL

Emanuel Brown,
9 Shlomzion Hamalka Street, JERUSALEM.
35 Allenby Road,
and 48 Nahlat Benjamin St., TEL-AVIV.

ITALIE

Libreria Commissionaria Sansoni,
Via Lamarmora 45, 50121 FIRENZE.
Via Bartolini 29, 20155 MILANO.
Sub-depositari :
Herder Editrice e Libreria,
Piazza Montecitorio 120, 00186 ROMA.
Libreria Hoepli,
Via Hoepli 5, 20121 MILANO.
Libreria Lattes,
Via Garibaldi 3, 10122 TORINO.
La diffusione delle edizioni OCDE è inoltre
assicurata dalle migliori librerie nelle città
più importanti.

JAPON

OECD Publications Centre,
Akasaka Park Building,
2-3-4 Akasaka, Minato-ku
Tokyo 107. Tel. (03) 586.20.16
Maruzen Company Ltd.,
6 Tori-Nichome Nihonbashi, TOKYO 103,
P.O.B. 5050, Tokyo International 100-31.

LIBAN

Documenta Scientifica/Redico,
Immeuble Edison,
rue Bliss, B.P. 5641,
BEYROUTH.

NORVÈGE

Johan Grundt Tanums Bokhandel,
Karl Johansgate 41-43, OSLO 1.

NOUVELLE-ZÉLANDE

WELLINGTON : Government Printing Office,
Mulgrave Street (Private Bag),
and Government Bookshops at :
AUCKLAND (P.O.B. 5344);
CHRISTCHURCH (P.O.B. 1721);
HAMILTON (P.O.B. 857);
DUNEDIN (P.O.B. 1104).

PAKISTAN

Mirza Book Agency,
65 Shahrah Quaid-E-Azam, LAHORE 3.

PAYS-BAS

W.P. Van Stockum,
Buitenhof 36, DEN HAAG.

PORTUGAL

Livraria Portugal,
Rua do Carmo 70-74, LISBOA 2.

ROYAUME-UNI ET COLONIES DE LA COURONNE

H.M. Stationery Office,
P.O.B. 569, LONDON SE1 9 NH.
ou
49 High Holborn
LONDON WC1V 6HB (personal callers)
Branches at : EDINBURGH, BIRMINGHAM,
BRISTOL, MANCHESTER, CARDIFF, BELFAST.

SUÈDE

Fritzes, Kungl. Hovbokhandel,
Fredsgatan 2, 11152 STOCKHOLM 16.

SUISSE

Librairie Payot,
6 rue Grenus, 1211 GENÈVE 11.
et à LAUSANNE, NEUCHÂTEL, VEVEY,
MONTREUX, BERNE, BALE et ZURICH.

TURQUIE

Librairie Hachette,
469 Istiklal Caddesi, Beyoglu, ISTANBUL.
et 14 E Ziya Gökalp Caddesi, ANKARA.

VENEZUELA

Libreria del Este,
Avda F. Miranda 52, Aptdo. 60337, Edificio
Galipan, CARACAS 106.

YUGOSLAVIE

Jugoslovenska Knjiga, Terazije 27,
P.O.B. 36, BEOGRAD.

Les commandes en provenance de pays où l'OCDE n'a pas encore désigné de dépositaire peuvent être adressées au
Bureau des Publications de l'OCDE, 2 rue André-Pascal, F 75775 PARIS CEDEX 16.

Organisation de Coopération et de Développement Economiques

Pays Membres :

Allemagne
Australie
Autriche
Belgique
Canada
Danemark
Espagne
États-Unis
Finlande
France
Grèce
Irlande
Islande
Italie
Japon
Luxembourg
Norvège
Nouvelle-Zélande
Pays-Bas
Portugal
Royaume-Uni
Suède
Suisse
Turquie

Pays à Statut spécial :

Yougoslavie

